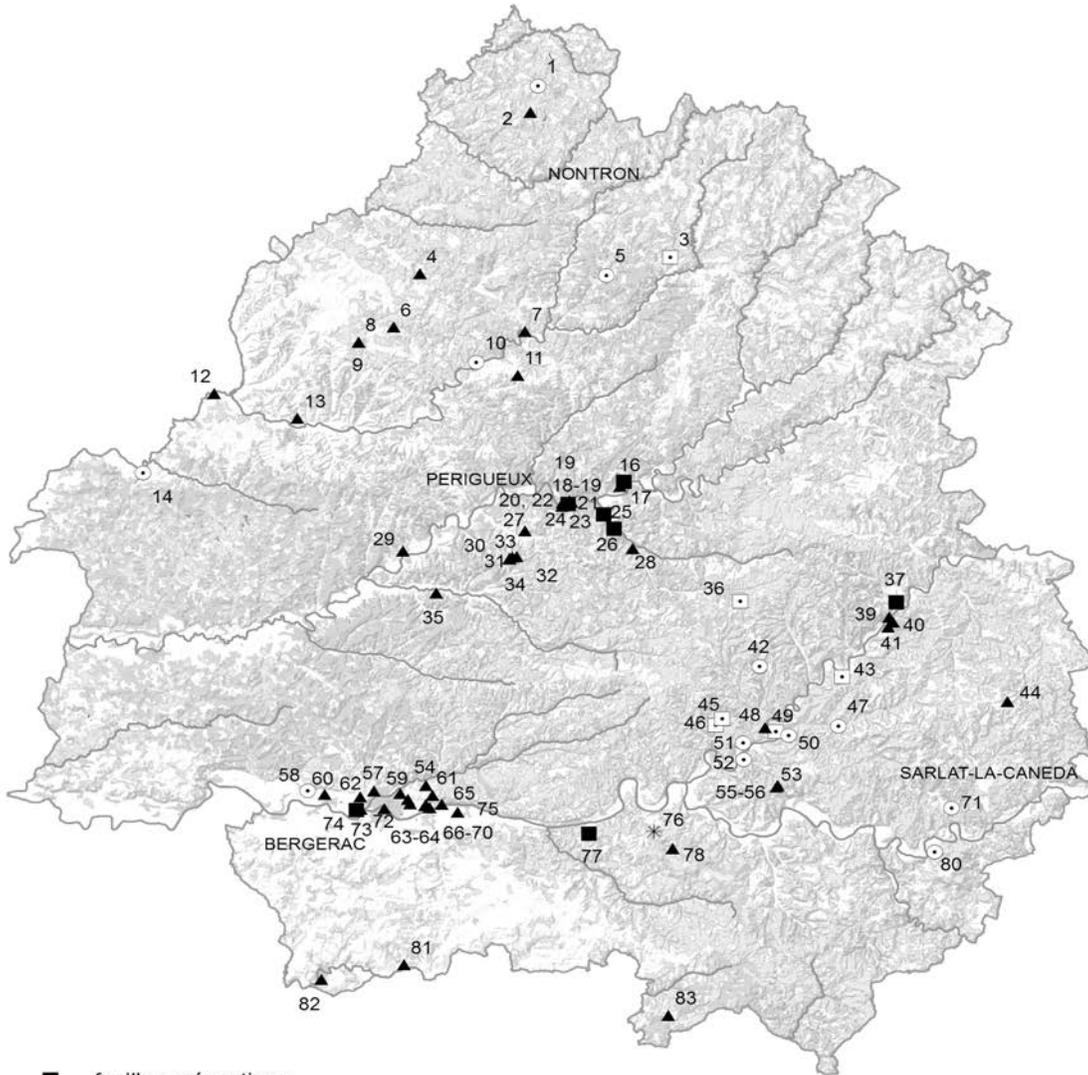


# AQUITAINE DORDOGNE

# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

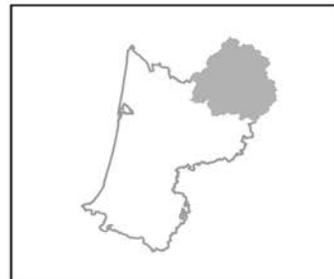
2 0 1 1



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- \* P.C.R.



0 10 20 40 Kilomètres



N°Nat.						N°	P.
025846	BERGERAC	12 rue Jean Brun	Bertrand POISSONNIER	INRAP	OPD	63	11
025810	BERGERAC	Franchemont	Bertrand POISSONNIER	INRAP	OPD	73	11
025851	BERGERAC	Chemin du Petit Rooy	Bertrand POISSONNIER	INRAP	OPD	57	12
025875	BERGERAC	23 avenue Marceau Feyry	Fabrice MAREMBERT	INRAP	OPD	59	13
025941	BERGERAC	27 Quai de la Pelouse	Jean-Michel MARTIN	INRAP	OPD	72	13
025820	BERGERAC	La Tour Ouest	Bertrand POISSONNIER	INRAP	OPD	64	14
026323	BIRON	Château - Tour des Gardes	Guillaume DEMEURE	EP	SU	83	15
025945	BOULAZAC	Prairie du LieuDieu	Julien BOHNY	EP	FP	25	15
026140	BOURDEILLES	Grotte des Bernoux	Stéphane PETROGNANI	DOC	RAR	10	18
025983	BOURG-DES-MAISONS	Sur la Peyrière	Jean-François CHOPIN	INRAP	OPD	9	18
025877	BRANTOME	La Gravière	Jean-François CHOPIN	INRAP	OPD	7	19
025717	LE BUGUE	Grotte Mykolas	Antoine CHANCEREL	MCC	FPr	46	20
026317	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Cadouin, cloître de l'abbaye	Arnaud BARBEYRON	COL	SU	78	21
026310	CAMPAGNE	Forêt départementale	Ewen IHUEL	COL	PRD	52	24
026006	CERCLES	«Chez Tézy»	Gabriel DUVERNEUIL	BEN	SD	6	25
025762	COULOUNIEIX-CHAMIERES	Chansaud, La Rolphie	Bertrand POISSONNIER	INRAP	OPD	27	27
025808	COURSAC	Mare de Fer	Marie Luce MERLEAU	INRAP	OPD	31	27
025848	COURSAC	La Haute Morinie, Terrain Ramat	Bertrand POISSONNIER	INRAP	OPD	33	27
025849	COURSAC	La Haute Morinie - Terrain Degraaf et Zizert	Bertrand POISSONNIER	INRAP	OPD	32	27
025850	COURSAC	La Haute Morinie - Terrain Pinguet et Tessaud	Bertrand POISSONNIER	INRAP	OPD	34	27
025807	COURSAC	Les Privats Nord	Marie Luce MERLEAU	INRAP	OPD	30	28
025937	CREYSSE	Cablanc, Prefagnoux	Jean-Michel MARTIN	INRAP	OPD	68	29
026326	CREYSSE	La Nauve, Cablanc, Prefagnoux	Laurence BOURGUIGNON	INRAP	OPD	67	29
025913	CREYSSE	La Nauve, Cablanc, Préfagnoux	Frédéric GRIGOLETTO	INRAP	OPD	66	29
025985	CREYSSE	La Nauve - La Roque	Milagros FOLGADO	INRAP	OPD	70	30
025942	CREYSSE	Les Coutets	Jean-Michel MARTIN	INRAP	OPD	61	30
025969	CREYSSE	18 allées des Ménages	Jean-Michel MARTIN	INRAP	OPD	65	31
026117	CREYSSE	La Nauve	Jean-Pierre CHADELLE	COL	OPD	69	32
025975	CREYSSE	Les Rivelles	Milagros FOLGADO-LOPEZ	INRAP	OPD	54	32
025818	DOMME	Grotte du Mammoth	Magali PEYROUX	DOC	RAR	80	34
025782	EYMET	La Grande Brûlade	Gérard SANDOZ	INRAP	OPD	82	34
026314	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Grotte d'Abzac	Patrice COURTAUD	SUP	SU	48	35
026047	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Font-de-Gaume	Patrick PAILLET	DOC	RAR	50	35
026040	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri Pataud	Roland NESPOULET	MCC	FPr	49	37
025828	LA FORCE	Le Château	Vivien MATHÉ	SUP	PRS	58	39
026018	GRIGNOLS	Le Château	Marie-Christine GINESTE	INRAP	OPD	35	39
026166	MARQUAY	Abri du Cap Blanc	Camille BOURDIER	DOC	RAR	47	40
026118	MONTIGNAC	La Grande Bêchade	Jean-Pierre CHADELLE	COL	OPD	40	42
025944	MONTIGNAC	Bourg - Maison Barrière	Arnaud BARBEYRON	COL	OPD	39	42
026222	MONTIGNAC	Le Buy	Vanessa ELIZAGOYEN	INRAP	FP	37	43
025910	MONTIGNAC	Fon la Roche	Christophe FOURLOUBEY	INRAP	OPD	41	45
026223	PERIGUEUX	3 boulevard Lakanal	Wandel MIGEON	INRAP	FP	23	46
026313	PERIGUEUX	Porte de Mars	Hervé GAILLARD	MCC	SD	20	49
025832	PERIGUEUX	Boulevard Georges Saumande	Philippe CALMETTES	INRAP	OPD	19	51
025946	PERIGUEUX	Rue des Tanneries	Arnaud BARBEYRON	COL	OPD	21	51
025854	PERIGUEUX	Jardin du Thouin	Philippe CALMETTES	INRAP	OPD	18	52
025934	PERIGUEUX	3 rue du 15ème Régiment des Tirailleurs algériens	Florence CAVALIN	INRAP	OPD	22	53
026226	PERIGUEUX	19 rue de Vésone	Hervé GAILLARD	MCC	OPD	24	53

# AQUITAINE DORDOGNE

# BILAN SCIENTIFIQUE

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**2 0 1 1**

026234	PETIT-BERSAC	Les Chenevières	Hervé GAILLARD	MCC	SD	12	54
026319	PONTOURS	Chemin des Abeilles, La Mothe,	Philippe CALMETTES	INRAP	FP	77	56
025750	PRIGONRIEUX	Chemin des Junies	Gérard SANDOZ	INRAP	OPD	60	56
025861	PRIGONRIEUX	Borie-Basse Le Guel	Ewen IHUEL	COL	FP	74	58
025755	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC	Château de l'Herm	Marie PALUE	BEN	FPr	36	59
026170	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC	Grotte de Rouffignac	Patrick PAILLET	DOC	RAR	42	60
025770	SAINT-AUBIN-DE-CADELECH	Cadelech	Vanessa ELIZAGOYEN	INRAP	OPD	81	61
026327	SAINT-AULAYE	Etude historique et archéologique du bourg	Magali GARY	EP	PRT	14	62
026145	SAINT-CIRQ	Grotte du Sorcier	Romain PIGEAUD	BEN	RAR	51	62
025862	SAINT-CYPRIEN	Le Bousquet 1	Bertrand POISSONNIER	INRAP	OPD	53	63
025863	SAINT-CYPRIEN	Le Bousquet 2	Bertrand POISSONNIER	INRAP	OPD	55	63
025864	SAINT-CYPRIEN	Le Bousquet 3	Bertrand POISSONNIER	INRAP	OPD	56	63
026324	SAINT-ESTEPHE	La Pouge	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS	MCC	SD	2	64
025765	SAINT-GERMAIN-ET-MONS	Les Guichards	Vanessa ELIZAGOYEN	INRAP	OPD	75	65
026095	SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE	Grand Font	Thibaut LASNIER	EP	FP	26	65
025938	SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE	Pont de Niversac	Bertrand POISSONNIER	INRAP	OPD	28	68
025943	SAINT-LEON-SUR-L'ISLE	La Forêt	Jean-Michel MARTIN	INRAP	OPD	29	69
026316	SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS	Grotte des Fraux	Laurent CAROZZA	SUP	FPr	3	70
025865	SALIGNAC-EYVIGNES	Château de Salignac	Laurence MURAT	EP	SD	44	71
026138	SAVIGNAC-DE-MIREMONT	La Ferrassie	Alain TURQ	MCC	FPr	45	71
025891	SERGEAC	Abri Blanchard	Randall WHITE	SUP	FPr	43	72
026057	TRELISSAC	Borie Porte	Marie-Christine GINESTE	INRAP	FP	16	74
025860	TRELISSAC	Le Liboumet	Marie-Christine GINESTE	INRAP	OPD	17	76
025749	VALEUIL	Lapiouges	Bertrand POISSONNIER	INRAP	OPD	11	77
026318	VIEUX-MAREUIL	Château Chanet	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS	MCC	SD	4	77
025976	VILLETTOUREIX	Chez Tutaud et La Borie	Frédéric GRIGOLETTO	INRAP	OPD	13	78

## BERGERAC 12 rue Jean Brun

Lors de ce diagnostic, trois sondages sur les six ouverts dans le terrain (6 454 m<sup>2</sup>), trois sondages (sur les six ouverts) se sont révélés positifs. Tous correspondent à un même site attribuable au Paléolithique supérieur, fortement enfoui (entre -2,35 m et -2,90 m), au sud-ouest de la parcelle, et s'étendant vraisemblablement au-delà, notamment en direction de l'ouest et du sud. La petite série lithique recueillie (une soixantaine de pièces) n'a pu permettre de préciser davantage la chronologie, bien que la fin de la période soit privilégiée (Magdalénien ?). Un amas de galets présent au sein du niveau archéologique a été

fouillé, mais son éventuelle nature anthropique n'a pu être affirmée.

En outre, l'étude géomorphologique de cet ensemble localisé au contact entre le pied de versant et le comblement de la vallée a permis de préciser le contexte du gisement paléolithique. Dans une situation similaire à celle déjà documentée un peu plus à l'est, au Libraire, il correspond à une occupation de bord de plaine alluviale, probablement sur un cône de déjection dominant alors de quelques mètres la plaine d'inondation de la Dordogne.

Poissonnier Bertrand

## BERGERAC Franchemont

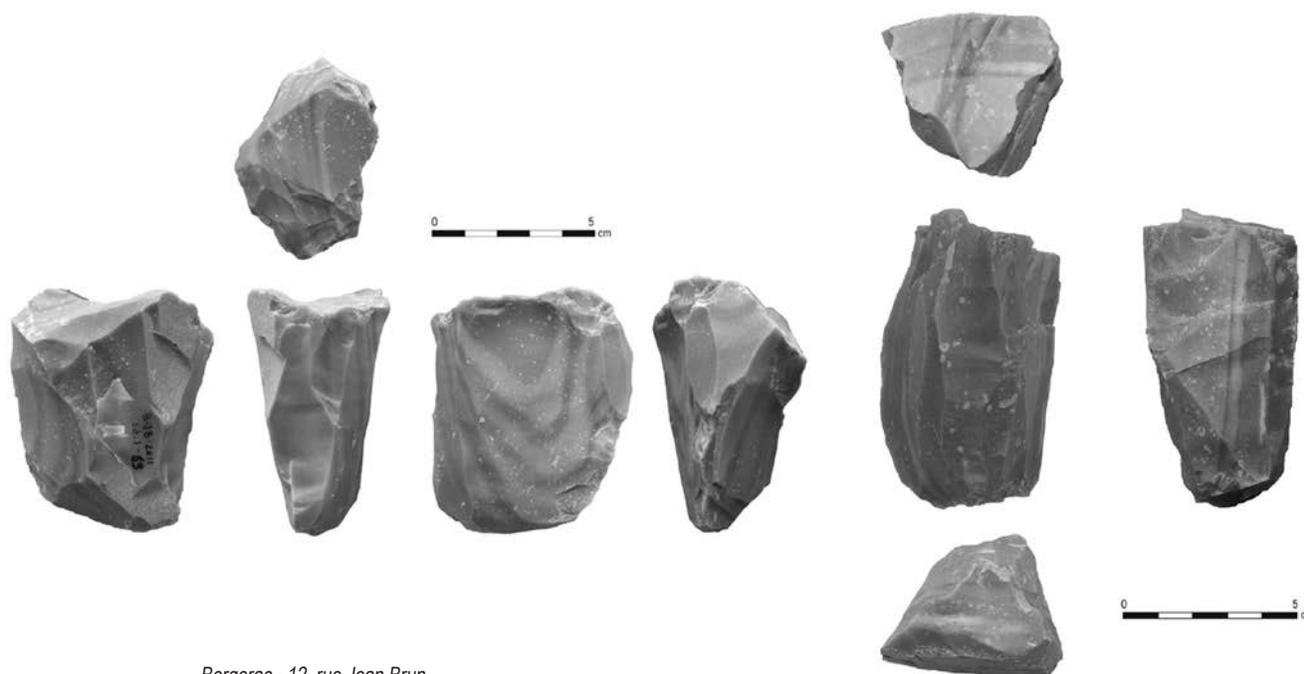
Le diagnostic de Franchemont a été réalisé sur une surface de 31 093 m<sup>2</sup> localisée sur une terrasse alluviale surplombant d'une quinzaine de mètres la Dordogne, en rive droite, et en aval de Bergerac.

Les treize sondages d'inégale longueur ont révélé l'existence d'un niveau d'habitat néolithique faiblement enfoui, sans structure remarquable, et assez mal conservé. Il se situe au sommet de la séquence alluviale, ce qui semble indiquer que, comme en amont

de Bergerac, cette terrasse était émergée dès la fin du Néolithique, suite à l'enfoncement du lit de la rivière.

Les séries lithique et céramique, assez abondantes, contribuent à parfaire les connaissances sur le Néolithique final du secteur de Bergerac et invitent à considérer la présence d'une occupation dense en bordure de rivière dans ce secteur.

Poissonnier Bertrand



Bergerac - 12, rue Jean Brun.  
Nucléus laminaire en fin d'exploitation attribué au Paléolithique supérieur  
(Cliché. M. Folgado, Inrap).

Bergerac - Franchemont.  
Nucléus à lames néolithique (Photographie Illuminada Ortega, Inrap).

## BERGERAC

### Chemin du Petit Rooy

Le diagnostic du chemin du Petit Rooy, qui couvre une surface de 30 605 m<sup>2</sup>, a révélé sur deux sondages deux occupations paléolithiques bien circonscrites. Les dépôts holocènes repérés contenaient tout de même quelques structures d'âge historique, dans lesquelles du mobilier néolithique disparate a été entrevu.

Pour le Paléolithique, l'occupation la plus profonde correspond à une petite série lithique (10 pièces), tandis que la seconde est plus étoffée, avec 166 pièces liées à une même occupation, dont un amas bien en place a été fouillé.

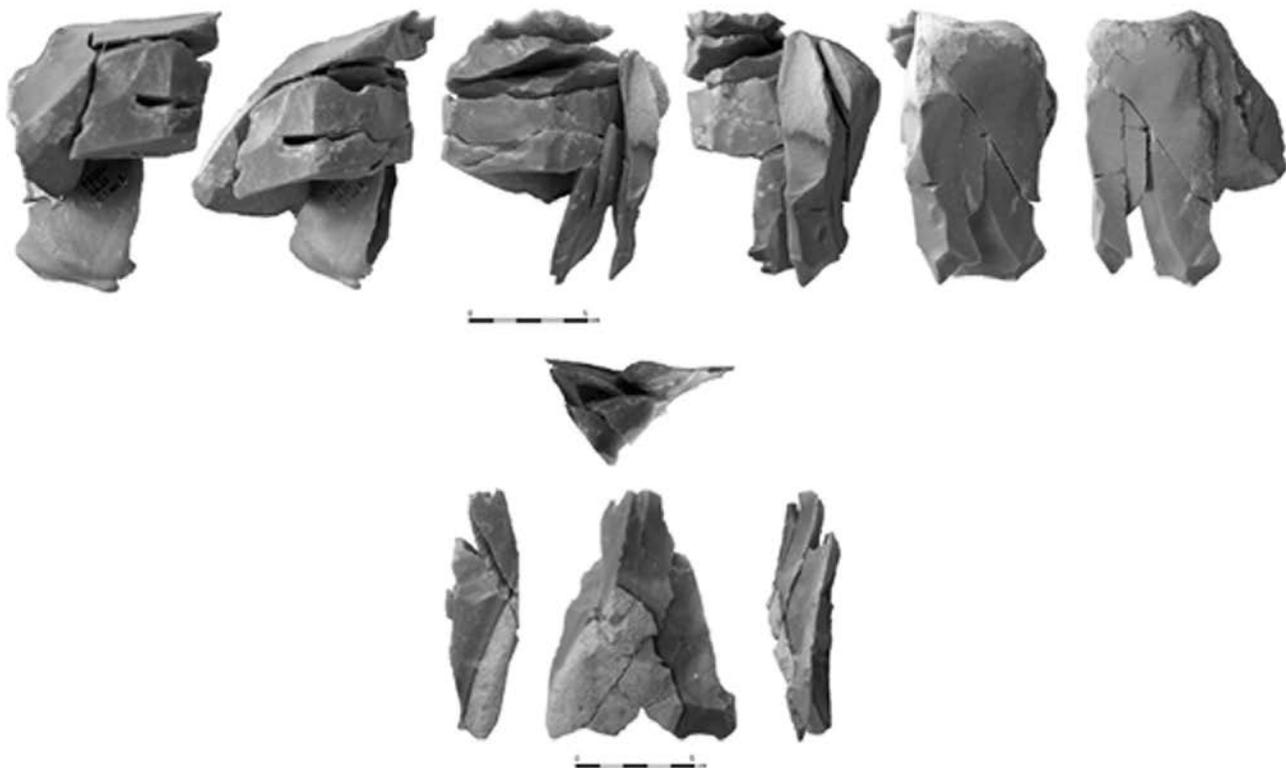
Ces deux niveaux paléolithiques ont été identifiés à des altitudes différentes sur un secteur d'environ 50 m de diamètre au cœur des terrains à diagnostiquer, en bas de pente. Le plus profond correspond à des sédiments remaniés probablement à l'occasion de phénomènes de glissement. L'estimation typochronologique propose les débuts du Paléolithique supérieur, possiblement l'Aurignacien.

Le second niveau est bien en place, et documente une série qui correspond vraisemblablement elle aussi aux débuts de la période (Aurignacien – postérieur

à l'ancien – ou Gravettien). L'approche géologique, qui estime les contextes sédimentaires antérieurs au Dernier Maximum Glaciaire, reconnaît pour le niveau supérieur un recouvrement de type alluvial. La présence éventuelle de loupes de glissement dans les sédiments présents en bas de pente sur ces terrains invite à envisager deux hypothèses. Dans la première, le secteur « positif » du diagnostic correspond bien à deux occupations distinctes dans le temps, ce qui présenterait un cas de figure fort intéressant d'un point de vue archéologique dans le Bergeracois (une succession stratigraphique Aurignacien-Gravettien). La seconde envisagerait la présence d'une seule occupation, a priori gravettienne, très bien conservée dans sa partie supérieure.

D'un point de vue paléogéographique, les indices géologiques relevés dans la composition des matériaux permet d'envisager que la confluence de la Dordogne et du Caudeau se situait alors plus en amont qu'aujourd'hui.

Poissonnier Bertrand



Remontages d'une série de tablettes et d'éclats de ravivage du plan de frappe d'un nucléus provenant de l'amas principal (Aurignacien ou Gravettien) (I. Ortega, Inrap).



## BERGERAC

### 23 avenue Marceau Feyry

Le sondage diagnostique sur le projet d'aménagement d'un LIDL au nord de Bergerac offre des résultats contrastés. En terme d'anthropisation de la zone, les indices sont de peu de poids. Le Paléolithique moyen est certes nettement identifié, mais il est toujours en position secondaire dans des niveaux résidualisés de type « grain de sel » ou clairement dans des terrasses alluviales à graviers.

Le Néolithique semble représenté par une petite série extraite des horizons sédimentaires holocènes comprenant quelques éléments paléolithiques moyens intrusifs qui rendent encore plus incertaines les attributions chronologiques de pièces somme toute ubiquistes. Un fragment de meule, un pilon et un tesson renvoient clairement à cette période, sans écarter la Protohistoire au sens large. Ces quelques vestiges, quoi que repérés dans des niveaux probables de colluvions, restent malheureusement trop isolés pour envisager avec certitude la présence d'un site – à caractère domestique compte tenu de la qualité des pièces – proche. Il convient d'ailleurs de souligner que ces colluvions holocènes sont fines, sans fraction grossière qui marquerait des processus de grande ampleur, à l'échelle du versant entier. Il peut tout aussi bien s'agir de vestiges erratiques n'ayant que peu bougé depuis leur perte ou abandon.

Le principal résultat tient aux caractérisations sédimentaires qui voit cinq séquences bien distinctes pour toute la surface diagnostiquée qui n'atteint pourtant pas un hectare. La position géographique particulière, en pied de versant du plateau de Pécharmant et sous influence possible de la confluence Caudeau/Dordogne se trouve donc pleinement justifiée. Une terrasse alluviale à graviers, pléistocène, coupe à l'est la parcelle en deux. Elle est tronquée par une séquence à limon et grains de sel à l'ouest ; par une séquence limoneuse et sableuse plus fine et dilatée à l'est. Au nord est, les limons sableux fins sont venus combler une dépression qui se développe sans doute hors de l'emprise - formation d'une doline ? - dont nous n'avons pu atteindre le fond à plus de quatre mètres. Le comblement de cette dépression a pu fossiliser des indices d'occupation avec un colmatage holocène qui atteint deux mètres de puissance.

Afin de maîtriser au mieux la chronologie relative et la géométrie des dépôts, plusieurs prélèvements à fin de datations OSL ont été réalisés.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Marembert Fabrice (Inrap)

## BERGERAC

### 27 quai de la Pelouse

L'expertise archéologique de cette petite parcelle est riche d'informations pour la période historique. La stratigraphie est très uniforme sur l'ensemble de la parcelle. On observe sous le niveau de terre végétale un remblai moderne et homogène reposant directement sur la grave naturelle. De toute évidence, le niveau limoneux antérieur a été entièrement décapé de main d'homme avant de recevoir rapidement ce remblai.

En effet, aucune pédogenèse n'est visible entre la grave et le remblai. Ce travail humain intense est probablement à mettre en relation avec la construction du rempart distant seulement de quelques mètres ; s'agit-il du glacis jouxtant les fortifications du XVII<sup>e</sup> siècle visibles dans le plan de Tassin de 1634 ? Le décapage intensif du sol primitif constitué du niveau limoneux a par ailleurs emporté toute trace

d'une éventuelle occupation antérieure ; l'absence (du moins dans les fenêtres de sondages) de structures en creux permet de penser que ce secteur n'était occupé que par des champs ou des terrains vagues durant l'Antiquité et le Haut Moyen Âge.

En outre, le sondage 1 a révélé, dans sa partie est, un important fossé d'environ 1,50 m de profondeur pour 2 m d'ouverture, creusé en partie dans la grave. La base du fossé est remplie d'un sédiment sablo-limoneux fin de couleur beige clair, sans mobilier archéologique, il est recouvert d'une passée intermédiaire constituée de galets assez nombreux mélangés à des fragments de briques et de tuiles, le remplissage se termine par un sédiment limoneux fin, brun grisâtre, contenant des débris abondants de faune, quelques fragments de briques (notamment des fragments de *tegulae*) et du mobilier céramique situé entre le Bas Empire et



le Haut Moyen Âge. L'attribution chronologique de cet ensemble fossoyé semble donc se tourner plutôt vers le Haut Moyen Âge. L'unique tesson attribuable au Bas Empire, ainsi que les fragments de *tegulae* sont considérés comme résiduels (ou en réemploi pour les *tegulae*).

L'occupation du secteur semble donc avoir débuté entre 500 et 1000, soit avant l'édification du pont primitif de 1209. La présence d'un important fossé du Haut Moyen Âge, associé à une absence de structures

à l'ouest, indique un espace non urbanisé. Plus tard au XVI-XVIIe siècle, cette limite forte marquée par le fossé sert de base à l'édification d'un rempart défensif, donnant lieu à des travaux très importants de décapage et de remblaiement du terrain formant un glacis à l'ouest du rempart. Ce rempart semble avoir relativement limité jusqu'à nos jours l'extension du faubourg.

Martin Jean Michel



Bergerac - 27 quai de la Pelouse - Sondage 1, ST. 1, fossé du Haut Moyen Âge.

## BERGERAC La Tour Ouest

Le diagnostic pratiqué sur le terrain (7 067 m<sup>2</sup>) n'a pu se réaliser que pour une infime partie de la surface prescrite, en raison des aménagements effectués par l'aménageur entre le moment de la prescription et notre intervention.

Les trois sondages réalisés n'ont révélé aucun indice archéologique, mais ont permis de créer une

importante fenêtre au travers des alluvions de la Dordogne, jusqu'à la terrasse de grave ancienne, permettant d'obtenir une séquence stratigraphique qui a fait l'objet de quatre prélèvements pour datations par OSL.

Poissonnier Bertrand

## BIRON

### Château - La tour des Gardes

Le château de Biron se situe à l'extrême sud du département de la Dordogne, à la limite du département du Lot-et-Garonne et occupe un point de contact entre l'Agenais et le Périgord.

Il est attesté dès le XI<sup>e</sup> siècle et présente un assemblage de constructions s'échelonnant entre le XIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les bâtiments les plus anciens ont subi de nombreux remaniements et leur chronologie précise ainsi que la morphologie du château aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles demeurent mal connus.

L'intervention archéologique a fait suite à la mise au jour de plusieurs éléments bâtis à l'intérieur de la tour des Gardes. Cette découverte a eu lieu dans le cadre de travaux de mise en valeur du site impliquant sur ce secteur, la réfection des enduits, l'installation de réseau électrique, de sanitaires et la pose d'un sol avec décaissement.

La tour des Gardes est l'unique tour circulaire du site. Elle occupe l'angle nord de la basse-cour au contact des bâtiments enserrant la cour d'honneur.

L'opération archéologique a consisté pour l'essentiel en la réalisation d'un sondage (3 m x 3,4 m) à l'intérieur de l'espace délimité par les murs découverts lors des travaux de mise en valeur. Le but était de disposer de la stratigraphie la plus complète possible. Des observations sur le bâti ont également été réalisées même si la réfection des enduits avant notre arrivée en a réduit la portée.

Les vestiges les plus anciens sont des maçonneries appartenant probablement à une tour d'enceinte du Moyen Âge classique remplacée et masquée par les constructions de la transition vers l'Époque moderne.

Cependant plusieurs questions restent en suspens : s'agit-il d'une tour de flanquement circulaire ou en « U » ? Est-elle positionnée sur un pan de courtine ou en angle ? Quelles en sont les dimensions intérieures et hors-œuvre ? À quel(s) niveau(x) se trouve(nt) le(s) sol(s) associé(s) ?

L'hypothèse retenue avec prudence est celle d'une tour de flanquement en angle au point de jonction des courtines courant vers la tour de la Conciergerie au sud d'une part et la tour anglaise à l'est d'autre part.

Enfin, si la chronologie absolue de ces premiers aménagements n'est pas assurée, il existe une forte présomption pour le XIII<sup>e</sup> siècle, moment où les sites castraux de l'espace aquitain commencent à se tourner vers des dispositifs défensifs intégrant des tours circulaires dans les courtines.

Le remblai scellant ces maçonneries a livré quelques tessons de céramique dont deux fragments de lèvre de pichet glaçuré évoquant les productions des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

Après la disparition des premières constructions, une nouvelle tour est érigée. Il s'agit d'une tour circulaire de 10 m de diamètre hors-œuvre qui se dresse actuellement à la jonction entre l'enceinte de la basse-cour et l'angle ouest du logis du XVIII<sup>e</sup> siècle dit « des Maréchaux ». Un niveau bas entièrement remblayé avec sol de calade a été mis en évidence. La morphologie des baies et des ouvertures de tir renvoie au plus tôt au dernier quart du x<sup>e</sup> siècle.

Demeure Guillaume

## BOULAZAC

### Prairie du LieuDieu

Le site de Boulazac est implanté à environ 5 km au sud-est de Périgueux, en contrebas de la RN221 dans la vallée du Manoire. La création d'un giratoire sur un secteur dont le diagnostic préalable a montré le fort potentiel archéologique, a donné lieu à une prescription du service régional de l'archéologie d'Aquitaine. La fouille préventive, d'une durée de deux mois, a été réalisée par la société Archeodunum sur un terrain en lisière de la plaine d'inondation du Manoire, au pied du versant occidental de la vallée.

Des éléments lithiques datés du Paléolithique moyen et supérieur piégés dans des nappes de

colluvions attestent une présence ancienne à proximité du site. De l'outillage moustérien côtoie des éclats de taille ainsi des nucléus présentant les traces d'un débitage laminaire.

La structure la plus ancienne est attribuable au Néolithique ancien. Elle se présente sous la forme d'une structure en creux de forme polygonale. Son comblement inférieur contenait une quantité importante de baguettes de bois gorgé d'eau (cf. fig.), dont les datations <sup>14</sup>C ont livré une fourchette chronologique située entre 5040 – 4840 Cal BC (6990 – 6790 Cal BP). Cette structure énigmatique ne comporte aucune trace

de mobilier céramique. Elle est scellée en revanche par un niveau contenant des tessons de céramique se rattachant probablement à l'Âge du Bronze.

La partie orientale de l'emprise est bordée par un paléochenal, dont des niveaux anciens ont livré quelques charbons de bois, datés de la fin du premier Âge du Fer/début du second Âge du Fer.

La majorité des structures archéologiques appartiennent à la période gallo-romaine, et plus précisément au Haut Empire. Un bâtiment très arasé, dont il ne subsiste que les assises inférieures de deux murs, s'installe en bordure d'un fossé au comblement charbonneux très riche en mobilier céramique et métallique.

Mais il faut surtout retenir un second bâtiment reconnu sur une butte au sud de l'emprise (cf. fig.). Son plan offre une parenté évidente avec les établissements artisanaux de fabrication et de stockage du vin. D'orientation nord-sud, il mesure 41 m de longueur pour une largeur maximale de 12 m. L'implantation sur le versant a nécessité la mise en place de six contreforts sur le flanc est. L'espace interne est divisé en trois pièces. L'espace sud, très arasé et observé ponctuellement, a livré ce qui semble être les vestiges d'un bassin. L'espace nord comporte un niveau de sol construit ainsi qu'un second bassin pourvu d'une cupule de vidange, aux dimensions relativement importantes (5,10 x 1,40 m). La pièce centrale constitue le cœur du bâtiment tant sur le plan architectural que fonctionnel. Une vaste structure maçonnée, dont les parois et le fond sont étanchéifiés au mortier de tuileau, correspond à un fouloir à raisins. Celui-ci possède en contrebas une cuve de recueil

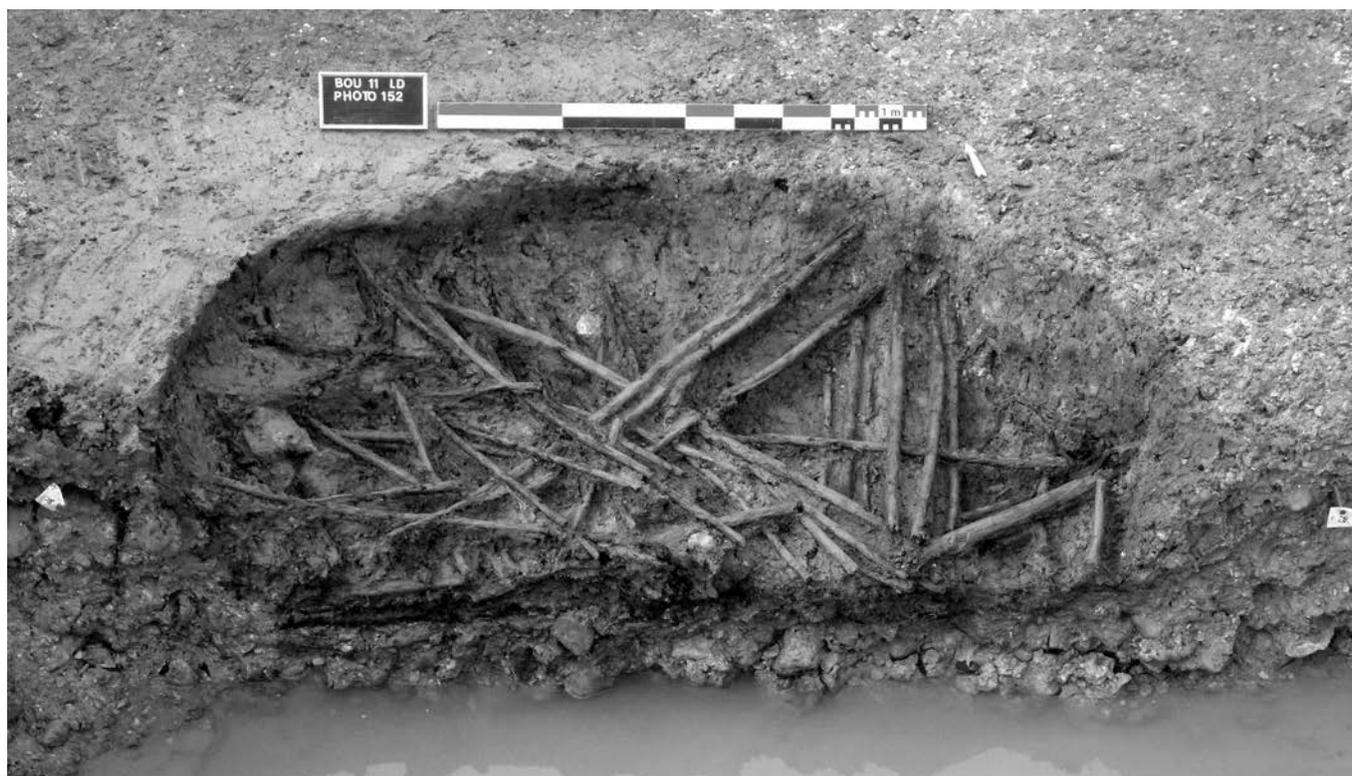
du moût pourvu d'une cupule de vidange en position centrale. L'espace nord de la pièce est occupé par une série de huit négatifs de piliers constituant peut-être l'unique vestige d'un pressoir.

Un bac à chaux, une batterie de fours à chaux (cf. fig.) et quelques fosses comblées de mortier sont probablement liés au chantier de construction du bâtiment, daté de la seconde moitié du 1er siècle ap. J.-C. Un ensemble de structures en creux, à proximité immédiate du second bâtiment, ne présente pas de plan cohérent. Certains trous de poteau peuvent cependant avoir appartenu à un dispositif d'échafaudage.

L'abandon et la destruction de l'installation vinicole sont évalués vers la fin du IIe ou le début du IIIe siècle ap. J.-C.

En dépit de sa taille réduite (2000 m<sup>2</sup>), le site de Boulazac, a livré de nombreux vestiges, riches d'enseignements. La structure en creux, datée du Néolithique ancien, ne possède pas d'équivalent dans la région. Les analyses palynologiques et xylologiques devraient enrichir les données environnementales de la période. Pour l'Antiquité, la découverte d'un établissement à vocation vinicole relativement bien préservé vient compléter le catalogue des sites dédiés à la viticulture en Aquitaine, amorcé il y a depuis une quinzaine d'années par C. Balmelle et J.-P. Brun. Localement, sa présence permet d'entrevoir l'existence d'une *villa* dans la vallée du Manoire, et ainsi d'améliorer notre connaissance de l'occupation du sol de la cité des Pétrucocres.

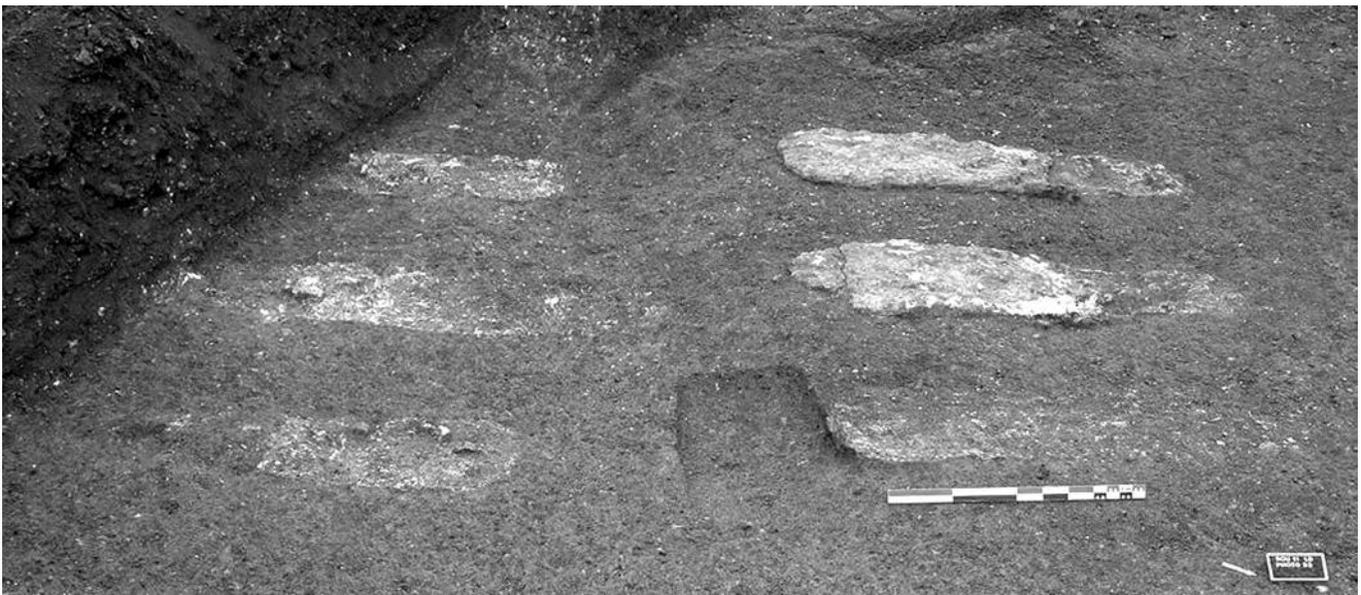
Bohny Julien



Boulazac - Prairie du LieuDieu. Détail des bois gorgés d'eau de la structure datée du Néolithique. Cliché Archeodunum.



*Boulazac - Prairie du LieuDieu.  
Ci-dessus : Vue aérienne du bâtiment vinicole. Cliché Baloïde Photo.  
Ci-dessous : Vue générale des fours à chaux. Cliché Archeodunum.*



## BOURDEILLES

### La grotte ornée des Bernoux

En 2011 nous avons effectué une campagne d'étude de la grotte ornée des Bernoux, en vue d'un réexamen complet du dispositif pariétal, et ce à la lumière des nouvelles connaissances acquises sur l'art du Paléolithique supérieur ancien depuis 20 ans.

Les découvertes successives de sites majeurs comme Cosquer (1991), Chauvet (1994), la Garma (1996), Cussac (2000), les dates <sup>14</sup>C et les recherches menées dans ces grottes ont ouvert la voie à une nouvelle perception des dispositifs pariétaux « anciens » (aurignaciens et gravettiens), impliquant leur réexamen critique. L'étude de la grotte des Bernoux s'inscrit dans cette démarche de révision, appuyée sur une grille d'analyse à la fois thématique et stylistique (Petrognani 2009). La présence combinée des thèmes mammoth, ours et rhinocéros, a conduit les auteurs qui avaient mené les premiers travaux (Peyrony, 1932 ; Delluc, 1979) à envisager une attribution ancienne de l'art de la cavité. A la lumière du nouveau contexte graphique, avec l'appui de techniques d'investigation renouvelées, nous souhaitons confirmer et préciser une telle attribution.

Pour mener à bien ces recherches, nous avons d'abord entrepris une prospection attentive des parois. Elle nous a permis de définir un inventaire de 21 entités graphiques (entendu comme tout tracé anthropique ancien volontaire et circonscrit, à caractère figuratif ou géométrique), dont plusieurs inédites, notamment des traces de peinture en paroi droite. Outre le panneau principal d'entrée, un autre ensemble apparaît à onze mètres de l'entrée actuelle, paroi gauche, avec notamment un cheval, un possible tracé vulvaire, ainsi qu'une autre tête animale. Les gravures sont d'une facture différente, le tracé plus fin et plus étroit.

L'ensemble de ces découvertes a été enregistré, décrit, photographié et localisé sur une nouvelle topographie effectuée par l'un des membres de notre équipe (E. Boche, CNP).

Plusieurs entités graphiques ont fait l'objet de relevés infographiés. Ce travail nous a permis notamment de proposer une nouvelle lecture du panneau d'entrée, où nous avons identifié un nouveau mammoth. Ces lectures ont aussi permis de préciser le contour des figures existantes, notamment celui du premier mammoth (cf. fig.), et de réviser celui du grand rhinocéros central, probablement deux figures en réalité.

Ces premières investigations ont largement renouvelé le dispositif pariétal de la grotte des Bernoux. Elles s'orientent pour le moment vers la confirmation d'une attribution ancienne (aurignacienne plus probablement) de l'art de la grotte. Elles nécessitent d'être développées par le relevé détaillé et exhaustif de l'ensemble des figures. C'est ce travail que nous projetons de réaliser dans le cadre d'une opération triennale (2012-2014).

Petrognani Stéphane, Robert Eric, Boche Elisa

- Delluc, B. et G. « La grotte ornée des Bernoux à Bourdeilles (Dordogne) », in : *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1979, t. 76, n°2, p. 39-45.
- Peyrony, D. *Les gisements préhistoriques de Bourdeilles (Dordogne)*. Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, 1932, mémoire 10, Masson, Paris, 95 p.
- Petrognani, S. *De Chauvet à Lascaux. Approche critique des ensembles ornés anté-magdaléniens franco-ibériques*, Thèse de Doctorat de l'université Paris Panthéon Sorbonne, 2009, 274 p.

## BOURG-DES-MAISONS

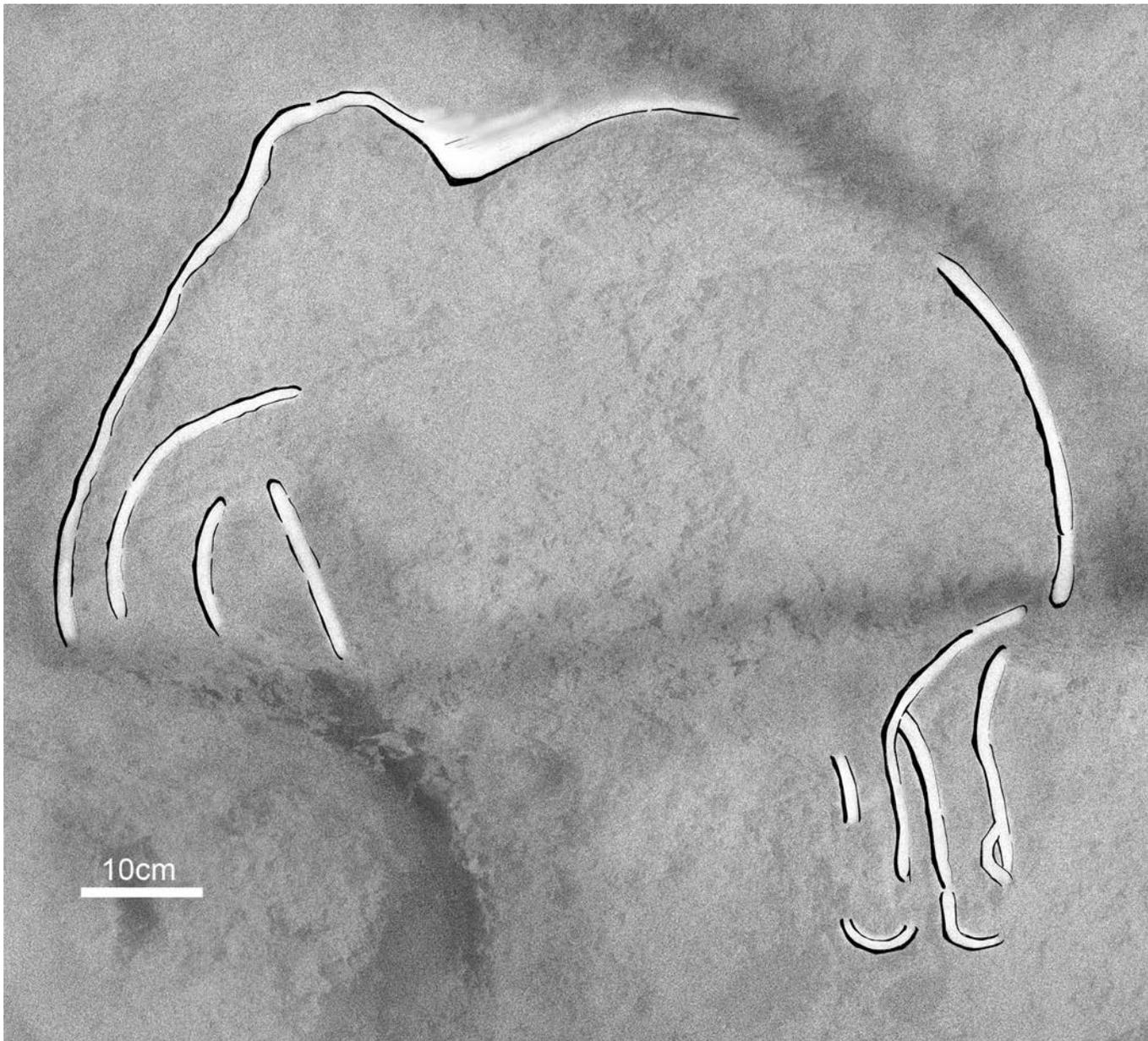
### Sur la Peyrière

Ce diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre de l'extension d'une carrière gérée par le Groupe MEAC SAS.

L'emprise du projet couvre une superficie de 84200 m<sup>2</sup>. Elle est implantée sur des formations calcaires du Turonien nord-aquitain.

Nos sondages ont permis la découverte de quelques vestiges mobiliers attribuables à la Préhistoire et à la Protohistoire ainsi que divers aménagements empierrés (murs et pierriers) datés de l'Epoque moderne ou contemporaine.

Chopin Jean-François



Bordeilles - La grotte ornée des Bernoux. Relevé infographié du premier mammoth gravé, paroi gauche (document Stéphane Petrognani, Eric Robert).

## BRANTÔME La Gravière

Ce diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre de l'aménagement d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). L'emprise du projet couvre une superficie de 9730 m<sup>2</sup>. Elle est implantée dans la basse vallée de la Dronne, à la limite des formations fluviales et calcaires.

Nos sondages ont principalement révélé la présence d'alluvions et de colluvions relativement récentes, observées entre le sol actuel et la base de nos sondages les plus profonds, creusés aux alentours de 2,50 m. On notera en particulier la présence de

deux niveaux sédimentaires repérés à la base des stratifications et interprétés comme des niveaux de débordement. L'un d'entre eux inclut quelques vestiges mobiliers céramiques et lithiques attribuables aux périodes du Néolithique et de la Protohistoire ancienne, attestant ainsi du « bruit de fond » de ces occupations humaines, recensés par le service régional de l'archéologie dans ce secteur de la vallée de la Dronne.

Chopin Jean-François

## LE BUGUE

### Grotte Mykolas

Des surprises ont cette année différé une fois encore l'achèvement de la fouille complète de cette cavité sépulcrale néolithique. Celle-ci se présente comme une étroite galerie basse relativement rectiligne dont seuls les premiers mètres sont concernés par l'utilisation funéraire. La fouille se déroule en deux sous-chantiers respectivement encadrés par chacun des deux signataires, l'un à l'extérieur et sous le porche d'entrée, l'autre à l'intérieur dans la partie sépulcrale.

A l'extérieur, la campagne 2011 a permis le démontage complet d'un amas pierreux obturant l'entrée immédiatement en avant du porche. D'une hauteur insuffisante pour fermer la galerie, cet amas a longtemps été vu comme une accumulation de matériaux issus de la dégradation naturelle des parois en raison de son emplacement et de la disposition en baignoire des matériaux, phénomène classique dans l'espace contraint de cette partie de la galerie dépourvue de plafond.

L'étude minutieuse de cet amas a permis cette année de réfuter cette interprétation. On a pu constater en effet :

- qu'il contenait des éléments étrangers aux parois comme des rognons de silex volumineux, ou tout du moins en surnombre, et des grès ferrugineux,

- qu'il présentait une dissymétrie marquée dans son agencement avec les plaquettes calcaires les plus importantes cantonnée à son bord interne ainsi qu'un tri granulométrique manifeste sans aucun cailloutis interstitiel, comme il y en aurait nécessairement eu dans le cadre d'un effondrement ou d'une éboulisation progressive,

- qu'il était appuyé, côté interne, sur de très grandes dalles disposées de champ et restées en équilibre malgré un très léger dévers vers l'intérieur,

- que nombre de pierres étaient altérées par le feu, sans que les parties chauffées montrent une quelconque ignition sur place (pierres en position secondaire et non foyers en place).

Ces nouveaux éléments permettent d'attribuer à cet amas un statut d'aménagement construit. Il recouvrait un dallage grossier sous lequel a été identifié, en toute fin de chantier, un crâne écrasé et quelques fragments osseux humains. Un petit sondage sous le dallage a de plus révélé la présence d'une fosse au remplissage contenant des éléments chauffés et brûlés. Ces découvertes ont justifié le report de leur fouille en 2012.

L'amas pierreux est coiffé par une épaisse couche d'argile rouge sans cailloux qui le déborde largement, surtout à l'intérieur. L'analyse sédimentologique faite par C. Ferrier montre qu'elle ne peut provenir de l'intérieur de la grotte. Son origine est encore en

discussion. Elle pourrait résulter de processus naturels de versant tout comme participer à l'aménagement de l'entrée où elle marquerait une autre partie du dispositif de fermeture. Cette masse d'argile est en effet scellée à son tour par des colluvions caillouteuses véritables, bien différentes.

Cette argile a fossilisé rapidement l'amas pierreux qui ne montre pas de traces d'altération ni de ruine, y compris vers l'extérieur. La faible hauteur de ce dernier, sa construction dissymétrique et la présence de grandes plaquettes sur champ suggèrent l'existence d'éléments périssables sur lesquels aurait été appuyée la construction en pierres. Plusieurs scénarios explicatifs sont envisagés pour tenter de reconstituer le dispositif d'obturation de la grotte dont le confinement est par ailleurs attesté par plusieurs traits du dépôt funéraire.

A l'intérieur, la fouille a permis d'achever l'exploration du dépôt funéraire et de démonter le dallage sur lequel il était en partie installé. Ce dernier est composé de plaquettes calcaires minces disposées à plat, à même le sol de la cavité. Elles ne proviennent pas du plafond, ainsi leur présence serait d'origine anthropique. En outre, ce dallage irrégulier forme un aménagement discontinu loin de couvrir toute la surface utile. Il est cependant directement associé à la zone funéraire dense. Aucun vestige humain n'a été recueilli directement sous les pierres. Le sédiment sous-jacent sera toutefois plus profondément dégagé lors de la prochaine campagne.

Juste en arrière du porche d'entrée, la fouille a également révélé l'existence d'une petite concentration osseuse le long de la paroi sud, à laquelle répond, du côté nord, une concentration d'artefacts en silex, essentiellement des couteaux à dos et des lames brutes. Cette concentration osseuse est également la seule du gisement à être recouverte par des pierres. Y étaient associées, à la base du dépôt, deux haches polies en dolérite dont une ébauche. Cet ensemble singulier est séparé du dallage d'entrée par une petite marche.

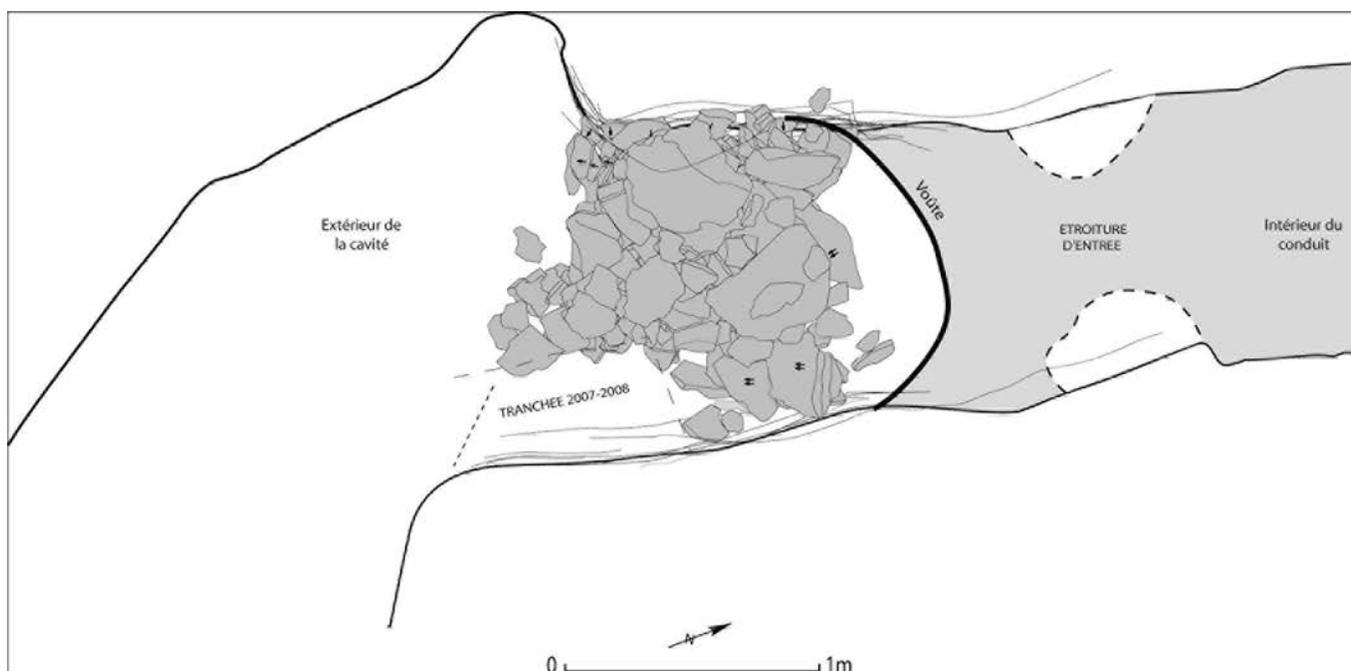
A l'autre extrémité du dépôt funéraire, vers le fond de la grotte, un tout autre type d'aménagement a été reconnu. Il consiste en deux concentrations de vestiges réparties sur toute la largeur, mais plus denses à proximité des parois, dans les bandes P, Q et sud de R. De forme oblongue, ces fosses se développent sur une soixantaine de centimètres. Elles sont riches en vestiges humains fragmentés, en petites pierres et en mobilier. Les tessons appartiennent aux mêmes vases que ceux identifiés dans la couche funéraire. Une concentration remarquable de dentales accompagnait le remplissage de ces deux fosses. La signification

de tels creusements est évidemment délicate. Seule pour le moment est établie leur concomitance avec le reste du dépôt funéraire. Ils ne sont pas encore entièrement fouillés. La poursuite de cette exploration visera notamment à estimer l'impact des fentes de dessiccation qui sont particulièrement nombreuses et développées dans ce secteur de la cavité.

Une analyse palynologique a été tentée sous le seul crâne retrouvé en place en M9 l'an dernier. Elle n'a malheureusement pas livré de résultats significatifs.

Un corpus de sept dates <sup>14</sup>C effectuées sur os situe un usage de la cavité funéraire entre 4050 et 3800 avant J.-C.

Chancerel Antoine et Courtaud Patrice



Le Bugue - Grotte Mykolas. Amas pierreux barrant l'entrée de la cavité.

Bas Moyen Âge  
Epoque moderne

## LE BUISSON-DE-CADOUIN Cadouin - Cloître de l'abbaye

Dans le cadre de la restauration du cloître de l'abbaye de Cadouin, le service départemental de l'archéologie a assuré ponctuellement de février à juillet 2011 une surveillance de travaux. En fin d'opération, ce suivi fut complété par deux sondages manuels en sauvetage urgent dans les galeries nord et est, en amont de la réfection des sols.

Pour le jardin, la réalisation de tranchées d'assainissement de faible profondeur (20 à 40 cm) destinées à la collecte des eaux pluviales n'a pas permis d'atteindre les niveaux médiévaux. Seule la tranchée bordant la galerie ouest a livré quelques restes de maçonneries modernes. Proche de l'angle nord-ouest de la galerie, un massif de fondation encore parementé a été observé sur 3 m de long. Sa position reste difficile à interpréter en l'absence d'indice archéologique.

Par ailleurs, deux sondages manuels totalisant 7 m<sup>2</sup> ont été pratiqués dans la partie centrale de la

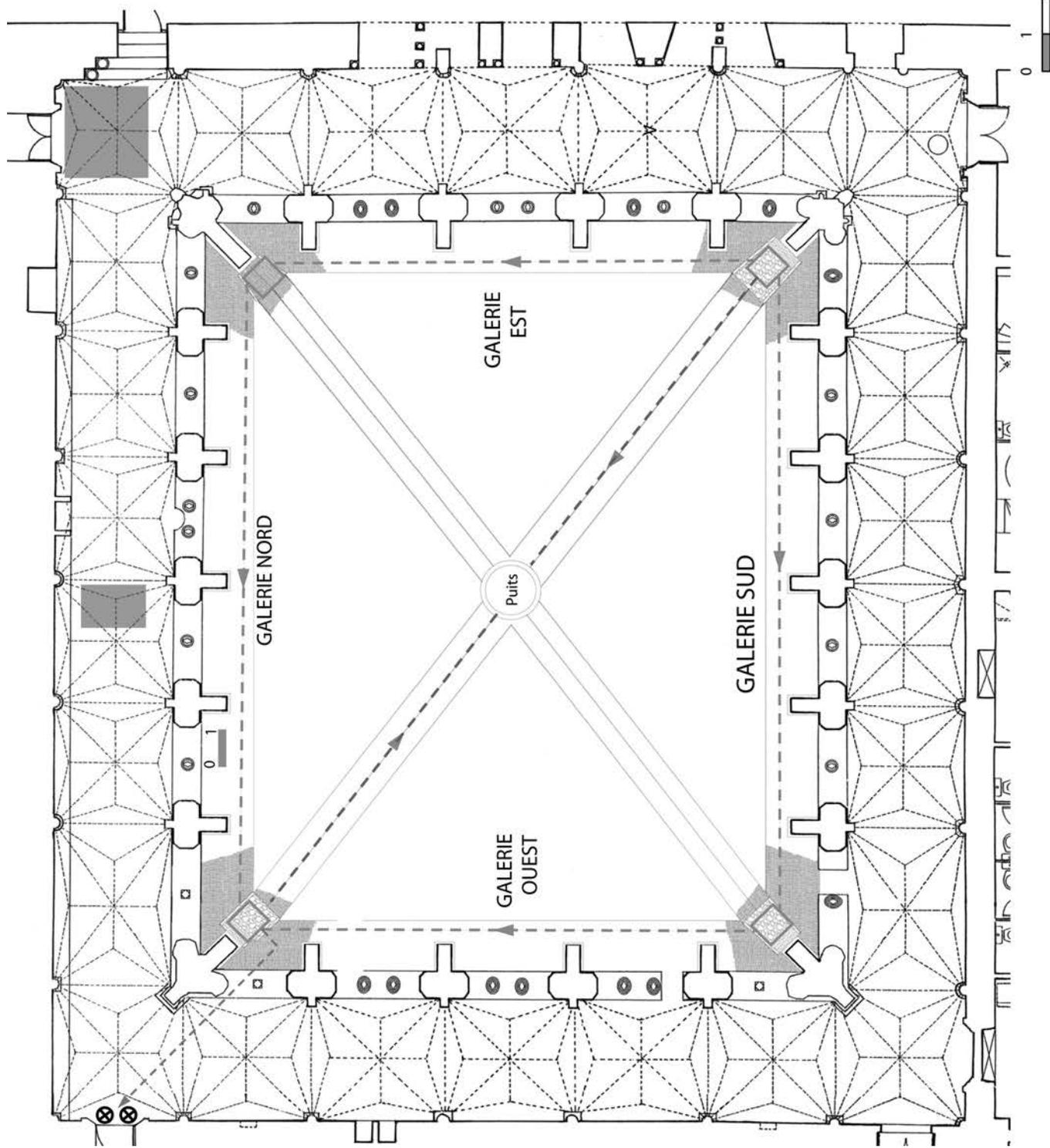
galerie nord et dans l'angle septentrional de la galerie est pour mieux cerner les étapes de construction et d'aménagement du cloître roman et de l'abbatiale.

Dans la galerie nord, le sondage a permis l'étude d'une fondation située à l'aplomb de la banquette qui borde le mur commun de l'abbatiale et du cloître. Celle-ci repose directement sur la roche mère à 1 m 60 de profondeur. Cette excavation nous renseigne sur les étapes de construction du mur et a permis d'identifier d'anciens sols en terre battue précédant le dallage du cloître. Néanmoins, la rareté du mobilier limite l'interprétation. Tout au plus, de faibles indices céramiques évoquent le Moyen Âge central.

Dans la galerie est, le sondage reste dans des aménagements modernes à vocation funéraire. Au cours de ce terrassement, il a été mis au jour un sujet immature en pleine terre partiellement fouillé et un ossuaire en coffre maçonné reconverti postérieurement en tombe pour sujet adulte. Avec la participation

Le Buisson-de-Cadouin - Cadouin  
Cloître de l'abbaye.

Plan de localisation des travaux et des sondages  
archéologiques. DAO Implantation A. Barbeyron  
SAD - CG 24 (fond de plan ACMH - février 2008).



- reseaux
- Regards
- Tuyaux d'évacuation en attente
- SONDAGE ARCHEOLOGIQUE

DAO Implantation A.Barbeyron - SAD - CG 24



*Le Buisson-de-Cadouin - Cadouin - Cloître de l'abbaye.  
Ci-dessus : Galerie nord, localisation du sondage. Ci-dessous : Galerie est, localisation du sondage.*



d'Anaïs Dufresne (Master 2 en anthropologie), la fouille du tiers supérieur de l'ossuaire a révélé au moins six individus dont quatre adultes et deux immatures. Le mobilier se caractérise surtout par de rares fragments de terre cuite architecturale. Par ailleurs, un fil en alliage cuivreux a été retrouvé associé à une première vertèbre cervicale d'adulte. Concernant l'architecture de l'ossuaire, les parois internes sont élevées en moellons équarris, liés au mortier. Le scellement de cette structure par un plaquage d'argile est évalué chronologiquement à une date postérieure à 1650. En effet, sont retrouvées sur ce niveau trois monnaies modernes en alliage cuivreux : deux doubles tournois (1630 et 1640) ; un double Penny écossais émis entre 1625 et 1649 (règne de Charles Ier Stuart).

L'originalité de cette structure se fonde sur la réaffectation de l'ossuaire en tombe en coffre avec couverture en dalles pour le dépôt d'un sujet adulte.

Le mobilier principal de la tombe a livré un cortège d'épingles à linceul, de perles de chapelet à l'étonnante diversité (verre, bois, os et ambre), d'éclats en verre de fioles et un élément de plaque perforée en bronze.

Pour la couverture, la réutilisation de dalles calcaires issues de sarcophage plat ou en bâtière a été systématique. La séparation entre les deux étapes, ossuaire puis tombe en coffre se matérialise par ce fin placage d'argile (1 à 2 cm seulement) servant de fond intermédiaire à la structure. Ce placage particulièrement bien conservé, a été probablement réalisé grâce à une planche ou un coffrage en bois aujourd'hui disparu. Par conséquent, pour la galerie est, cet ensemble aménagé confirme l'existence d'un dispositif classique d'inhumations et de dépôts funéraires parallèles au mur de l'abbatiale.

Barbeyron Arnaud

*Paléolithique supérieur*

## LE BUISSON-DE-CADOUIN Grotte de Cussac

Cf. notice en fin de volume, rubrique Projets collectifs de recherche.

Jaubert Jacques

*Diachronique*

## CAMPAGNE Forêt départementale

L'opération de prospection-inventaire commencée en 2011 par le service départemental de l'archéologie devrait s'étaler sur plusieurs années. L'objectif majeur est de constituer une documentation sur le patrimoine de la forêt départementale, du Paléolithique moyen à la période médiévale.

La campagne de 2011 a consisté d'abord à établir un inventaire préliminaire des sites. Ensuite, un travail de reconnaissance et de relevé s'est concentré sur le plateau du Fayard dans le massif nord. L'enceinte externe du plateau a pu ainsi être relevée en 3D grâce à une station totale, avec l'aide d'un topographe (Vincent Dargery). Celle-ci couvre une surface de plus de 3,5 ha et est conservée sur une hauteur de plus de 3 m, notamment dans sa portion la plus méridionale. Au nord, un mur moderne ou médiéval bien conservé

vient réduire la surface enclose, tandis que le tracé du rempart est plus arasé dans sa portion septentrionale.

Au sommet du plateau, un nouveau polissoir a été découvert à quelques mètres du polissoir bien connu des Salles. Il s'agit d'un bloc isolé, situé légèrement en avant du chaos de grès posé au sommet des formations crétacées du Coniacien. Il porte trois plages polies, deux larges cuvettes peu profondes et un sillon à profil en V, toutes trois altérées par des chocs thermiques. L'année 2012 devrait permettre de poursuivre le relevé 3D des structures du plateau du Fayard, notamment les talus et l'enceinte interne, ainsi que les structures médiévales localisées au pied de la falaise du massif nord.

Ihuel Ewen

Au cours d'une journée de prospection organisée par le club Histoire, Mémoire et Patrimoine de La Tour-Blanche, nous avons retrouvé, au lieu-dit «Chez Tézy» deux des trois silos qui étaient indiqués par l'abbé Chaumette au début du siècle dernier. Autour de ceux-ci, un réseau de stries orthogonales, très marquées sur le plateau calcaire, nous a intrigué.

Le site est localisé au bord sud d'un plateau calcaire appartenant à la formation géologique du Turonien. Ce banc de calcaire blanc, de 15 à 20 m d'épaisseur, affleure dans tout le secteur de La Tour blanche, Cercles, Bourg-des-Maisons, Léguillac-de-Cercles, et Paussac. Il est l'objet d'une exploitation depuis des centaines d'années comme en témoignent les très nombreuses carrières à ciel ouvert et souterraines. L'acquisition médiévale du secteur est également illustrée par de nombreux souterrains aménagés, comme le «cluzeau aux sept chambres» situé à 100 m.

Le décapage a été effectué sur un rectangle de 12 m ouest/est et 11 m sud/nord, soit 132 m<sup>2</sup>, par enlèvement d'une couche de terre végétale recouvrant la dalle. L'épaisseur de cette couche varie d'environ 5 cm au sud à 15/20 cm au nord.

Un relevé de toute la surface dégagée a été effectué au 1/20. L'opération sur cette première tranche s'est donc contentée d'apporter des informations sur la répartition des vestiges et fournir une chronologie relative de ces derniers.

Ce décapage nous a permis de retrouver au total cinq silos disposés en demi-cercle. Parmi ceux-ci, le premier (en partant de l'ouest) était vide, les deux suivants vidés puis re-remplis il y a quelques dizaines d'années (selon le témoignage des propriétaires). Les deux derniers n'étaient pas connus et pourraient ne pas avoir été fouillés.

Des trous de poteaux bien identifiés, au nombre de vingt, sont de formes et de tailles variées (circulaire, ovale, rectangulaire). Par ailleurs, en trois endroits la lecture superficielle ne permet pas de distinguer s'il s'agit de trous de poteaux, ou d'accidents de terrain.

Silos et trous de poteaux se situent tous dans la moitié sud du site, la partie nord a vraisemblablement fait l'objet d'un colmatage réalisé avec de l'argile et des cailloux dans une dépression formée par une diaclase dans la dalle calcaire. Cette observation nous incite à opter pour une zone destinée au battage.

Le décapage a également mis en évidence que toute la dalle calcaire était striée de manière relativement régulière particulièrement dans la zone ouest du site. Ces stries sont orientées nord/sud, est/ouest et sud-ouest/nord-est. Les plus marquées indiquent l'utilisation d'un outil de section rectangulaire tracté, vraisemblablement un araire. Les stries orthogonales sont espacées de 30 cm en moyenne.

Le long de la bordure méridionale du site, une série de petits fronts de taille constituent les vestiges d'une ancienne carrière à ciel ouvert, de modeste emprise *a priori*.

Le mobilier trouvé lors du décapage, bien que peu nombreux, permet malgré tout d'entrevoir une occupation du site au Moyen Âge.

Les structures dégagées mettent en évidence un lieu dédié au sud à l'extraction de la pierre et au nord probablement au battage et au stockage de la production de céréales. Un bâtiment couvrirait en partie l'espace d'ensilage.

En ce qui concerne les stries observées, il paraît vraisemblable qu'elles proviennent d'un défrichement après une longue période d'abandon.

Dans l'écheveau constitué par les différentes traces en négatif, une chronologie possible peut être déduite :

— une première phase correspondant au creusement des silos et des trous de poteaux pour la construction d'un bâtiment agricole rectangulaire prenant appui sur les trous de poteaux les plus importants à l'est des silos ;

— une deuxième phase avec l'utilisation du plateau sud comme carrière ;

— une troisième phase concernerait le défrichement et la mise en culture d'une partie du site.

Un certain nombre de questions demeurent sans réponses, en particulier celles regardant la chronologie des bâtiments érigés sur le site. A cette fin, la fouille des structures en creux pourrait nous permettre de dater l'époque de leur dernière utilisation et par là même celle du bâtiment agricole qui leur était associé. En outre, le décapage complet de la bande sud du terrain devrait également éclairer la stratégie d'exploitation de la carrière.

Au Moyen Âge, Cercles se développe autour d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême. Dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle,



Cercles et la Tour-Blanche sont sous l'influence angoumoise et jusqu'à la Révolution demeureront une enclave de l'Angoumois en Périgord. Ces deux villages très proches, sont au carrefour de deux voies de communication, celle de Périgueux à Angoulême et Saintes et celle de Limoges à Bordeaux. Le plateau de Cercles révèle ainsi, au travers de cette parcelle décapée, les traces matérielles d'activité agraire et les indices d'un peuplement médiéval sur ses marges. D'autre part, de longues bandes de terre propices à la culture des céréales (longe ou «rejoblo») bordent ce plateau calcaire. Ceci pourrait expliquer la présence de

nombreux silos situés à proximité. Notons également la présence à une centaine de mètres d'un cluzeau important (aux «sept Chambres»), probablement situé en dessous d'un habitat.

La désertification des campagnes suite à la guerre de Cent ans, le déclin du prieuré dès le XV<sup>e</sup> siècle, peuvent expliquer l'abandon du site pendant une longue période. Les traces d'aire apparaissent en dernier et plaident pour la ré-appropriation du lieu par le défrichement dans une période relativement proche (XIX<sup>e</sup> siècle ?)

Duverneuil Gabriel



*Cercles - Chez Tézy - Ensemble du site, vue du sud.*



## COULOUNIEIX-CHAMIERES

### Chansaud, La Rolphie

Le diagnostic effectué sur une parcelle située sur un sommet calcaire érodé d'une surface de 2 509 m<sup>2</sup>, n'a livré ni structure ni mobilier archéologique, malgré un taux d'ouverture de 10 %. Le recouvrement sédimentaire d'une puissance moyenne de 15 cm,

formé exclusivement du niveau arable, reposait directement sur le rocher.

Poissonnier Bertrand

Périodes récentes

## COURSAC

### La Mare de Fer

Une demande de diagnostic anticipé préalablement au projet de vente de deux lots destinés à la construction de deux maisons individuelles est à l'origine de cette intervention. L'emprise du diagnostic est située au sud-ouest de l'actuel lotissement de « Font de Meaux », où une fouille préventive réalisée par l'Inrap en 2005 a livré deux fossés circulaires, vestiges probables de tumuli arasés du Premier Âge du Fer, un ensemble de trous de poteaux et des fossés d'attribution chronologique pré ou protohistorique, et les produits d'une industrie lithique néolithique malheureusement ramassés hors contexte (Kerouanton 2005). Plus à l'est, aux « Privats Nord », le tumulus de « Bos du Fourg » a fait l'objet d'une fouille partielle en 1976 par Ch. Chevillot, puis d'une publication par l'auteur en 1992 (cf. dans ce même volume, Coursac « Les Privats Nord »).

Le contexte d'intervention est une ancienne parcelle plantée de châtaigniers. Les neuf tranchées ouvertes correspondent à plus de 11 % des 2710 m<sup>2</sup> du projet de vente des deux lots. La stratigraphie reconnue montre un couvert humifère conservé sur une épaisseur de 0,15 à 0,35 m et posé la plupart du temps directement sur le sommet de la terrasse tertiaire, des argiles de

couleur orangée à rouge, avec des rognons de silex, des fragments calcaires, des poches graveleuses et parfois de larges plaques d'oxydations. Un niveau argileux grisâtre, à gros sables, fragments de silex et de calcaire, s'observe parfois entre la couche humifère et les argiles rouges orangées ; ces dernières reposent sur des argiles plastiques versicolores beige/jaune à blanc, à gros blocs de silex. Les limites entre ces faciès sédimentaires sont toujours assez nettes.

Cette opération de diagnostic répond par la négative aux questions posées. L'environnement proche au sud-ouest de la fouille de « Font de Meaux » reste exempt de vestiges conservés, qu'ils soient proto ou préhistoriques. Les trois segments de fossés observés immédiatement sous la couverture végétale relèvent de réseaux parcellaires vraisemblablement récents. La reconnaissance sédimentaire montre la persistance d'un phénomène déjà signalé lors des précédentes opérations récentes de diagnostics et de fouille, à savoir une érosion très importante, voire une disparition des niveaux d'occupation anciens.

Merleau Marie-Luce

## COURSAC

### La Haute Morinie

Trois opérations distinctes ont été menées sur ce lieu-dit en 2011 :

- terrain Pinguet et Tessaud (963 m<sup>2</sup>) ;
- terrain Ramat (963 m<sup>2</sup>) ;
- terrain Degraaf et Zizert (980 m<sup>2</sup>).

Dans un secteur pourtant marqué par des occupations néolithiques et une nécropole tumulaire du Premier Âge du Fer, aucune de ces opérations n'a livré de traces archéologiques.

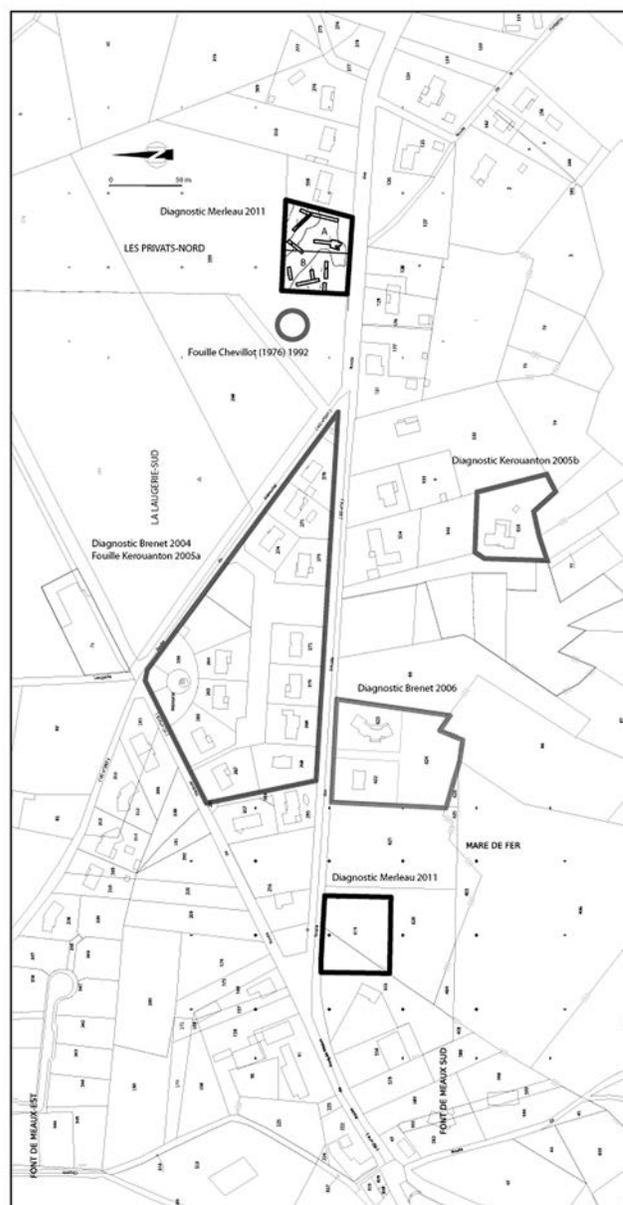
Poissonnier Bertrand

## COURSAC Les Privats Nord

Cette intervention archéologique répond à une demande de diagnostic anticipé en préalable au projet de vente de deux lots (A et B) destinés à la construction de deux maisons individuelles. L'emprise du diagnostic est située immédiatement à l'est du tumulus de « Bos du Fourg » (cf. cercle sur la figure), dont le centre a fait l'objet d'une fouille en 1976 puis d'une publication (Chevillot 1992) : devant la rareté du mobilier céramique et métallique, ce tumulus est attribué, avec prudence, au Premier Âge du Fer. Une opération de fouille menée en 2005 a confirmé une occupation pré et protohistorique de ce secteur mais avec une érosion très importante des vestiges (Kérouanton 2005a), tandis qu'au sud-est, les diagnostics de 2005 (Kérouanton 2005b), 2006 (Brenet 2006) et 2011 (voir notice dans ce volume, Coursac, « Mare de Fer ») se sont révélés globalement négatifs.

L'important couvert boisé a conditionné l'implantation des sondages mais non le pourcentage de surface ouverte : les neuf tranchées correspondent à plus de 10 % des 2650 m<sup>2</sup> du projet de vente des deux lots. La stratigraphie reconnue montre un couvert humifère de 0,15 à 0,35 m, qui repose directement sur le sommet argileux rouge orangée à rognons de silex de la terrasse tertiaire, avec parfois intercalé un lambeau conservé d'un niveau d'altération plus limono-sableux et plus jaune. Cette reconnaissance sédimentaire montre la persistance d'un phénomène déjà signalé lors des précédentes opérations récentes de diagnostics et de fouille, à savoir une érosion très importante, voire une disparition des niveaux d'occupation anciens : les rares mobiliers archéologiques encore présents se retrouvent dans l'actuelle couverture végétale, suite à des démantèlements anciens vraisemblablement d'origine agricole. C'est le cas de quatre pièces lithiques éparses retrouvées dans le cadre de ce diagnostic, pour lesquelles on ne peut proposer de datation ni d'origine. Une concentration plane de rognons de silex d'une surface irrégulière de 2,20 m pour 1,30 m, isolée et sans mobilier associé, observée immédiatement sous la couverture végétale à l'extrémité sud du sondage 3, reste difficile à interpréter et à dater. Les trois segments de fossés rectilignes apparus dans les sondages 1, 2, 4 et 5 relèvent probablement d'anciens réseaux parcellaires ; deux d'entre eux sont parallèles, avec une orientation nord-ouest/sud-est, et la présence d'un fragment de brique mécanique suggère une datation sub-actuelle. L'environnement proche à l'est du tumulus de « Bos de Fourg » (actuel « Privats-Nord ») apparaît donc exempt non seulement d'aménagements contemporains du premier âge du Fer, mais plus généralement de tout type de structures anciennes autres qu'agricoles récentes.

Merleau Marie-Luce



Localisation des interventions archéologiques récentes dans le secteur du diagnostic 2011 sur fonds cadastral  
(© Inrap S. Boulogne, A. Lagarrigue, M.-L. Merleau).

- Brenet, M. Font de Meaux (Coursac, Dordogne). *Rapport de diagnostic*, Inrap Grand-Sud-Ouest, 2004, 39 p.
- Brenet, M. ; Vigier, S. et Bernard, F. Mare de Fer (Coursac, Dordogne). *Rapport de diagnostic*, Inrap Grand-Sud-Ouest, 2006, 11 p.
- Chevillot, Ch. Le tumulus du Premier Âge du Fer du « Bos-du-Fourg » à Coursac (Dordogne). *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines (ADRAHP)*, t.7, 1992, p. 41-68
- Kérouanton, I. (dir.) et Rouzo, P. (coll.). Coursac « Font de Meaux » (Dordogne, Aquitaine). *Rapport de fouilles*, Inrap Grand-Sud-Ouest, 2005a, 110 p.
- Kérouanton, I. Coursac « Maison Jeannette » (Dordogne, Aquitaine). *Rapport de diagnostic*, Inrap Grand-Sud-Ouest, 2005b, 40 p.



## CREYSSE

### Cablanc, Préfagnoux

La prescription archéologique fait suite à une demande volontaire de diagnostic sur un terrain cadastré AT 80p. La parcelle de 5390 m<sup>2</sup> est englobée dans une zone de protection archéologique. Les terrains concernés sont situés dans les alluvions de la basse plaine de la Dordogne, au pied du plateau de Pécharmant, à la sortie du vallon des Coutets ; des diagnostics récents ont permis d'y mettre en évidence de nombreuses occupations paléolithiques (Cantalouette), néolithiques (Les Galinoux), protohistoriques (Cablanc) et médiévales (Les Gilets, Cablanc).

La zone diagnostiquée constitue la très basse terrasse de la Dordogne, elle révèle sur le plan sédimentaire une stratigraphie homogène composée de limons puissants de 1 à 1,60 m reposant sur la terrasse graveleuse. Cette terrasse présente des ondulations que l'on pourrait rattacher à une ou

plusieurs îles présentes au Pléistocène. Ce contexte insulaire, bien que propice aux implantations humaines, n'a pas permis de retrouver de marqueurs significatifs d'anthropisation paléolithique. De même, contrairement aux diagnostics proches réalisés ces dernières années, aucun paléochenal susceptible de compléter le corpus des analyses paléoenvironnementales n'a été observé.

Pour la Protohistoire, un léger « bruit de fond » matérialisé par quelques tessons situés en position secondaire et attribuables au Second Âge du Fer a été constaté dans un sondage situé en bordure de la voie ferrée. Le Moyen Âge est attesté par une unique fosse de taille très limitée et visiblement isolée. Quant à la période moderne à contemporaine, un segment de fossé rectiligne et peu profond, sans mobilier, est à signaler.

Martin Jean-Michel

## CREYSSE

### La Nauve, Cablanc, Préfagnoux

Notice non parvenue.

Bourguignon Laurence (Inrap).

## CREYSSE

### La Nauve, Cablanc, Préfagnoux

Entre le 27 et 28 janvier 2011, cette opération de diagnostic a été réalisée aux lieux-dits La Nauve, Cablanc, Préfagnoux sur la commune de Creysse en Dordogne.

La prescription du Sra fait suite à une demande anticipée et volontaire déposée par le GFA du château de Tiregand.

L'assiette du projet se développe sur une parcelle (AV 138) d'une superficie de 7430 m<sup>2</sup>.

Cette opération nous a permis d'identifier cinq grands ensembles : trois sont constituées par des structures en creux, deux par du mobilier épars et en position secondaire.

Les deux premiers niveaux (ensemble 1 et 2) ne peuvent pas être datés. Toutefois, leur position

stratigraphique nous indique qu'ils se situeraient, dans l'hypothèse la plus ancienne à la Tène. Le fossé de l'ensemble 1 semble toutefois relativement récent.

Le fossé de l'ensemble 4 pourrait s'intégrer à l'indice de la Tène observé sur la parcelle mitoyenne (Grigoletto 2011) de même que le mobilier de la Tène probable (ensemble 3), repéré au sein de la couche 3.

Le Néolithique ou l'Âge du Bronze est également reconnu par du mobilier céramique épars et en position secondaire. Il confirme toutefois, la récurrence des indices de ces périodes dans cette zone de la vallée.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric (Inrap)



## CREYSSE

### La Nauve, La Roque

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé au lieu-dit La Nauve, La Roque sur la commune de Creysse, près de Bergerac. L'arrêté de diagnostic répond à la demande du propriétaire foncier actuel d'évaluer le potentiel archéologique sur les parcelles concernées (172 750 m<sup>2</sup>).

Le terrain à diagnostiquer est situé entre le pied du plateau du Pécharmant et la plaine alluviale de la Dordogne, à 34 m d'altitude NGF. Au total, 189 sondages, entre 20 et 25 mètres de longueur, ont été implantés sur l'emprise des travaux.

Ils ont livré quelques rares vestiges archéologiques en stratigraphie, parmi lesquels un fragment de pièce bifaciale isolée, probablement solutréenne, deux

concentrations lithiques attribuables à la Protohistoire ou au Néolithique et quelques structures éparses contenant très peu ou pas de mobilier.

Nous pouvons signaler également la présence de mobilier dispersé dans les labours. Il s'agit, pour l'essentiel, de matériel lithique taillé (nucléus à éclats, préformes de haches) et de tessons de céramique attribuables à un Néolithique au sens large.

L'opération a également permis d'effectuer de nombreuses observations géomorphologiques relatives à la formation et au fonctionnement des terrasses alluviales holocènes de la Dordogne.

Folgado Milagros

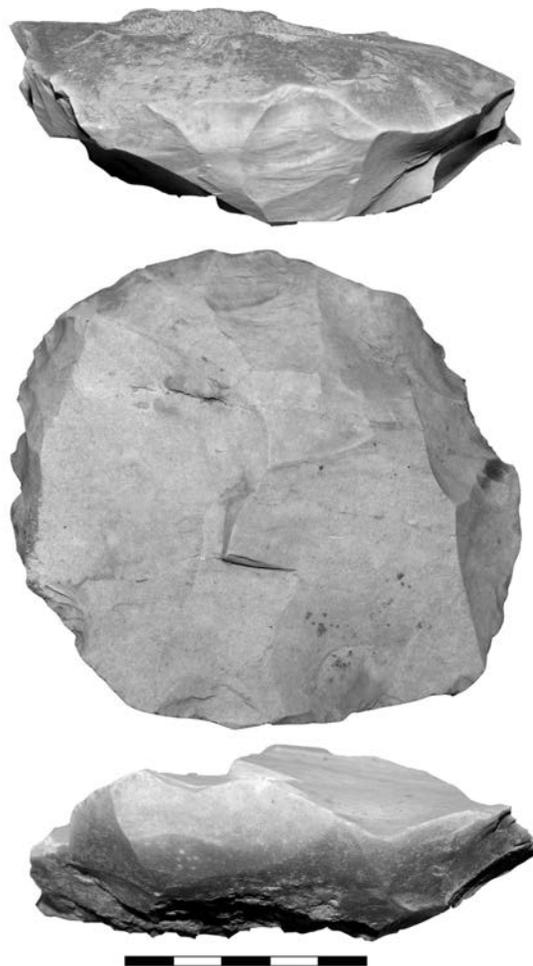
## CREYSSE

### Les Coutets

L'intervention archéologique a été motivée par un projet de construction d'une maison individuelle sur un terrain, qui se présente sous la forme d'une parcelle rectangulaire entièrement clôturée de 2167 m<sup>2</sup>. Il est situé sur la moyenne terrasse du plateau du Pécharmant, dont les formations sédimentaires sont largement décrites lors des travaux de la déviation nord de Bergerac, notamment sur les différents sites de Cantalouette (Cantalouette I, Cantalouette II, Cantalouette III, Sans Pareil et Vieux Coutet). Le sous-sol de ce plateau a été marqué par la présence d'un réseau de dolines qui a contrôlé significativement la dynamique sédimentaire.

Trois sondages ont été réalisés, dont la profondeur varie de 0,90 m à 2 m environ. Ils permettent de vérifier l'existence d'une probable nouvelle doline. Cette dépression assez profonde, d'origine karstique, est située dans la partie ouest de la parcelle et s'étend au-delà en dehors de l'emprise. Les transferts sédimentaires verticaux y sont importants et favorisent la formation de niveaux de sables graveleux dits «grains de sel», comportant en général de nombreux artefacts (sond. 1 et 2, C2). Ce n'est pas vraiment le cas sur ce diagnostic puisque les sondages ont permis de mettre au jour un corpus lithique attribuable au Paléolithique moyen, non structuré et relativement peu abondant si on le compare aux sites voisins. L'étude géologique a démontré que cette sous-représentation de traces anthropiques en place ne résultait pas d'un processus érosif, mais bien d'un relatif *hiatus* dont l'origine n'est pas connue

Martin Jean-Michel



Sondages 1 et 2, nucléus Levallois de modalité bipolaire.



## CREYSSE

### 18 allée des Mésanges

Le projet d'aménagement qui a occasionné le diagnostic archéologique prévoit la construction d'une maison individuelle associée à un système d'assainissement et une piscine. La parcelle, de forme étroite, est située dans le bourg de Creysse sur la rive droite de la Dordogne, en bordure d'une falaise calcaire haute d'environ 30 mètres qui marque l'extrémité du plateau de Pécharmant. Ce secteur est connu depuis le XIXe siècle pour être particulièrement sensible sur le plan archéologique. Depuis, les nombreuses découvertes du Paléolithique, faites à l'occasion de la construction de la déviation de la RN 21 de Bergerac et antérieurement sur le site notamment de Barbas, confirment l'intérêt scientifique du secteur.

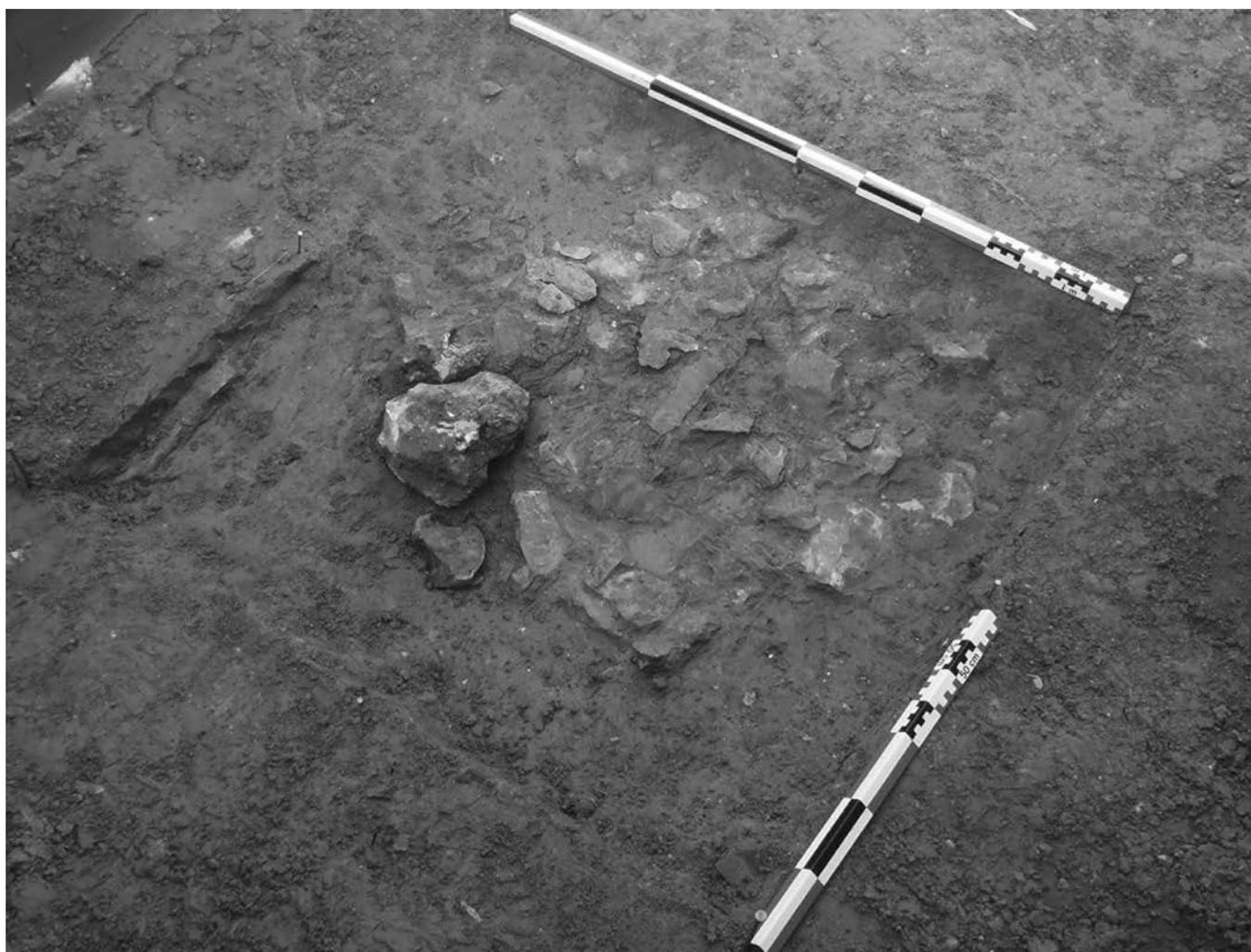
Les trois sondages réalisés sur la basse terrasse de la Dordogne au pied du talus de creusement de la moyenne terrasse, permettent de vérifier l'existence d'une nouvelle occupation magdalénienne qui semble constituer une extension du site de Villazette. Les niveaux colluviaux récents issus du talus et qui évoluent vers le sondage 3 en sables et limons argileux ont révélé en position secondaire, sous la forme d'un léger

bruit de fond, du mobilier céramique assez rare sans forme véritablement identifiable et du mobilier lithique sur silex attribuable au Néolithique.

L'occupation magdalénienne est révélée par un amas de débitage bien structuré, constitué majoritairement d'éclats de façonnage, et apparaissant dans le sondage 1 à la cote -2 m. Les états de surface du mobilier lithique provenant du silex du Bergeracois est très satisfaisant, allant de frais à peu lustré, il indique une bonne conservation du niveau.

Cet amas se positionne dans des limons argileux homogènes (débordement pléistocène de la Dordogne) marqués par la présence de lentilles de graviers et de galets issus des colluvions depuis le talus. Ces lentilles sont observées sur le site de Villazette et elles sont également associées à un niveau d'occupation d'âge magdalénien. C'est probablement la continuité de ce dernier qui est mise au jour dans sur le site diagnostiqué. Dans ce cas, il s'agirait d'une occupation de grande ampleur sur cette basse terrasse.

Martin Jean-Michel



*Vue de l'amas de débitage magdalénien.*

## CREYSSE La Nauve

Au lieu-dit La Nauve, avant la construction du centre d'exploitation routier départemental de Bergerac, le diagnostic réalisé sur près d'un hectare par le service d'archéologie de la Dordogne s'est révélé négatif en dépit de la richesse relative des terrains alentour, déjà objet de plusieurs diagnostics.

Sur l'ensemble de l'emprise en effet, les graves de la terrasse alluviale de la Dordogne ont été rencontrées immédiatement sous la terre végétale.

Chadelle Jean-Pierre

## CREYSSE Les Rivelles

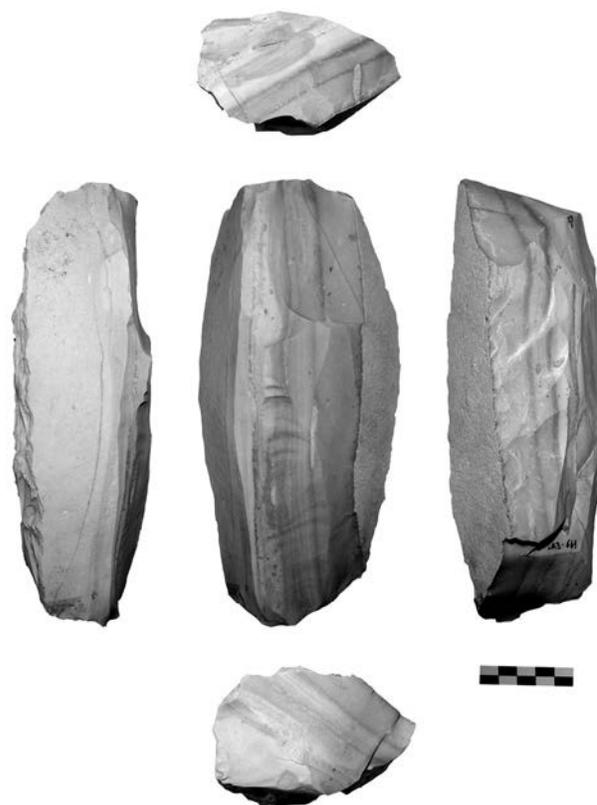
Un diagnostic archéologique a été réalisé au lieu-dit Les Rivelles. Les parcelles concernées couvrent une surface de 13042 m<sup>2</sup> et concernent un projet de construction de cinq maisons individuelles. Cette opération préventive complète d'autres diagnostics réalisés en 2009 et 2010 par l'Inrap (Prodéo et Sellami 2009 et Prodéo 2010) dans des parcelles situées à environ 100 m au nord-est de ce projet. Ils avaient révélé pour l'essentiel la présence d'artefacts lithiques attribués au Paléolithique.

Le terrain à diagnostiquer est situé sur le plateau du Pécharmant entre les bassins du Caudeau et de la Dordogne. La surface actuelle montre, dans sa moitié ouest, un pendage vers le sud-est avec des altitudes N<sub>GF</sub> moyennes de 100 à 95 m. La parcelle à l'est, est quasi-horizontale, à 95 m d'altitude en moyenne.

Il est important de signaler la présence, à quelques centaines de mètres, de plusieurs sites de chronologie paléolithique, fouillés dans les années 70 et 80, comme Corbiac et Champ-Parel (Bordes 1970a et b, Texier 1991, Chadelle 1990, 2000, 2005) et un peu plus éloignés à 1,5 km à l'est, des sites de la déviation nord de Bergerac fouillés entre 2005 et 2007, de Combe Brune 1, 2 et 3 (Bourguignon et al. 2004, Bidard et al. 2011, Folgado et al. 2005, Brenet et al. 2008a et b, 2009).

Les seize sondages effectués ont livré en quantité variée et parfois en forte densité, des vestiges lithiques (N = 1901) concernant exclusivement le Paléolithique. Une première approche morpho-technologique des artefacts ainsi que leurs positions stratigraphiques similaires ou différenciées dans les sondages nous ont permis d'identifier deux périodes chrono-culturelles bien distinctes (cf. fig.).

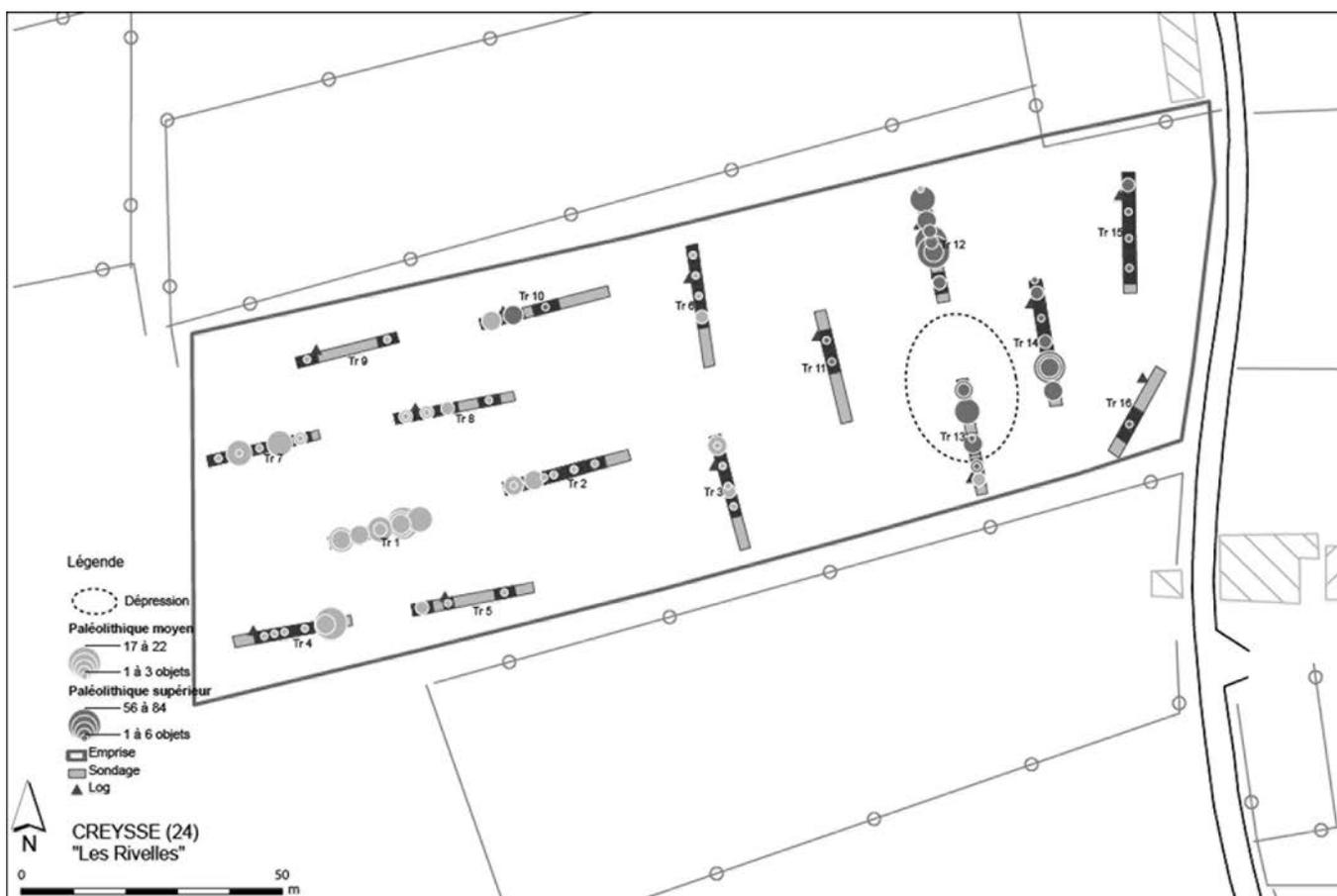
Le Paléolithique moyen, situé dans la partie ouest, la plus pentue de l'emprise est représenté par 307 artefacts lithiques prélevés dans les sondages 1



Nucléus laminaire bipolaire.

à 10. L'état de conservation des pièces lithiques est assez moyen avec des états de surface variés, parfois sur une même pièce. Une représentation déséquilibrée des phases de la chaîne opératoire a été également remarquée.

L'ensemble est technologiquement homogène avec un débitage d'éclats Levallois centripète dominant, accompagné par quelques éléments discrets de Levallois laminaire. L'ensemble entre dans la variabilité



Creysse - Les Rivelles.  
Localisation et représentativité du matériel lithique dans les sondages concernant le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur

des industries du Paléolithique moyen régional (entre 190 ka et 60 ka) sans permettre une attribution chrono-culturelle plus précise. Comme élément de comparaison, on peut évoquer les gisements de Combe Brune à quelques centaines de mètres à l'est et en particulier celui de Combe Brune 2, daté à 190 Ka, et qui livre une industrie (Levallois centripète associé à du Levallois laminaire, présence discrète de Discoïde) présentant des affinités avec l'assemblage décrit ici (Brenet *et al.* 2008).

La zone concernée par ce ou ces niveaux du Paléolithique moyen couvre une surface de 1200 à 1500 m<sup>2</sup> aux abords des sondages 1, 4 et 7, les plus représentatifs étant localisés au sud/ouest de l'emprise.

Le Paléolithique supérieur est représenté par 784 pièces lithiques prélevées dans les sondages 10 à 16 situés sur la moitié est de l'emprise. Elles appartiennent au sommet de ce qui semble être un niveau archéologique à forte densité. La présence

de concentrations (dans les sondages 12 et 14), des blocs de roches diverses (quartzite, silex et autres dans le sondage 12) laisse entendre une structuration potentielle de l'espace.

Avec des caractéristiques technologiques homogènes et spécifiques, le schéma laminaire bipolaire observé sur les nucléus (cf. fig.) a été déjà décrit pour des industries gravettiennes comme celle très proche de Corbiac à Bergerac (Chadelle, 1990, 2000, 2005 ; O'Farrell 1996, Tixier 1991).

Une chronologie relative entre 29000 et 22000 BP peut donc être proposée à titre indicatif. Seule une étude plus poussée des nucléus et/ou de nouvelles découvertes (et datations) pourrait affiner cette toute première proposition d'interprétation chrono-culturelle.

L'étendue de la zone concernée par le niveau d'occupation gravettien supposé pourrait atteindre au moins 1500 m<sup>2</sup> aux abords des sondages (12, 13 et 14) les plus denses.

Folgado Milagros

## DOMME

### Grotte du Mammouth

La grotte ornée du Mammouth ou « Grotte Saint-Front » s'ouvre dans la falaise Saint-Front à Domme en rive gauche la Dordogne. Voisine de la grotte ornée du Pigeonnier, elle est connue pour son art pariétal gravé et sculpté (grand mammouth) attribué au Paléolithique supérieur.

Elle présente également des dépôts d'objets intentionnels dans certaines anfractuosités rocheuses de ses parois dont les premiers éléments avaient été découverts en 2008 par O. Huard.

Depuis, une prospection détaillée des parois de la cavité a été réalisée dans le cadre d'un travail doctorant. Neufs dépôts d'objets intentionnels y ont été découverts. Il s'agit de sept artefacts en silex, d'un fragment de dent d'herbivore et d'une esquille d'os.

L'étude de ces vestiges et de leurs contextes de réalisation a été effectuée au cours de mes campagnes de recherches précédentes. Il consistait en un examen exclusivement visuel sans contact ni prélèvement des objets et de leur support rocheux.

Les conclusions de ce précédent travail montrent que les dépôts pariétaux d'objets observés dans la grotte du Mammouth sont, en de nombreux points, semblables à ceux observés dans d'autres grottes ornées du Paléolithique supérieur européen. Ils relèvent d'une des pratiques symboliques de dépôt identifiées en grottes ornées au Paléolithique supérieur.

L'un des enjeux de l'étude est également de savoir s'il existe un lien de contemporanéité entre la réalisation de l'art pariétal et le dépôt des objets.

L'iconographie pariétale de la grotte du Mammouth avait été attribuée par B. et G. Delluc à la phase culturelle « Solutréen/Magdalénien ancien ». En l'absence de datation radiocarbone des dépôts,

l'éventuelle corrélation chrono-culturelle entre ces deux activités pariétales reste délicate à évaluer. Afin d'apporter des éléments de réponse, une grande lame de silex (dépôt pariétal : MAM.L1.a) a été prélevée en décembre 2011. L'objectif de ce prélèvement est de voir si cet objet a pu être utilisé lors la réalisation de l'art (gravure ?) et d'en proposer éventuellement une caractérisation chrono-culturelle.

En amont de ce prélèvement, une localisation topographique et un enregistrement photogrammétrique (P. Mora, Archéotransfert, Ausonius, université Bordeaux 3) de la lame a dans son contexte pariétal ont été réalisés.

La caractérisation typo-technologique et l'examen tracéologique (H. Plisson, PACEA, université Bordeaux 1) de cet objet sont en cours de réalisation.

Lors du prélèvement de 2011, deux nouveaux artefacts en silex ont été découverts à proximité immédiate. Ces deux vestiges sont toujours en place dans la fissure.

Le premier est un fragment de lame (dépôt pariétal : MAM.L1.d) de 6 cm de longueur environ. Il était jusqu'alors invisible et insoupçonné car masqué sous la partie mésiale de la grande lame prélevée. Il était en partie recouvert de sédiment de désagrégation de la paroi. Le second artefact, un petit éclat de silex (dépôt pariétal : MAM.L1.e), a également été découvert au cours de cette opération dans la même fissure.

Cela porte désormais à cinq le nombre d'artefacts en silex découverts déposés dans la grande fissure horizontale de cet entablement et à sept le nombre total d'objets en silex déposés dans les parois de la grotte du Mammouth.

Peyroux Magali

## EYMET

### La Grande Brûlade

Cette opération de diagnostic archéologique a concerné un projet de construction d'une maison individuelle sur la commune de Eymet.

La zone considérée couvre une superficie de 2300 m<sup>2</sup>, avec une présomption d'occupation antique.

Trois tranchées ont été réalisées représentant une surface de 150 m<sup>2</sup>, c'est-à-dire 6,5 % de la totalité du projet. Aucun élément d'occupation humaine ancienne n'a été recueilli.

Sandoz Gérard

## LES EYZIES-DE-TAYAC

### La grotte d'Abzac (Gorge d'Enfer)

Au début du mois d'avril, lors d'une mission de surveillance dans le vallon de Gorge d'Enfer, zone très sensible car elle a livré des sites majeurs du Paléolithique, J.-Ch. Portais a remarqué quelques os humains remaniés par la bauge d'un sanglier.

Les os qui en proviennent se trouvent à une dizaine de mètres de celle-ci. Ils correspondent aux vestiges d'un adulte relativement robuste. En l'absence de tout vestige autre qu'osseux, aucune chronologie ne peut être avancée.

Une opération de sauvetage urgent, rapidement mise en place, à consister à dégager la partie supérieure du remplissage d'où les ossements semblaient provenir et ceci sur une surface de 1 m<sup>2</sup>.

La fouille livre quelques os humains dispersés d'un adulte pouvant appartenir au même sujet que celui précédemment identifié, mais un os d'enfant a aussi été découvert.

Le fait que cet abri révèle les restes squelettiques au minimum de deux sujets suggère une origine

ancienne de ces vestiges. Les os sont globalement bien conservés, mais avec une fragmentation des pièces les plus volumineuses. La fossilisation invite à formuler une date « récente », qui peut toutefois remonter au Néolithique. Il reste sans aucun doute d'autres vestiges osseux dans ce remplissage puisque nous avons décidé d'arrêter l'exploration à la découverte d'un deuxième individu. Leur position stratigraphique, primaire ou secondaire, tout comme leur extension restent inconnues.

Plusieurs hypothèses sont possibles, mais actuellement en l'absence de vestiges archéologiques et d'éléments chronologiques, il est impossible de préciser le contexte de cette découverte.

Une datation <sup>14</sup>C par accélérateur s'avère nécessaire pour préciser l'ancienneté des vestiges anthropologiques et d'envisager alors une éventuelle reprise des opérations archéologiques.

Courtaud Patrice

## LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

### Grotte de Font-de-Gaume

#### ■ **Taphonomie des parois ornées**

L'opération archéologique concernant la grotte de Font-de-Gaume est conduite dans le cadre du programme Blanc ANR « Micro-analyses et datations de l'art préhistorique dans son contexte archéologique » (2008-2012). Le programme autorisé en 2011 porte sur l'étude des phénomènes taphonomiques affectant les parois, comme les formations calcitiques, les vermiculations, la « crasse des siècles », etc. Il s'agit de mieux comprendre les processus de formation de ces éléments et leur éventuel impact conservatoire sur les représentations.

#### ■ **Les vermiculations**

Cette année a été exclusivement consacrée à l'étude des vermiculations (S. Konik, D. Lafon, J. Riss, C. Ferrier, B. Kervazo, F. Plassard et I. Reiche). Ces formations posent un problème de conservation en raison de leur impact visuel plus ou moins important et de leur incidence sur les peintures préhistoriques. Les processus, qui en sont à l'origine, restent mal connus, même si le rôle de l'eau apparaît établi. Il convient de caractériser ces formations tout en élaborant une méthodologie de suivi de l'aspect des parois dans le

temps, basé sur un protocole de mesure sans contact, d'enregistrement et de comparaison des données de couleur. Pour cela, les caractéristiques chromatiques et morphologiques des vermiculations ont été étudiées par traitement d'images calibrées. Par ailleurs, à partir d'échantillons prélevés en 2010, des analyses physico-chimiques ont été conduites par microscopie électronique à balayage couplée à un système d'analyse X (EDX), par microdiffraction de rayons X et par spectroscopie d'émission de rayons X et gamma induits par un faisceau de protons ( $\mu$ PIXE/PIGE). Ces analyses en cours visent à préciser l'organisation microscopique des amas et à identifier leurs principaux constituants.

#### ■ **Observations de terrain**

L'acquisition de données *in situ* et leur traitement ont nécessité plusieurs jours de travail, notamment la mise au point méthodologique (calibration des capteurs CMOS utilisés pour les mesures chromatiques, amélioration du dispositif d'éclairage, ...). Une cartographie des parois à vermiculations ainsi qu'une couverture photographique et macrophotographique calibrée et des mesures spectroradiométriques ont



été réalisées. A Font-de-Gaume, les vermiculations se développent dans la partie ornée. Leur extension ancienne est biaisée par les nettoyages de parois effectués dans les années 1970 et 2000. Dans certains secteurs de la partie ornée (2<sup>ème</sup> partie de la galerie principale, diverticule terminal), des vermiculations se sont développées après les nettoyages.

#### ■ **Etudes en cours et perspectives**

Différentes méthodes d'analyses d'images sont appliquées sur les mesures chromatiques afin de caractériser le phénomène des vermiculations et d'optimiser le suivi dans le temps des surfaces étudiées. Les cartographies chromatiques nous permettent d'étudier la morphométrie des amas. Les résultats préliminaires ont fait l'objet d'une communication dans

le cadre du colloque de clôture de l'ANR Madapca organisé au MNHN et au C2RMF en novembre 2011. Ils seront publiés prochainement.

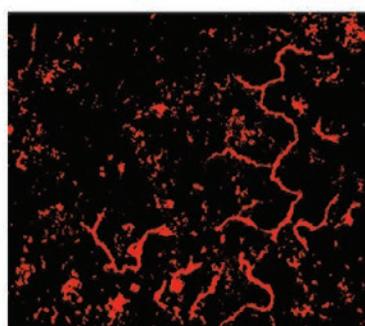
Dans l'avenir, il convient de poursuivre le traitement des données chromatiques et les analyses morphométriques. Il faut rechercher les différents signaux aptes à être suivis dans le temps, dans une perspective de conservation. Il nous faut aussi développer les analyses physico-chimiques. Les approches chromatiques non invasives et physico-chimiques doivent être associées pour comprendre les relations entre couleur *in situ* et état de la matière, cerner le phénomène, suivre son évolution et, si possible, le limiter voire le prévenir.

Paillet Patrick

## Etude chromatique des vermiculations



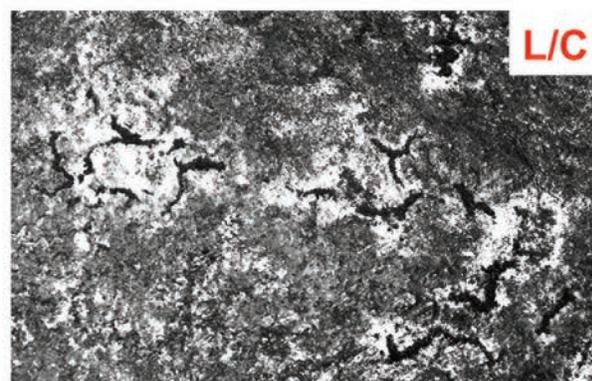
Image de départ



Extraction d'éléments en fonction de leur signature chromatique



Image de départ



Mise en évidence des halos

Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil - Grotte de Font-de-Gaume - Taphonomie des parois ornées.  
Exemples de traitement des mesures chromatiques de deux portions de parois de la grotte de Font-de-Gaume.  
En haut : extraction d'éléments en fonction de leur signature chromatique, en bas : étude d'une surface avec des vermiculations affectant du pigment.

## LES EYZIES-DE-TAYAC

### L'occupation humaine de l'abri Pataud il y a 22 000 ans

L'opération archéologique programmée débutée en 2005 (avec une année blanche en 2009) s'est poursuivie en 2011 dans le cadre d'une deuxième autorisation triennale (2010-2012). Son objectif scientifique principal est de poser la question suivante sur de nouvelles bases : « Quel est le statut des vestiges humains de la couche 2 (Gravettien final) ? » Dans cette perspective, la fouille d'une partie du témoin laissé par H.-L. Movius en 1963 est menée parallèlement à l'étude des collections et l'analyse critique des archives anciennes conservées à l'abri Pataud.

En 2011, la fouille de la partie avant, ou coupe sagittale, (dépôts soliflués) a été terminée en début de campagne. Les travaux ont donc surtout concerné les dépôts cryoturbés du fond de l'abri. La poursuite des observations géoarchéologiques (A. Lenoble) a permis de préciser la paléotopographie de la couche 2 (cf. fig.). À leur arrivée, les Gravettiens finals se sont installés sur des coulées de solifluxion préexistantes, induisant une topographie « en marche d'escalier » de la nappe de vestiges. Les deux premières coulées de solifluxion (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> coulées) étaient immobilisées, alors que la coulée supérieure (2<sup>nd</sup>e coulée) a continué à progresser, déformant la nappe de vestiges, sans toutefois redistribuer stratigraphiquement les objets, comme l'a confirmé l'analyse taphonomique. La position de la dalle gravée (cf. fig.) située dans la partie adjacente à la fouille actuelle a pu être précisée. Non seulement cette dalle est dans sa position originelle, mais on peut penser que sa partie supérieure (la partie ornée) était accessible au moins au début de l'occupation de la couche 2.

Une nouvelle unité archéologique, l'U.A.N, a été définie dans le fond de l'abri. De couleur brune assez foncée, elle contient des cailloux anguleux à sub-anguleux fortement colmatés par du sédiment. Elle est archéologiquement riche, notamment en silex et en silex brûlés, et pourrait correspondre, avec une autre unité archéologique (U. A.M), à la première occupation de l'abri par les gravettiens finals, ce qui devra être confirmé par la poursuite de la fouille dans ce secteur.

#### ■ Foyers

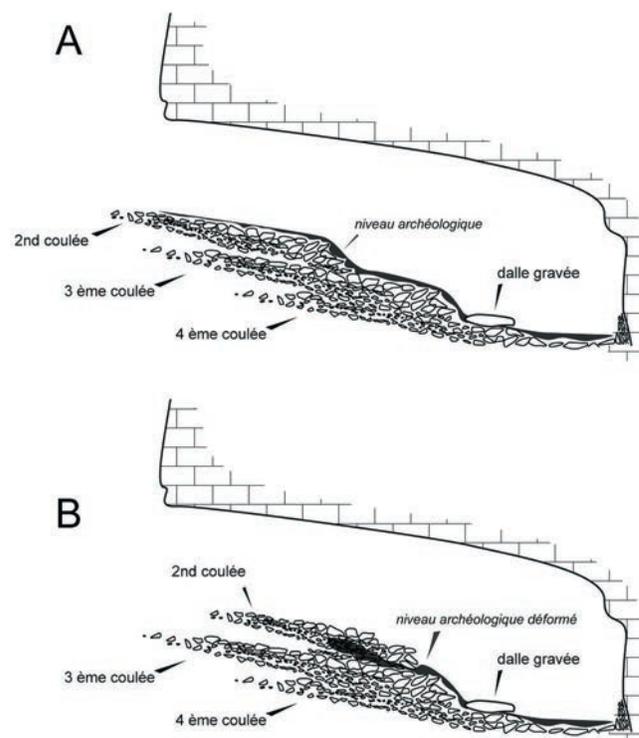
Aucune structure de combustion n'est connue dans la couche 2. Cette absence est paradoxale car ce niveau contient un nombre important d'objets brûlés (os brûlés, charbons, calcaire rubéfié). Plusieurs hypothèses peuvent être évoquées pour expliquer cette absence : destruction des structures de combustion par des phénomènes naturels syn et post-dépositionnels, non reconnaissance lors des fouilles

de H.-L. Movius, présence hors de la zone fouillée, feu à même le sol sans structure construite.

L'étude des signaux issus de la combustion (charbons de bois et ossements brûlés) indique une dispersion dans le sens de la pente, de l'avant vers le fond de l'abri (L. Marquer). L'étude anthracologique en cours (I. Théry-Parisot) apporte des éléments nouveaux pour la compréhension de cette couche, notamment l'existence probable de deux épisodes de combustion. Si des activités liées au feu sont donc bien avérées dans la couche 2 de l'abri Pataud, ces nouveaux résultats devront être confrontés avec les données de la fouille, pour tenter d'expliquer l'absence de structure de combustion.

#### ■ Industrie lithique

En 2011, une actualisation de l'étude des séries lithiques a été effectuée, en prenant en compte les pièces découvertes en 2010 : 775 pièces dont 112 outils. Intégrée à celles des années précédentes (3236 pièces au total, dont 395 outils ; fouilles 2005-2010), cette série confirme la tendance lamellaire du Gravettien final de l'abri Pataud (37 % des supports).



Les Eyzies-de-Tayac - Abri Pataud.

A - paléotopographie du site au moment de la première occupation archéologique de la couche 2.

B - disposition actuelle de la même nappe de vestiges après progression de la coulée de la solifluxion l'ayant enfouie (schémas A. Lenoble).

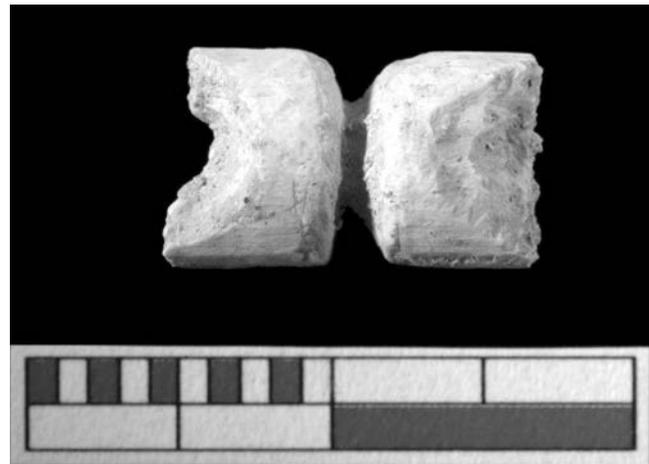
Sous-estimée dans les séries anciennes, les microlithes (essentiellement des lamelles à dos) y sont largement majoritaires, puisqu'ils représentent près de 70 % de l'outillage retouché. L'étude lithologique (A. Morala) confirme : 1) la prépondérance de l'approvisionnement local (86 % de silex sénonien) sur l'approvisionnement allochtone (13 %) ; 2) le rôle principal joué par les matériaux locaux pour la production des grandes lames caractéristiques du Gravettien final et des supports lamellaires de microlithes. Une forte variabilité de la composition lithologique apparaît entre certaines unités archéologiques. Par exemple, l'U.A. M, dans le fond de l'abri, présente une fréquence de silex allochtones de 35 %, exclusivement du Bergeracois, très supérieure à celle de toutes les autres unités archéologiques. Il en est de même pour la production lamino-lamellaire, qui est fortement variable selon les unités archéologiques. Il ne semble toutefois pas exister de lien direct entre les productions lamino-lamellaires et les sources d'approvisionnement, puisque les silex allochtones et sénoniens ont été alternativement utilisés dans ce but.

La poursuite de la fouille apportera certainement des informations clés concernant l'interprétation des nappes de vestiges dans le fond de l'abri, et l'identification de phases d'occupations distinctes au sein de la couche 2.

### ■ Éléments de parure

Parmi les 22 pièces en matière dure d'origine animale découvertes en 2011, l'étude préliminaire (C. Vercoutère) décompte dix pièces en ivoire de Mammouth : sept éléments de parure, une baguette et deux squames bruts. Cet animal est d'ailleurs représenté quasi-exclusivement par son ivoire.

Les deux squames bruts correspondent probablement à de la matière première destinée à la fabrication d'éléments de parure. La baguette, les perles rectangulaires (très nombreuses) et pendeloques, ainsi que certains exemplaires de



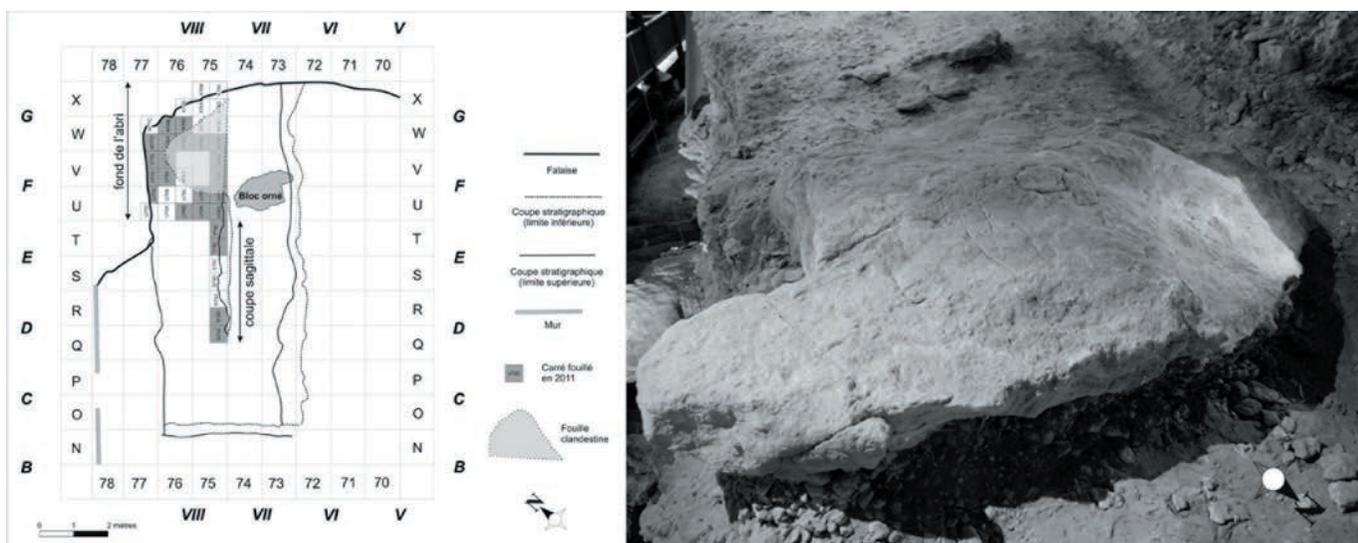
Les Eyzies-de-Tayac - Abri Pataud.  
AP/11-V76B-351, éléments de parure en ivoire de Mammouth en cours de façonnage (cliché L. Chiotti).

perles rectangulaires en cours de fabrication (cf. fig.) permettent de formuler l'hypothèse de la fabrication d'éléments de parures *in situ*. Cette hypothèse a par ailleurs été testée par la réalisation expérimentale de perles rectangulaires.

Signalons enfin la publication en 2012 d'une première synthèse des fouilles 2005-2009. A la question posée sur le statut des vestiges humains de la couche 2, cette publication propose d'apporter la réponse suivante : « Les données anthropologiques et contextuelles permettent de retenir l'existence de dépôts funéraires primaires, avec prélevement de certains os, et de dépôts secondaires. [...] »

L'hypothèse privilégiée est celle de gestes relevant d'un comportement funéraire original et différent de celui connu pour le Gravettien ailleurs en Europe, où la sépulture primaire est la règle. » (Nespoulet, Chiotti, Henry-Gambier (dir.), sous presse : p. 204).

Nespoulet Roland et Chiotti Laurent



Plan de la zone de fouille, indiquant les carrés fouillés en 2011 et la position du bloc orné (cliché L. Chiotti).

## LA FORCE

### Le Château

Suite à une sollicitation de l'association de recherches archéologiques et historiques du pays de La Force (ARAH), une campagne de prospection géophysique a été menée sur la commune de La Force afin de retrouver les vestiges du château édifié au début du XVII<sup>e</sup> siècle et détruit à la Révolution. Les investigations se sont déroulées au sommet d'un éperon rocheux dominant la Dordogne, où de nombreux témoignages, plans et représentations, pour la plupart bien postérieurs à la période révolutionnaire, plaçaient l'édifice. Cette étude a été réalisée en collaboration avec Hélène Mousset, conservatrice au service régional de l'archéologie d'Aquitaine.

Deux méthodes complémentaires de prospection (électrique et électromagnétique) ont été employées afin d'optimiser les interprétations des résultats et de répondre au mieux à la problématique. Les investigations destinées à retrouver des traces de maçonneries de l'édifice sans avoir à creuser le sol ont concernées une surface d'un peu plus d'un hectare.

Celle-ci était bordée sur deux faces de pentes abruptes et sur la troisième d'un ensemble de bâtiments anciens. L'un d'eux, le Pavillon des Recettes, permettait semble-t-il d'accéder aux jardins du château.

Les prospections ont mis en évidence plusieurs structures dont des éléments remarquables (bâtiments, angle de murs) dessinés sur des représentations du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles ont ainsi permis de positionner le château, de confirmer son plan très original connu par la documentation et d'évaluer ses dimensions réduites. Toutefois, les résultats montrent un épierrement très conséquent de la plupart des structures, probablement jusqu'aux soubassements. Les investigations géophysiques ont également révélé des aménagements qui pourraient être antérieurs à la construction du début du XVII<sup>e</sup> siècle (large structure en arc de cercle barrant l'éperon) et qui correspondent peut-être aux vestiges d'un *castrum*.

Mathé Vivien

## GRIGNOLS

### Le château

L'ensemble fortifié de Grignols occupe l'extrémité d'un plateau calcaire bordant la vallée du Vern. Le château *stricto sensu* s'intègre à une enceinte triangulaire isolée vers l'est du reste du plateau par un large fossé. La basse cour, entourée d'un rempart, s'étire vers le nord-ouest et l'extrémité du promontoire, formant une plate-forme de 150 m x 60 m.

En l'état actuel de nos connaissances, l'élévation du château révèle différents états de construction : bâti au XIII<sup>e</sup>, il a été modifié aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Le projet de rétablissement du niveau de circulation initial d'une porte actuellement semi-enterrée au sud-ouest de l'entrée principale a conduit à la prescription de ce diagnostic archéologique.

Deux tranchées ont été réalisées en vue d'observer notamment les bases de cette porte reliant château et basse cour ainsi que celles de la fortification.

En avant de la porte, sous des remblais, l'aménagement de sol en relation avec l'ouverture a pu être mis en évidence. Le niveau de base de ce sol semble se poursuivre sous l'embrasement, ce qui invite à supposer que la porte a pu initialement fonctionner sans seuil. Si elle était avérée, la possibilité d'un fonctionnement sans seuil puis avec seuil impliquerait

une modification d'usage, la porte charretière d'origine se trouvant limitée à l'usage des piétons par ce changement.

Le mur du château nord-sud, longé par la tranchée de diagnostic, repose directement sur le substrat calcaire.

La seconde tranchée a permis la découverte surprenante à cet emplacement d'un mur antérieur à l'élévation du château estimée du XV<sup>e</sup> siècle. La recherche de sa base, à même le calcaire, a révélé un fort infléchissement du substrat du nord-est vers le sud-ouest. La largeur de ce mur est comparable aux aménagements du château dans sa phase du XIII<sup>e</sup> siècle, mais la présence d'un socle de fondation l'en différencie. Si son aspect monumental est évident, sa fonction reste indéterminée à ce stade d'investigation.

Après la démolition partielle de ce mur, le site a été remblayé pour procéder à l'installation d'un autre mur, perpendiculaire au premier et conservé en fondation sous l'actuel mur du château. Un second mur, de facture plus modeste, attribué à l'époque moderne, est également postérieur à ce remblaiement.

Gineste Marie-Christine

## MARQUAY

### Abri de Cap-Blanc

Dans la continuité de notre recherche doctorale sur les abris sous roche sculptés du Magdalénien moyen, nous avons achevé en 2011 la réévaluation de la frise de Cap-Blanc, par le relevé de la partie gauche de la paroi ornée (Bourdier et coll. 2009-2010 ; Bourdier 2010).

De nouveau, cette opération était guidée par la problématique de structuration du dispositif pariétal et de son évolution au cours de l'occupation du site : y a-t-il eu plusieurs compositions successives et quelles furent leurs caractéristiques (technique, thèmes, forme) ? Dans cette zone, l'hypothèse d'un cheval partiellement retaillé en bison avancée par A. Leroi-Gourhan (1965) restait à démêler puisqu'elle fut acceptée puis rejetée par A. Roussot (1972, 1984).

Cette zone, de 6,50 m de long pour une hauteur moyenne de 1,50 m, a donné lieu à un relevé analytique, réalisé par vidéo-projection selon la méthodologie mise en place sur la frise sculptée de la Chaire-à-Calvin (Pinçon *et al.* 2005), et employée depuis la reprise des recherches à Cap-Blanc en 2008.

Cinq sculptures ont été identifiées, relevant de deux ensembles pariétaux différents. Ainsi, le premier cheval de la frise est venu remplacer un bison de profil droit, dont le mufler est encore visible tout comme le fantôme de la bosse dorsale. Comme l'avait proposé A. Leroi-Gourhan, ce bas-relief témoigne donc bien d'une retaille, mais, selon nous, le bison est antérieur au cheval : le support est nettement abaissé au niveau du cou et de la tête, indiquant que le relief de ce segment anatomique du bison a dû être profondément raboté pour être transformé en protomé de cheval, tandis que le corps était conservé et intégré. Par ailleurs, l'antériorité du bison et le réemploi de son corps dans la nouvelle sculpture de cheval expliquerait la morphologie particulière de cet animal (un seul antérieur, tête dans l'alignement de la cervico-dorsale, corps épais) au regard de la forte unité formelle des autres chevaux. Ce cheval est étroitement associé à un second cheval de profil droit dont sa tête recouvre en partie l'arrière-train selon un effet de composition rencontré à l'extrémité droite de la frise.

Derrière eux, une tête épaisse au museau carré et au chanfrein légèrement concave rappelle la tête (aurochs ? renne ?) qui surplombe le grand cheval au centre de la frise. À l'extrémité gauche, dans une zone fortement écaillée et concrétionnée, ont pu être repérés les vestiges d'un arrière-train (patte postérieure et croupe arrondie), ainsi que les fonds de sculpture du ventre et du poitrail – jusqu'alors inédits – qui leur seraient associés. Toute détermination zoologique est impossible pour ce quadrupède. Néanmoins, ces nouveaux éléments montrent que la tête de bovidé ne peut pas se raccorder à ce corps sans une forte aberration anatomique. Il s'agit donc vraisemblablement de deux entités graphiques distinctes dont il est difficile de définir la place au sein de la chronologie du dispositif pariétal.

Bourdier Camille

- Bourdier, C. avec la collaboration de Pinçon, G., Abgrall, A. Huard, O. et Peyroux, M. Histoires de bisons et de chevaux : regard sur l'évolution de la frise pariétale du Cap-Blanc (Marquay, Dordogne) à travers l'analyse du panneau de l'alcôve. *Paléo*, 21, 2009-2010, p. 17-38.
- Bourdier, C. *Paléogéographie symbolique au Magdalénien moyen. Apport de l'étude des productions graphiques pariétales des abris-sous-roche occupés et sculptés de l'Ouest français (Roc-aux-Sorciers, Chaire-à-Calvin, Reverdit, Cap-Blanc)*. Thèse de l'université Bordeaux 1, 2 vol., 2010, 646 p., 162 fig., 28 tabl.
- Leroi-Gourhan, A. *Préhistoire de l'art occidental*. Paris : Mazenod, 1965, 485 p. ill.
- Pinçon, G. Fuentes, O. Bourdier, C. et Boche E. *Etude et relevés d'art pariétal. La Chaire-à-Calvin (Charente)*. Rapport d'activité annuelle, 2005, 50 p.
- Roussot, A. Contribution à l'étude de la frise sculptée du Cap Blanc. In : M. Almagro Basch, M. A. Garcia Guinea (Ed.), *Santander Symposium, Symposium internacional de arte rupestre*. Santander (14-20 septembre 1970). Madrid : Consejo superior de investigaciones, 1972, p. 87-115, 5 fig.
- Roussot, A. Abri du Cap-Blanc. In : *L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. Paris, Ministère de la Culture : 1984, p. 157-163.

*Ci-contre : Cheval en bas-relief taillé dans une ancienne sculpture de bison (Cl. C. Bourdier).*



## MONTIGNAC

### La Grande Béchade

A Montignac, dans le cadre de la protection de la grotte de Lascaux, le conseil général de la Dordogne a décidé d'ouvrir au pied de la colline un centre d'interprétation de l'art pariétal, Lascaux IV. Le diagnostic réalisé par le service d'archéologie de la Dordogne, sur les 6,5 ha d'emprise du projet, débouche sur des résultats modestes.

A flanc de colline, les terrains en forte pente se sont révélés couverts d'une épaisseur importante de dépôts carbonatés, stériles. Plus bas, dans la plaine alluviale de la Vézère, un niveau sédimentaire affecté par la cryoturbation du dernier maximum glaciaire et la pédogenèse holocène a livré des lambeaux d'une industrie moustérienne profondément affectée par le gel, remaniée et déplacée. Au toit de ce niveau sédimentaire, seuls quelques objets, également affectés par le gel et remaniés, attestent d'une discrète fréquentation à l'Aurignacien. Malgré la multiplication des sondages profonds, aucune trace du « paléochenal

du Doiran rejoignant la Vézère » évoqué dans la prescription du diagnostic n'a pu être retrouvée.

Au nord de l'emprise, à la faveur des dépôts holocènes qui marquent l'entrée du vallon du Régourdou, la préhistoire récente est un peu mieux représentée. Si le Néolithique lui-même n'est plus attesté que par des objets remaniés dans un cailloutis, quelques structures en fosse, arasées, préservent les traces d'une occupation dont une structure complexe avec poteaux porteurs est l'élément le plus marquant. Le caractère peu diagnostique du mobilier, rare et altéré, ne permet pas de trancher entre le Néolithique et la Protohistoire. La période gallo-romaine, en dépit d'une présence importante sur l'autre rive de la Vézère en aval de Montignac, reste peu représentée avec une seule fosse-dépotoir, également arasée.

Chadelle Jean-Pierre

Bas Moyen Âge

## MONTIGNAC

### Bourg - Maison Barrière

Situé au sud du bourg de Montignac, à 200 m de la rive gauche de la Vézère, ce diagnostic a été attribué au service départemental de l'archéologie en juin 2011. L'opération s'inscrit en amont d'un projet de centre médico-social établi au sud de l'ancien hôpital Saint-Jean et de la rue des Casernes. L'aménagement s'étend sur 1 640 m<sup>2</sup> incluant un espace bâti (Maison Barrière), un socle démolé issu d'un ancien atelier de menuiserie et un jardin d'agrément. L'étude du bâti ancien de la *Maison Barrière* a été confiée à l'Inventaire régional en collaboration avec la conservation départementale. Les principaux motifs de prescription par le service régional de l'archéologie d'Aquitaine portent sur les étapes de construction du faubourg médiéval et sur la vocation du lieu à proximité d'un espace conventuel. Le diagnostic s'est déroulé du 25 au 29 juillet 2011 avec une équipe de deux personnes. Une maille de quatre sondages et deux extensions ont été réalisés atteignant 9 % de l'emprise du projet (174 m<sup>2</sup>).

Deux sondages positifs ont mis en évidence une occupation médiévale de la parcelle du XIIIe au XVe siècle. La chronologie a été déterminée par la céramique récoltée dans les structures et sur le niveau d'activités identifié en tranchée 4. En dépit du fort arasement du site, la fréquentation de la parcelle peut se décliner en deux étapes : la première séquence entre le milieu du XIIIe et le milieu du XIVe siècle privilégie le bois pour l'aménagement et les fondations. Elle se

définit par des activités artisanales ou domestiques et par un aménagement circulaire sur poteau porteur (ST 15, 7, 8, 9). La destination exacte de cette structure paraît difficile à éclaircir mais en écho aux vases-silos rencontrés sur le site, nous avons probablement affaire à une aire de stockage de type grange ou grenier. La seconde étape débute après le milieu du XIVe siècle. Elle se définit par l'installation au sud-est de la parcelle d'un bâtiment sur socle calcaire et par l'utilisation de torchis pour un aménagement annexe. L'étude céramique réalisée en collaboration avec Yan Laborie (musée de Bergerac) a permis d'isoler deux groupes technologiques distincts. Le premier issu d'une production inédite de vases de stockage (jattes) confirme le maintien d'une tradition potière archaïque à l'échelle du faubourg. Le second composé surtout de vases à liquide reflète les innovations techniques du XIVe siècle. Au sein de ce corpus, le début du XIVe siècle est illustré par un bord de pichet décoré, typique d'une production de la châtelainie d'Auberoche. Par ailleurs, grâce à la superposition des vestiges sur le cadastre ancien, on constate que le bâtiment sur socle calcaire ne s'intègre pas au découpage régulier des îlots du faubourg du Barry. Ce constat fixe sans certitude l'antériorité de l'aménagement de la parcelle par rapport à la planification urbaine du secteur.

Barbeyron Arnaud

## MONTIGNAC Le Buy

Les lieux-dits « les Olivoux », « le Buy » et « le Chambon » se trouvent à la confluence de la Laurence et de la Vézère, à environ 1 km à au nord du bourg de Montignac.

Une première fouille effectuée par F. Jouannet en 1818, permet la découverte de bâtiments d'une villa portant des traces d'incendie. Parmi eux, une petite salle voûtée en briques livre des statues ainsi que des vases remplis de cendres.

Th. Monégier du Sorbier lui succède en 1887 et dresse le plan des vestiges, seul document à être parvenu jusqu'à nous, ainsi qu'une tête de bacchus tricornu, trouvée en 1821 et conservée au musée *Vesunna*. Les dissymétries observables sur le plan amènent à imaginer des reprises du bâti.

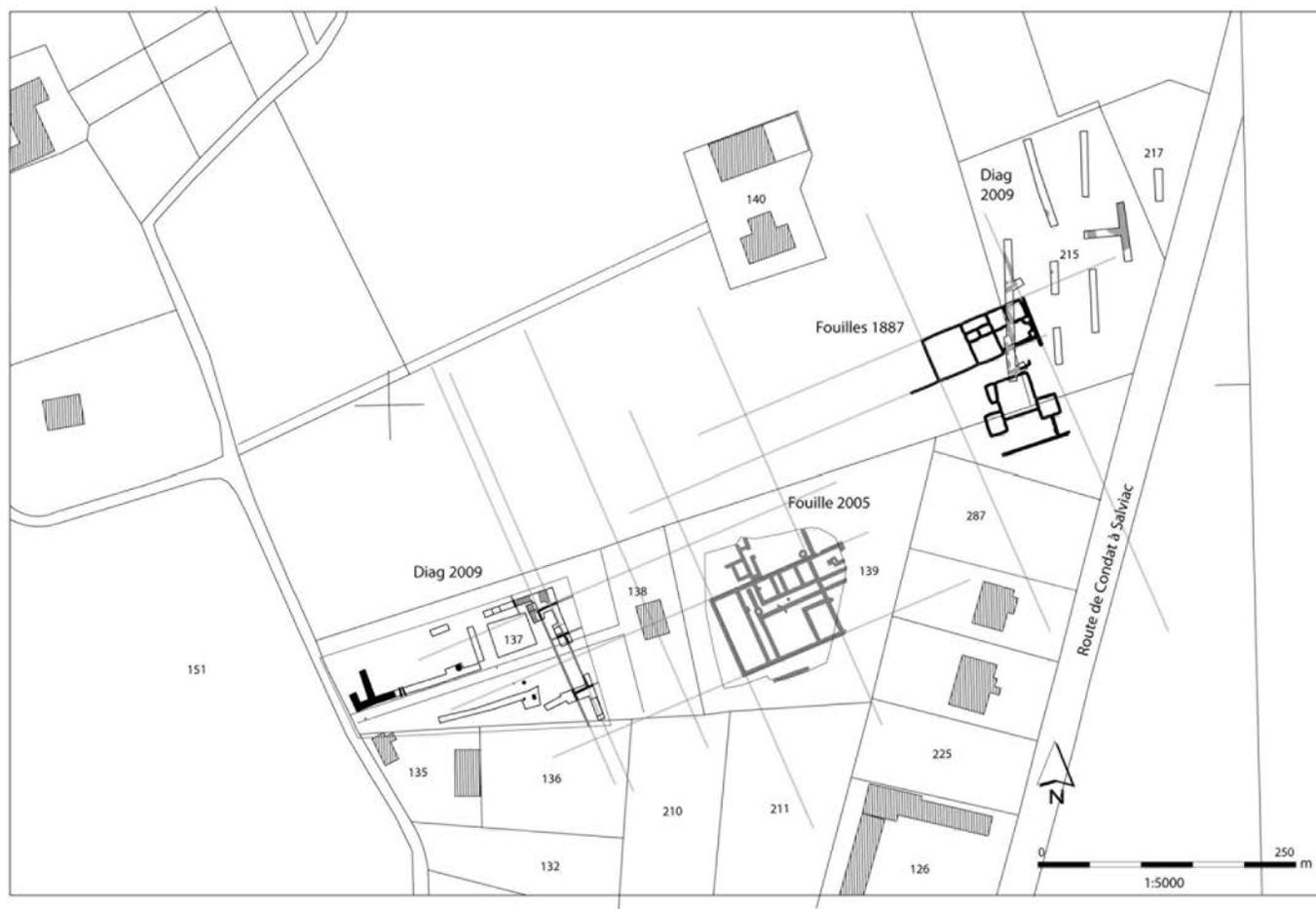
L'ensemble découvert révèle deux ensembles de bâtiments, le premier étant interprété comme un ensemble thermal. Il livre en effet un sol constitué de *tegulae mammatae*, parmi d'autres pièces au sol de mortier de chaux.

En 1971, sur une parcelle proche, un angle de murs est dégagé, associé à un dallage, des conduits de chaleur et des espaces rubéfiés. Le mobilier évoque le 1er siècle ap. J.-C. Les recherches entreprises reprennent en 2005 sous la forme de diagnostics et de fouilles dans un cadre préventif, dont une fouille dirigée par Laurent Grimbert (Inrap) en 2006. Elle permet la découverte d'un grand bâtiment et d'une voirie, à proximité immédiate de la « villa » partiellement fouillée au XIXe siècle (cf. fig.).

En 2011, une fouille est conduite sur la parcelle 215 p diagnostiquée en 2009 par M.-C. Gineste, permettant de compléter le plan du XIXe siècle. L'aile est du bâtiment, organisé autour d'une cour intérieure à péristyle, a pu être étudiée (cf. fig.).

L'occupation sur le site est divisée en cinq grandes phases.

La phase 1, très peu représentée, est datée du Second Âge du Fer : Tène C2/D1, entre le IIe et le début 1er siècle av. J.-C. Elle est essentiellement



Calage des vestiges du Buy sur le plan cadastral réalisé à partir de la carte établie par A. Harry dans «Montignac, Le Petit Chambon», RFO de diagnostic Inrap, Pessac, 2010.

marquée au niveau du mobilier céramique par une surabondance d'amphores Dressel 1A.

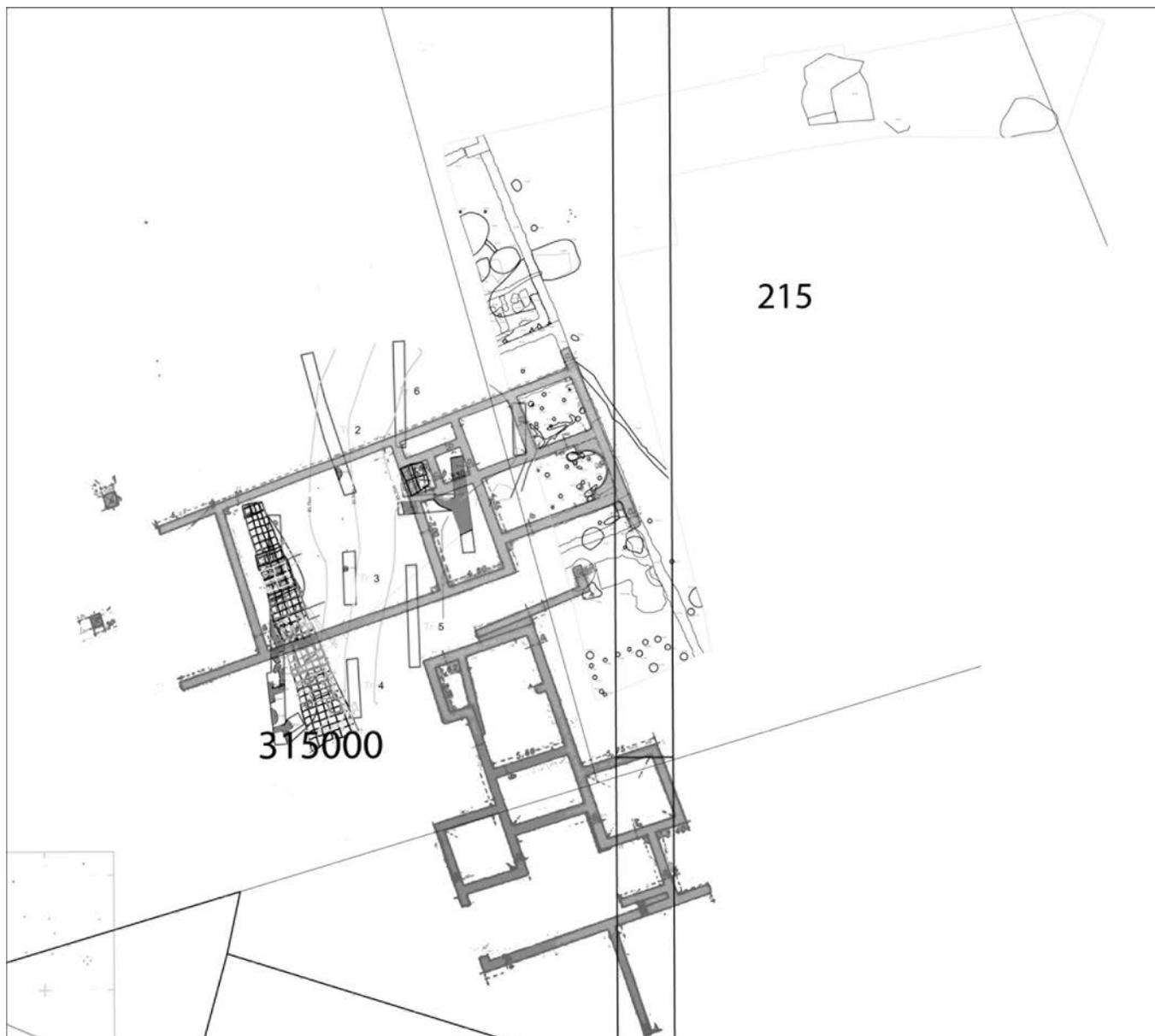
La phase 2 a livré peu de mobilier archéologique, parmi lequel rares sont les marqueurs chronologiques. Un niveau d'occupation a tout de même été isolé, associé à des structures en creux. Elles se rapportent à des constructions légères sur poteaux et sablières basses, ainsi qu'à la présence d'un fossé nord/sud. Un hiatus est perceptible au sein de cette phase, puisqu'une partie du mobilier est attribuable au début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Les orientations du bâti sont différentes de celles du bâti postérieur en dur.

Les phases 3 et 4 se situent entre 70 et 130. Dans la phase 3, on observe des trous de poteaux qui suivent le plan du bâti postérieur en dur. Il pourrait s'agir des vestiges matérialisant les échafaudages nécessaires à la construction du bâti, ou d'une construction initiale en matériaux périssables. A cette phase est également associée une série de grandes fosses uniquement

présentes dans l'ensemble 6, partie non affectée par les fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle.

La phase 4 concerne la construction et l'occupation du bâti en dur. Elle est essentiellement représentée dans l'ensemble 6. Les hypothèses de remaniements du bâti sont corroborées par des éléments provenant de thermes en remploi dans le mur extérieur nord/sud, ainsi que des niveaux de remblais succédant à des sols.

Le sol de graviers conservé dans l'ensemble 6 se rapporte à la période 70-90. Il comprend énormément d'amphores italiques en position résiduelle. Toujours dans le même ensemble, une structure de combustion a été repérée au sein de la pièce. Elle est constituée de murets formant un « u » doublant l'épaisseur des murs du bâtiment et repris au centre de la structure par un pilier. Ce *praefurnium* probable devait être couvert par une structure en bois et en terre, comme le suggèrent les trous de poteaux observés sur les murs.



Montignac - Le Buy.  
Plan topographique des vestiges recalé sur celui des fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle. V. Pasquet, V. Elizagoyen, Inrap.



La présence d'un *praefurnium*, associé aux sols de *tegulae mammatæ* mentionnés pour le bâtiment lors de la fouille XIXe renforcent l'hypothèse qui avait été émise de fonction thermique de cette partie de l'édifice.

Le reste du bâti est constitué de pièces et d'un couloir, formant l'aile est du bâtiment mis au jour au XIXe siècle. L'une de ces pièces comprend une abside, matérialisée par deux renforts de maçonnerie situés à l'intérieur des murs. L'entrée de cette pièce, située sur sa façade ouest, avait été mise en évidence lors de l'opération de sondages.

Un système d'adduction d'eau est matérialisé par la découverte d'une canalisation en terre cuite. Les sols contemporains du bâtiment sont conservés de façon très lacunaire. Ils confirment une occupation du bâti pendant la deuxième moitié du Ier siècle, peut-être entre 70 et 90.

La phase 5 se traduit par une occupation du Haut Moyen Âge qui consiste en deux empièvements formés de blocs récupérés sur le bâti et montrant des effets de paroi, au sud du site.

A une centaine de mètres à l'est de la zone bâtie, la partie sud d'un bassin aménagé a été mis au jour. Il se présente sous la forme d'une rampe de gros blocs de calcaire jointifs de 3 m de long montrant un pendage net vers le nord, associés à de la tuile et des tessons de céramique à plat. Il a été observé sur trois mètres de largeur. Il est attribué à une fourchette chronologique comprise entre 50 et 80.

Cet aménagement est lié à l'exutoire d'une source se trouvant à 50 m au nord et marqué à l'époque antique par la construction d'une fontaine conservée et dont le fronton est encore visible.

Entre le bâti et le bassin aménagé, des niveaux de circulation ont été identifiés, dont les phases semblent correspondre aux phases d'occupation du bâti. Les

plus anciens, qu'il n'a malheureusement été possible d'observer que de façon très lacunaire, pourraient être rapprochés des phases 1 et 2, c'est-à-dire des niveaux du Second Âge du Fer et augustéen.

Les plans des vestiges antiques mis au jour depuis le XIXe siècle peuvent être comparés. Ainsi, les aménagements montrent des orientations identiques, sans doute calquées sur celles de grands axes de circulation pouvant remonter à la première moitié du Ier siècle ap. J.-C., comme la fouille de 2005 semble l'avoir mis en évidence.

Les orientations du parcellaire actuel semblent conserver la trace des orientations anciennes et tendent à montrer l'extension de l'occupation antique sur plusieurs hectares.

Les opérations de fouille vont y être poursuivies dans les années à venir et il deviendra alors certainement possible de trancher sur la nature de ces vestiges. Pourraient-ils traduire la présence à Montignac d'une agglomération secondaire à l'époque antique ?

La situation géographique du site du Buy est à ce titre évocatrice : elle constitue en effet un carrefour naturel, ouvrant vers le nord-ouest sur la vallée de la Laurence qui conduit vers Thenon puis Périgueux. Elle offre un accès naturel vers Brive par la vallée de la Vézère et permet vers le sud l'accès à la Dordogne.

Elizagoyen Vanessa

- Gaillard, H. *La Dordogne 24/1*. CAG, Paris 1997.
- Grimbert, L. *Montignac, Le Buy, Le site des Olivoux, un bâtiment antique du Ier siècle*, RFO Inrap, Pessac, 2006.
- Gineste, M. Ch. *Montignac, Le Buy, parcelle 215 p*, rapport de diagnostic, Inrap, 2009.

## MONTIGNAC Fon la Roche

La construction d'une maison individuelle sur le flanc occidental de la colline de Lascaux et du Régourdou a déclenché une prescription de diagnostic portant sur 4252 m<sup>2</sup>. Les cinq tranchées de sondage menées jusqu'au substrat secondaire révèlent une très forte érosion du site : la stratigraphie est comprimée sur moins d'un mètre, avec une terrasse réduite à un lambeau de corps grossier à galets, surmontée d'un « grain de sel » et scellée par des colluvions agricoles carbonatées. La position en tête de vallon et la pente légère expliquent cette perte sédimentaire. Pour autant, l'existence de dépressions karstiques dans le socle calcaire, lui-même très érodé sur le site, incite à maintenir une vigilance archéologique sur le secteur.

Le mobilier archéologique dans le niveau résidualisé type « grain de sel » consiste en un unique éclat de silex patiné, probable éclat de plan de frappe de nucléus Levallois. Les colluvions contiennent essentiellement des silex taillés : 35 objets en silex local coniacien au cortex de type alluvial, presque tous des éclats assez épais détachés au percuteur dur, aux faces lustrées et aux tranchants très abîmés. Ils pourraient être la signature de différentes périodes, mais aucun n'évoque vraiment le Paléolithique. Un petit tesson d'une céramique peut-être néolithique et une scorie de fer complètent le corpus découvert dans ces colluvions de surface.

Fourloubey Christophe

## PÉRIGUEUX

### 3 boulevard Lakanal

A Périgueux, une fouille a été réalisée en amont de la reconstruction de la piscine Bertran de Born par la communauté d'agglomération périgourdine. Le projet est situé en bordure sud-est de l'aire reconnue de la ville du Haut Empire, boulevard Lakanal. De nombreuses opérations archéologiques réalisées depuis le XIXe siècle à Périgueux permettent d'appréhender la géométrie de la ville antique, ainsi que les limites de son emprise. La fouille a été réalisée entre juin et novembre 2011 sur les contours de l'ancienne piscine, construite sans fouille préalable dans les années 60. Les vestiges d'un quartier antique de la partie orientale de *Vesunna Petrucoriorum* ont été mis au jour. Plusieurs états de construction de bâtiments correspondant à des entrepôts (*horrea*) sont conservés à l'ouest et à l'est de l'emprise.

Au nord de l'emprise, on reconnaît un *decumanus* utilisé sur une longue durée et marqué par des remaniements importants, dont un rétrécissement de la chaussée et l'installation de canalisations latérales lors de l'exhaussement de la voie. La partie occidentale du site conserve les fondations d'une succession de grands entrepôts séparés au nord par une aire ouverte le long de la voie. Les sols et les élévations des murs apparaissent dans un état de conservation exceptionnel.

Le site était précédemment occupé par une installation laténienne depuis le IIe siècle avant J.-C. Des structures et un abondant mobilier se rapportent à cette phase initiale.

Dès le début de notre ère, un grand bâtiment est construit. Trois états d'occupation se superposent, avec des modes de construction élaborés. Ils témoignent de constructions de bâtiments robustes, avec des piliers-renfort au sein des murs, évoquant la présence d'un ou plusieurs étages. Ils sont subdivisés en une série de *cellae* de 20 à 40 m<sup>2</sup> dont les sols surélevés reposent sur des vides sanitaires. Ceux-ci sont constitués par un radier fait de gros blocs calcaire non équarris, associés à de gros piliers de soutènement (0,7 m x 0,5 m x 0,3 m en moyenne). Les bases de piliers sont mises en place sur un niveau de remblai argileux isolant et nivelés au sommet par un apport d'argile sur lequel est coulé un sol de mortier de tuileau. Ces vides sanitaires sont eux mêmes raccordés à un système de drainage tant vertical (puisards remplis de pierres et puits perdus) que latéral, se composant de canalisations en tuile et en pierre pour l'évacuation des eaux pluviales et de ruissellements.

Le plan des bâtiments est très incomplet en raison de la destruction générée par l'ancienne piscine au centre de la zone fouillée. Les *cellae* sont desservies par des couloirs et aires de circulation possédant des planchers suspendus sur lambourdes. Une cage d'escalier a été identifiée à l'extrémité à l'angle d'un couloir. On accède aux *cellae* par des entrées larges de plusieurs mètres présentant des pierres de seuil surélevées ou par une marche d'escalier.

Trois états de construction superposés se succèdent durant le Haut Empire, pour une occupation pérenne



Scella avec une entrée de 3,70 m de large, marquée par une marche sur une aire de circulation sur plancher bois.  
Dans l'angle, une cage d'escalier se caractérise par son remblai argileux. © W. O L'Y, Inrap.



*Périgueux - 3 boulevard Lakanal.  
Partie orientale d'un horreum du Bas Empire avec seuil et stylobate. © W. Migeon, Inrap.*



Périgueux - 3 boulevard Lakanal.  
Zone de circulation matérialisée par un plancher de bois sur lambourdes détruit par un incendie. © W. Migeon, Inrap.

jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle ap. J-C. Le premier dont les murs apparaissent les plus arasés, fait une large place à l'architecture de terre et de bois. Il fait l'objet d'un incendie généralisé. Le second état d'occupation conservé avec les fondations de bâtiments sur tout le secteur sud-est a été aménagé sur les plans d'un bâtiment antérieur sous jacent. Un sol sur plancher de bois est délimité par un puits au sud, une entrée avec marche de seuil de porte (3,7 m de largeur) à l'ouest et deux murs fermés au nord et à l'est. Trois salles se répartissent au sud d'un passage perpendiculaire délimités par des cloisons de murs en terre. Une cave creusée dans les limons holocènes possédait un enduit peint d'une bande rouge aménagé sur une préparation de mur en terre crue clayonnée. Au nord du secteur, l'ensemble de l'entrepôt associé à quatre autres unités de stockage, aux murs en terre, a subi un violent incendie. Le drainage des sols était toutefois réalisé avec des puisards sous jacents, creusés en profondeur dans les limons holocène et comblés de blocs de silex et moellons calcaires. Sa réfection associe des murs

à des piliers-renfort inclus dans la maçonnerie. Ils confèrent un caractère robuste au nouveau bâtiment, suggérant la présence d'un ou plusieurs étages.

Une partie de l'édifice du dernier état des *horrea* est conservée en élévation. Les assises se composent de grandes dalles calcaires associées à des éléments de construction reposant sur de larges fondations montées à sec pouvant supporter de hauts murs. L'arase des fondations d'une structure bâtie avec mortier étanche associée à un réseau de canalisations en calcaire suggèrent un système d'évacuation d'eau depuis les toits des entrepôts. Le plan de l'aire ouverte et les salles au nord de l'entrepôt sont établis sur un important remblai d'exhaussement apporté sur les arasés des anciennes aires de stockage sous jacentes. Le plan d'un grand édifice public témoigne d'une occupation continue du quartier à la fin de l'Antiquité et probablement durant le début du Haut Moyen Âge à proximité de l'ancien *portus* de Périgueux.

Migeon Wandel

## PÉRIGUEUX

### Porte de Mars

L'opération de 2011 constitue un complément d'un programme plus large, arrêté en 2009, qui concerne l'étude sous divers angles (projet collectif de recherche 2005-2009) de la porte monumentale antique de l'enceinte de Périgueux et son devenir. La Porte de Mars, rappelons-le, avait été relevée dans ses parties accessibles, soit essentiellement ses élévations externes, tandis que des sondages ciblés au pied du monument, au débouché des deux accès charretier et piétonnier ont permis d'asseoir la datation de la construction, d'évaluer la hauteur des tours masquées par les terres de jardin. Le regard s'est porté également sur la réoccupation du site, dont la vocation castrale a été affirmée au Xe siècle par l'implantation d'une tour barlongue venant obturer le passage principal. Un épais mur écran, au profil éperonné vient en effet occulter l'entrée sous arc.

La perspective d'une publication prochaine du dossier nous a donc incité à promouvoir une dernière campagne d'exploration au niveau du jardin haut, sur l'espace condamné entre ce mur écran et l'arc de la porte antique. La conduite d'un sondage en puits de 9 m<sup>2</sup> prenait pour guide sur trois côtés l'arc monumental, la tour numérotée S flanquant l'accès et le revers du mur d'occultation médiéval.

La fouille a été menée à la main sur 6,50 m de profondeur, assortie d'un étaielement des parois.

Les parties antiques, révélées dans un très bon état de conservation, ont été analysées par J.-P. Fourdrin (. Même si corniche et frise ont disparu, le côté de l'arc conserve néanmoins une partie de son architrave à fascies, directement au contact de sept claveaux dégagés, qui présentent un extradados en tas de charge. Les joints des claveaux offrent des surfaces planes soignées facilitant une parfaite adhérence, que renforcent des agrafes en fer sur l'extrados. A cette performance technique, s'oppose l'irrégularité de la ligne courbe d'une série de claveaux à l'intrados mal ajusté. L'intrados est en effet souligné par une archivolte dont la sinuosité proviendrait d'un travail en œuvre tentant de rattraper les décalages. L'imposte moulurée, qui coiffe le haut du piédroit de l'arc a été également retrouvée.

Le côté de la tour S a permis d'examiner le tracé précis et son contact avec l'arc, levant une inconnue du plan jusque là, celle de la présence d'un seul pilastre habillant la tour derrière le mur médiéval, ce qui permet définitivement, à l'inverse des propositions des antiquaires du XIXe siècle, d'en restituer cinq sur chacune des tours encadrant la porte. Ce pilastre comporte encore son chapiteau, dont l'état de

fraîcheur en comparaison avec ceux exposés à l'air, va permettre un relevé précis de ses moulurations.

Tous les blocs de grand appareil ont conservé sur le parement l'empreinte du trou de griffe ayant permis leur levage, les claveaux en ayant deux, quelquefois trois, tant les constructeurs ont cherché sur ces éléments les points de suspension en équilibre facilitant leur manutention et leur mise en place. Aucune cavité n'a visiblement été masquée par un bouchon de mortier après sa disposition en œuvre.

Malgré quelques imperfections décelables à cette échelle, l'impression d'ensemble est celle d'un imposant ouvrage architectural, dont le caractère massif et l'austérité de son décor semblent répondre à la quête de prestige et de force que devait offrir pour les commanditaires la porte principale de Périgueux.

La période médiévale n'est pas en reste. Le mur d'occultation (Xe siècle) a révélé son revers sur plus de 3 m dégagés en hauteur, jusqu'à une des deux ouvertures de jour reconnues à l'extérieur. Il est d'abord rectiligne et non en ligne brisée comme son parement externe, et vient rejoindre au nord le fût de la tour antique en prenant appui sur le pilastre. Au travers de ce plan, ce mur répondit au souhait d'enclorre un espace plus qu'à celui de condamner l'accès antique dans un réflexe obsidional. Un usage rationnel en salle basse est envisagé, pourvu d'un faible éclairage apporté par les jours. La qualité de sa mise en œuvre, une maçonnerie à bain de mortier, est une nouvelle fois relevée, la réalisation soignée des joints couvrants venant épouser les arêtes des moellons.

Les sédiments enlevés par notre sondage sont pour l'essentiel constitués du produit du démontage du mur d'occultation dans ses parties hautes disparues. Logiquement, c'est au fond qu'ont été reconnus plusieurs blocs façonnés, larmiers et chaperons, qui devaient former le couronnement de l'ouvrage. Ce mur s'élevait, d'après les calculs de volume, sur 10 à 12 m de hauteur, appuyé latéralement sur le premier niveau des tours antiques de la porte, dont l'étage avait sans doute disparu avant l'an mil.

Sous l'arc, venant le clore de façon opportuniste, un mur de moellons disposés en épi, fut construit pour compartimenter ou condamner la partie interne de l'ancien passage antique. Les datations radiocarbone sur son mortier lui attribuent une chronologie proche de celle de la transformation de la tour à l'époque romane, lorsque sur le revers occidental, on l'habilla de contreforts plats, à l'instar de la tour du château Barrière, campée elle aussi sur une tour antique de l'enceinte de la Cité.



*Périgueux - Porte de Mars.  
Vue de l'arc antique et de son opturation médiévale.*



Le démantèlement des murs de la tour barlongue semble un acte délibéré visant à détruire une position forte sur l'enceinte. Aucun souci de récupération de matériaux n'a guidé l'entreprise, ni aucun indice de vétusté ou de désordre structurel de l'ouvrage. Le produit du dérasement de la tour a scellé un épais niveau d'abandon, accumulation probable suite à l'effondrement des planchers. Le dernier niveau de la tour est estimé des alentours de 1400 d'après un mobilier abondant (verre, serrure de coffre en fer,

céramique). La coïncidence entre la chronologie proposée et les manœuvres de démantèlement de la tour comtale de la Rolphie sur l'amphithéâtre par l'armée consulaire du Puy-Saint-Front n'est probablement pas fortuite. La tour barlongue coiffant la Porte de Mars appartenait encore en cet extrême fin du XIVe siècle à la famille des Périgieux, fidèles vassaux des derniers Archambaud.

Gaillard Hervé

## PÉRIGUEUX

### Boulevard Georges Saumande

L'aménagement du bas Saint-Front, secteur de la place Mauvard comprenant particulièrement la création d'un parking paysager, un nivellement du terrain au pied de l'école maternelle du Lys et l'aménagement des voies de circulation et trottoirs est à l'origine du projet de diagnostic Boulevard Georges Saumande à Périgueux.

L'emprise concernée, portant sur trois parcelles (BI 606, 705 et 486) d'une surface cumulée de 1100 m<sup>2</sup> environ, est située le long du Boulevard Saumande. Elle se présente sous la forme d'un bourrelet longitudinal couvrant, sur le cadastre ancien de 1872, une partie d'îlot urbain bordée au nord par la rue du Niveau, au sud et à l'est par la rue du Gravier.

Cette localisation suggère la présence possible sur ces parcelles de vestiges en lien avec le rempart médiéval qui ceint le Puy-Saint-Front.

Sur les trois tranchées réalisées, deux se sont avérées « positives » en mettant au jour trois structures maçonnées (Tr1) ainsi que des aménagements en pavés et une structure maçonnée arasée (Tr2), scellés par des remblais renfermant du mobilier de l'époque contemporaine.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Calmettes Philippe (inrap)

*Epoque moderne*

## PÉRIGUEUX

### Rue des Tanneries

Le diagnostic placé sous la maîtrise d'ouvrage du conseil général de la Dordogne a été attribué au service départemental en septembre 2009. Située en rive gauche de l'Isle, l'intervention s'inscrit en amont d'un projet d'extension du collège Montaigne, rue des Tanneries, à 150 m en aval du Pont des Barris. Les principaux objectifs de l'opération portent sur la reconnaissance d'aménagements de berges ou d'activités du faubourg au Bas Moyen Âge.

Le diagnostic comprend trois tranchées qui s'échelonnent entre -1,60 m et -2,55 m de profondeur. Celles-ci n'ont pas révélé d'indices archéologiques significatifs. La stratigraphie locale se

caractérise par des remblais récents et par plusieurs séquences limoneuses issues de dépôts d'inondations. Le mobilier céramique reste rare et ne remonte pas au delà du XVIIIe siècle. Par ailleurs, quelques éclats de silex isolés ou en position secondaire confirment le remaniement d'éléments anciens à faible profondeur. Aucune trace de chenal n'a été relevée dans les tranchées. Ce diagnostic négatif comme celui de 2005 (O. Agogué, diagnostic 1 cours Saint-Georges) situé en aval du projet, confirme la puissance des dépôts récents en bord de rive.

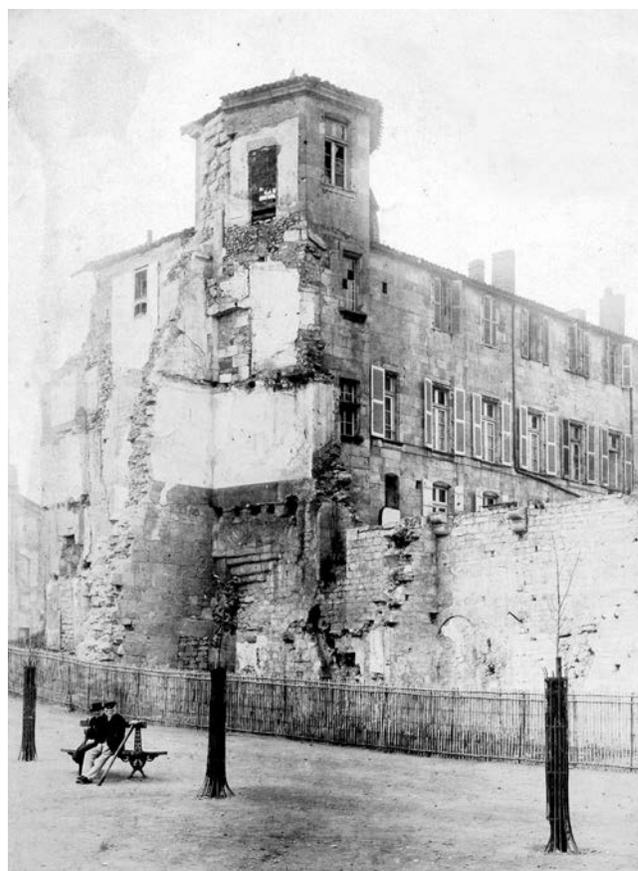
Barbeyron Arnaud

## PÉRIGUEUX Jardin du Thouin

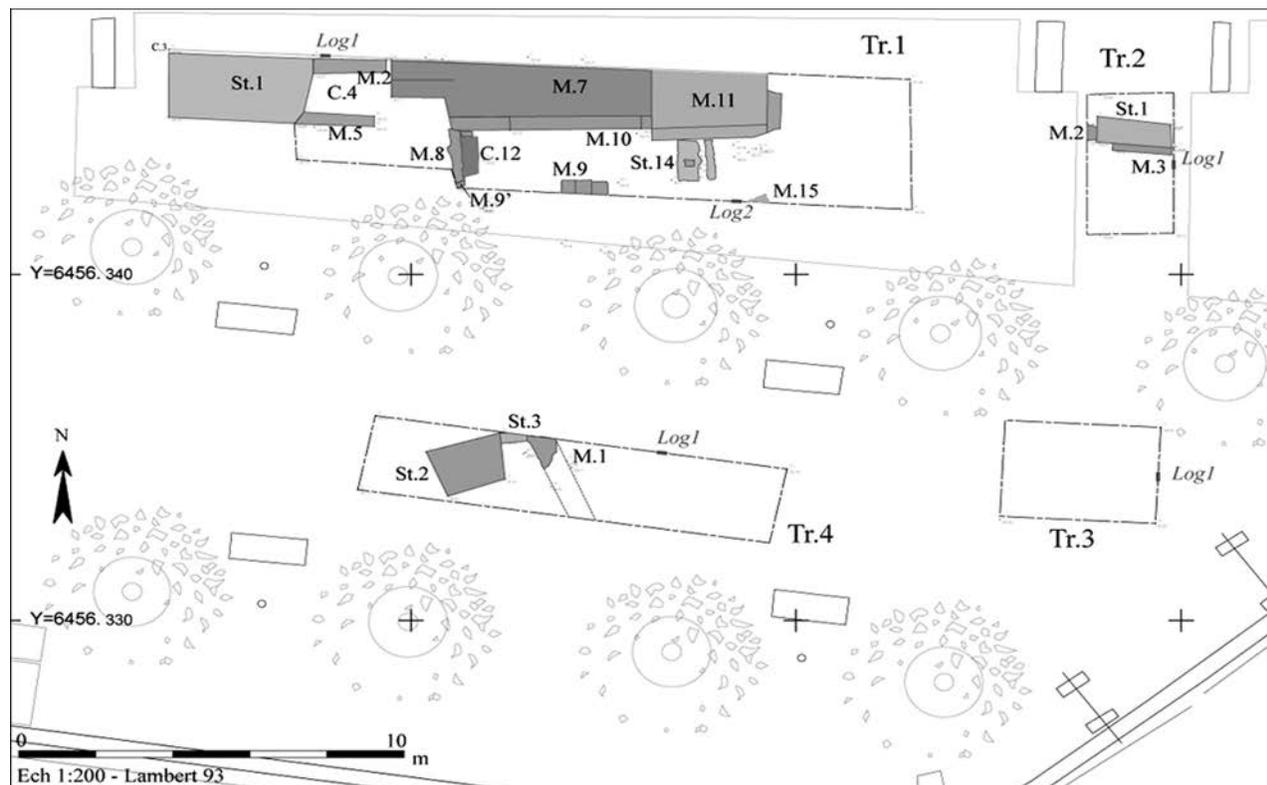
L'aménagement du bas Saint-Front comprenant particulièrement un retraitement paysager (terrassements et fosses de plantation), des tranchées pour les réseaux et surtout l'installation d'une cage d'ascenseur sur une profondeur de 9 m est à l'origine du projet de diagnostic réalisé dans le Jardin du Thouin à Périgueux. L'emprise concernée porte sur la parcelle non cadastrée BI 303 correspondant au large secteur de la cathédrale. Elle est constituée par le Jardin du Thouin représentant une surface de 1500 m<sup>2</sup> environ. Ce dernier est situé sur le flanc méridional du promontoire rocheux du Puy-Saint-Front, appuyé au nord contre le cloître, vestige du monastère médiéval Saint-Front partiellement détruit à la fin du XIXe siècle. Le jardin se présente sous la forme d'une plateforme artificielle créée à l'emplacement des anciens bâtiments conventuels ainsi que d'un îlot urbain constitué de bâtiments et d'un réseau de ruelles se développant en contrebas. Cette localisation suggère la présence possible sur ces parcelles de vestiges en liens avec les bâtiments anciens (médiévaux et modernes) encore en élévation au XIXe et l'occupation contemporaine antérieure au jardin. Sur les quatre tranchées réalisées, trois se sont avérées « positives » (Tr1), (Tr2) et (Tr4), en mettant au jour des murs et structures maçonnées.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Calmettes Philippe (Inrap)

Ci-dessous :  
Plan détail et localisation des tranchées - Tr1. © DAO Vincent Pasquet, Inrap.



Ancien évêché - Aile ouest et la tour d'escalier détruits également au cours des travaux. Au premier plan, la terrasse réalisée après la démolition de l'aile sud. Contre le mur du cloître les corbeaux et les murs de refend du réfectoire sont encore visibles à l'arrière plan - Fin XIXe siècle (photothèque de la Shap - Cl. Marquis de Fayolle).



## PÉRIGUEUX

### 3 rue du 15<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens

Le diagnostic archéologique avait pour objectif de se concentrer sur la reconnaissance de l'occupation contemporaine et postérieure au rempart antique en sondant à 1,50 m de profondeur au minimum et d'examiner les « terres noires » éventuellement rencontrées sur un sondage de 2 à 4 m<sup>2</sup>.

Les fondations d'un bâtiment militaire occupant les lieux ont été dégagées partiellement. La parcelle est en effet adossée au rempart, au niveau du centre national de la Préhistoire, et a abrité le palais épiscopal au XVII<sup>e</sup> siècle puis une caserne au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'implantation de murs antérieurs couvrant le Xe siècle jusqu'à la fin de l'époque médiévale est observée.

La plupart d'entre eux sont construits en blocs et cailloux calcaires peu ou pas équarris et liés à la terre.

Ils apparaissent à des niveaux variés (0,50 à 2 m de profondeur) et s'alignent plutôt sur les îlots situés au nord de la rue du 15<sup>e</sup> RTA que sur les bâtiments militaires du XVIII<sup>e</sup> siècle qui occupaient l'endroit.

Une rue matérialisée par des niveaux de circulation et en particulier par un caniveau en dalles calcaires prolonge au sud la rue des Casernes. Elle est bordée par un bâtiment dont une phase est construite en grand appareil.

Le quartier urbain médiéval paraît avoir été arasé au cours de l'époque moderne, probablement pour la mise en place du palais épiscopal.

Cavalin Florence

## PÉRIGUEUX

### 19 rue de Vésone

L'opération de diagnostic a été générée par un projet d'extension de maison individuelle dans le quartier de Vésone. Bien que de faible portée, aussi bien en profondeur qu'en surface, le bâtiment envisagé étant de plain pied sans étage sur à peine 101 m<sup>2</sup>, le secteur autour du 19 rue de Vésone comportait des vestiges reconnus de demeures urbaines, notamment celle distante de 60 m fouillée en 2005 par W. Migeon du 8 impasse de Vésone.

Les vestiges attendus devaient donc être présents à partir de 40 cm à peine, perturbés selon les dires du propriétaire par un bâtiment annexe rasé il y a quelques années.

Le diagnostic a pratiqué une tranchée unique en L au milieu de l'emprise du bâtiment projeté soit une ouverture de 27 m<sup>2</sup>, avec un décapage restant le plus souvent au niveau d'apparition des vestiges antiques structurés.

La stratigraphie a été traitée en quatre segments disposés régulièrement.

Celui le plus profond à l'est atteint la terrasse argilo-graveleuse à 1,60 m, que coiffe un niveau d'occupation précoce dont les rares indices se résument à un tesson de lèvre ronde, éversée de vase fermé, en céramique commune, en pâte en cuisson oxydante puis réductrice, tourné et lissé sur le bord interne (I<sup>er</sup> siècle ?). Un second état est marqué par un sol de mortier beige (1,30 m). L'exposition à l'air dans sa phase d'abandon génère une puissante couche de graviers triés de 9 cm (« grain de sel » connu des archéologues ayant

fréquenté Périgueux) auxquels se superposent, dans un troisième état plusieurs sols souvent chargés en cailloux calcaire puis des cendres (0,88 m). Le reste de la séquence est tronqué ici par l'apport de couches de limon dans lequel s'insèrent les restes d'un mur et un regard de canalisation contemporaine.

Un sol de mortier est reconnu à la même cote (1,30 m) à 5 m de distance à l'ouest.

Dans les niveaux tardifs, il faut relever au centre de la tranchée est-ouest, une structure de foyer formé de *tegulae* assemblées par deux, sur lequel parmi un lot de mobilier du Haut Empire, on note la présence d'un tesson de panse de vase en verre incolore à décor de côtes ramifiées. Le décor et la fine paroi à pâte incolore rappelle les pièces soufflées des ateliers de Cologne, notamment une forme de verre à pied à décor de filets rapportés à chaud (type AR100), usité aux II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> siècles.

L'observation des coupes a permis également de percevoir la réoccupation au Moyen Âge central de l'espace sans doute épierré pour ouvrir en culture (entre 0,90 m et 0,40 m).

Pour modeste qu'elle soit, cette opération a le mérite de reconnaître la densité des vestiges antiques, leur continuité chronologique au sein d'une ville dynamique au Haut Empire. En outre, en raison de leur apparition à 0,80 m de profondeur ici, est à nouveau soulevé leur caractère vulnérable face à tout projet de construction.

Gaillard Hervé

## PETIT-BERSAC

### Les Chenevières

L'installation de l'assainissement individuel provoque souvent des terrassements non négligeables (fosse toutes eaux, épandage), qui échappent à la saisine habituelle du service régional de l'archéologie, y compris en secteur archéologique très sensible.

C'est donc prosaïquement sur une excavation de fosse toutes eaux, qu'une alerte a été donnée par le maire de la commune de Petit-Bersac, M. Duprat, suite à la découverte de murs et de maçonneries, éventrés sans ménagement à l'instigation de l'un de ses administrés.

La parcelle, vierge d'exploration, est mitoyenne de la partie urbaine de la vaste villa fouillée par Jean Pichardie de 1965 à 1979. L'opération a donc consisté à nettoyer les parois et le fond de l'excavation (5,60 m x 2,60 m), avec l'aide des membres de l'association pour le développement de la recherche archéologique et historique en Périgord (ADRAHP) (Ch. Chevillot, Y. Duteil, A. Guillin et J.-Cl. Hésault), de les relever en topographie grâce au concours du service d'archéologie du conseil général de la Dordogne (E. Ihuel, A. Barbeyron) pour intégrer les vestiges de cette fenêtre au plan général de la villa.

Pour plus de clarté, le sondage a été élargi à l'ouest et au nord pour saisir des structures susceptibles d'être replacées et faciliter la compréhension d'ensemble.

L'élément le plus notable révélé immédiatement est une paroi de bassin de forte taille (largeur 1,32 m), abordé sur le petit côté à l'ouest, reconnu sur sept mètres de longueur jusqu'à un angle au sud-ouest. Cet angle comporte cinq marches en arc de cercle, à l'arête légèrement chanfreinée, le tout enduit d'un mortier de chaux étanche (*infra*). La coupe accidentelle de la structure et le bon état de conservation (bassin conservé sur 2,70 m de profondeur) laissent apercevoir la qualité de la mise en œuvre. Le mur de bassin est élevé en moellons équarris liés par un mortier beige orangé, chargé en calcaire et grave. Ce mur, dont nous avons souligné la puissance, est adossé en partie basse (sur 1,40 m) dans le substrat argileux entaillé, mais se réduit en largeur à 60 cm au delà d'1,90 m de hauteur. Depuis le substrat, jusqu'à cette réduction formant ressaut, des matériaux de rebut de construction sont accumulés régulièrement jusqu'au fantôme d'un sol de mortier en partie conservé, fortement affaissé, qui semble marquer le niveau de circulation en bord de bassin.



Vue générale du sondage depuis le Sud-Ouest.

C'est sans doute une galerie, dont on relève quelques recharges de sol et l'arase d'un mur de bordure au nord, à 2,80 m du mur de bassin réduit.

Sur la paroi interne du bassin, se lisent sur le parement dressé aux joints rayés au fer, une première couche de tuileau de préparation (4 cm), puis une couche de lissage alternant tuileau très fin et chaux grasse (2 cm), puis le poli final sur un aplomb parfait. La variation de la granulométrie de la charge de petits éléments calcaire est notée, du gros grain sur la couche de préparation jusqu'aux fines particules dans l'enduit lissé. A hauteur d'homme (1,86 m de hauteur)

depuis le fond, une limite de banchée est observée, grâce à un arrêt en chanfrein dans le revêtement à partir duquel le maçon a du appliquer l'enduit en appui pour la seconde banchée. Au fond, le contact avec la paroi est renforcée d'un bourrelet d'étanchéité à profil en trapèze. Le fond n'a pas reçu de dallage, on y observe uniquement quelques flaques accidentelles de mortier.

La paroi et le fond sont fortement encroûtés de concrétions calcaire (ép. moyenne 2 mm) sur toute sa hauteur, sans qu'apparaissent pour autant les marques de raclage d'un entretien régulier.

Le bassin est comblé entièrement de démolition antique (mortier, blocs calcaire, tegulae, enduits peints), provenant sans doute de bâtiments démontés, dont le site s'étend en contre haut.

Une canalisation probablement en plomb courait au centre sous le bassin selon un axe sud-est/nord-ouest, qui, compte tenu du modelé du terrain devait assurer l'évacuation en direction de la Dronne. Une profonde tranchée en V – médiévale ? - depuis le sol vient en effet repercer le comblement du bassin et éventrer sols et mur pour la récupérer.

Recalé sur le plan général, l'angle reconnu est en continuité d'axe parfaite avec deux segments d'un très long bassin fouillé par Pichardie en 1974 et 1978 sur deux parcelles discontinues à l'est (682 et 686). Ce dernier totalise, si l'on se risque à restituer l'ensemble d'un seul tenant, au minimum 140 m de long sur 11 m de large, dimension sans comparaison dans le monde gaulois, cette projection dépassant même la taille des villae impériales les plus fameuses (Le Canope de la villa Hadriana : 119 m). Le bassin est longé par un égout identifié par places sur une ligne de 155 m, lui-même bordé au nord par un ensemble de bâtiments dont l'emprise totale – et chronologiquement cumulée - reconnue par J. Pichardie avoisine les 5500 m<sup>2</sup> pour la seule partie urbaine d'un complexe que l'on hésite à qualifier de « villa ». Les consœurs aquitaines de Petit-Bersac, sur des plans similaires en galerie de façade, comportent des équipements de bassin ornemental qui restent bien modestes en comparaison (bassins de Plassac 50 m, de Saint-Émilion 60 m).

Même si la pièce d'eau de Petit-Bersac était divisée en plusieurs bassins alignés, la construction en reste monumentale et la quantité d'eau nécessaire qu'il faut capter, réguler, puis évacuer atteint des proportions considérables (3000 à 4000 m<sup>3</sup>).



*Détail des marches d'escalier depuis le fond du bassin.*

En chronologie, les niveaux de remblai de tranchée de fondation du bassin livrent de la céramique sigillée du I<sup>er</sup> siècle (coupelle Drag. 27 lisse de La Graufesenque, 20-100 p. C), tandis que le comblement définitif du bassin était évalué au travers des fouilles Pichardie de l'Antiquité tardive, avec déjà un abandon de la pièce d'eau dans le courant du II<sup>e</sup> siècle.

C'est donc en première approche, au travers d'une courte intervention à la suite du creusement d'une fosse de recueil d'eaux usées que sont apparus les contours d'un gigantesque bassin ornemental, dont les eaux limpides reflétaient à l'époque romaine une architecture de type palatial, à l'initiative d'un probable personnage de haut rang en villégiature chez les Pétrucos.

Gaillard Hervé

## PONTOURS

### Chemin des Abeilles, La Mothe

L'opération archéologique s'est déroulée du 27 juin au 12 août 2011. L'emprise concernée par cette intervention est située au pied d'une motte castrale. Deux périodes d'occupations médiévales ont été principalement mises en évidence.

La première, antérieure au XIIe siècle, concerne les aménagements périphériques de la fortification de terre sous forme de deux fossés concentriques. Le premier fossé, localisé au plus près de la motte, a été partiellement appréhendé (plus de 6 m d'ouverture et près de 4 m de profondeur). Il se poursuit en dehors de l'emprise sous le chemin communal. A 3 m environ vers l'ouest, le fossé défensif est « doublé » par un second fossé aux dimensions moins importantes. La chronologie de ces deux structures, la nature de leur remplissage, leur phase de comblement et d'abandon doivent encore être précisées.

La seconde période, postérieure au XIIe siècle, est marquée par des constructions constituées de murs, de solins, de trous de poteau, d'un petit foyer et de fours domestiques (cf. fig.). Ces structures sont installées en bordure, voire directement sur les fossés partiellement comblés.

Une troisième période, couvrant le XIVe siècle, oblitère définitivement les occupations précédentes.

D'autre part, au cours du Moyen Âge, dans une chronologie mal calibrée, une activité métallurgique conséquente a également été identifiée, marquée par une quantité importante de scories (cordées), de fragments de parois de four et de blocs calcaire rubéfiés. Ces éléments sont présents dans toutes les phases de comblements et d'abandon des structures en creux médiévales.

De façon anecdotique pour l'heure actuelle, une fosse ayant livré un squelette dans une position atypique a été relevé à l'ouest de l'emprise. La datation de celui-ci par le laboratoire de l'université d'Erlangen (âge calibré à 95,4% : 893 AD – 1018 AD couvrant tout le XIe siècle) semble cohérente avec une phase de l'occupation du site.

Enfin, il est intéressant de noter la présence d'un enclos circulaire de 10 m de diamètre constitué d'un fossé qui a livré du mobilier pouvant être attribué à la Protohistoire récente (fourchette -1000/-500 av. J.-C).

Calmettes Philippe

## PRIGONRIEUX

### Chemin des Junies

Cette opération de diagnostic archéologique fait suite à un projet de lotissement. L'intervention s'est déroulée sur une parcelle couvrant une superficie de 6824 m<sup>2</sup>. Huit tranchées ont été réalisées, représentant une surface de 445 m<sup>2</sup> (6,5 % du terrain).

Dans la partie nord du secteur étudié, ont été découverts les vestiges d'un petit édicule en matériaux légers, datant du Bas Moyen Âge (XIIIe-XIVe siècles). Il se présente sous la forme d'un espace carré légèrement excavé (5 cm de profondeur) et

de 4,40 m de côté. Le long des côtés se trouvent plusieurs fragments calcaires de taille moyenne qui ont probablement servi de calage. Enfin, l'angle nord est agrémenté d'un aménagement de sole foyère consistant en une assise de briques.

Dans la partie sud du site, trois fonds de fosses ont livré du mobilier céramique datant de la phase moyenne du Bronze Final (BF IIb/IIIa), ainsi qu'un fragment de meule domestique.

Sandoz Gérard



Pontours - Chemin des Abeilles, La Mothe.  
Four domestique médiéval observé sur la contrescarpe d'un des fossés concentrique à la motte.

## PRIGONRIEUX

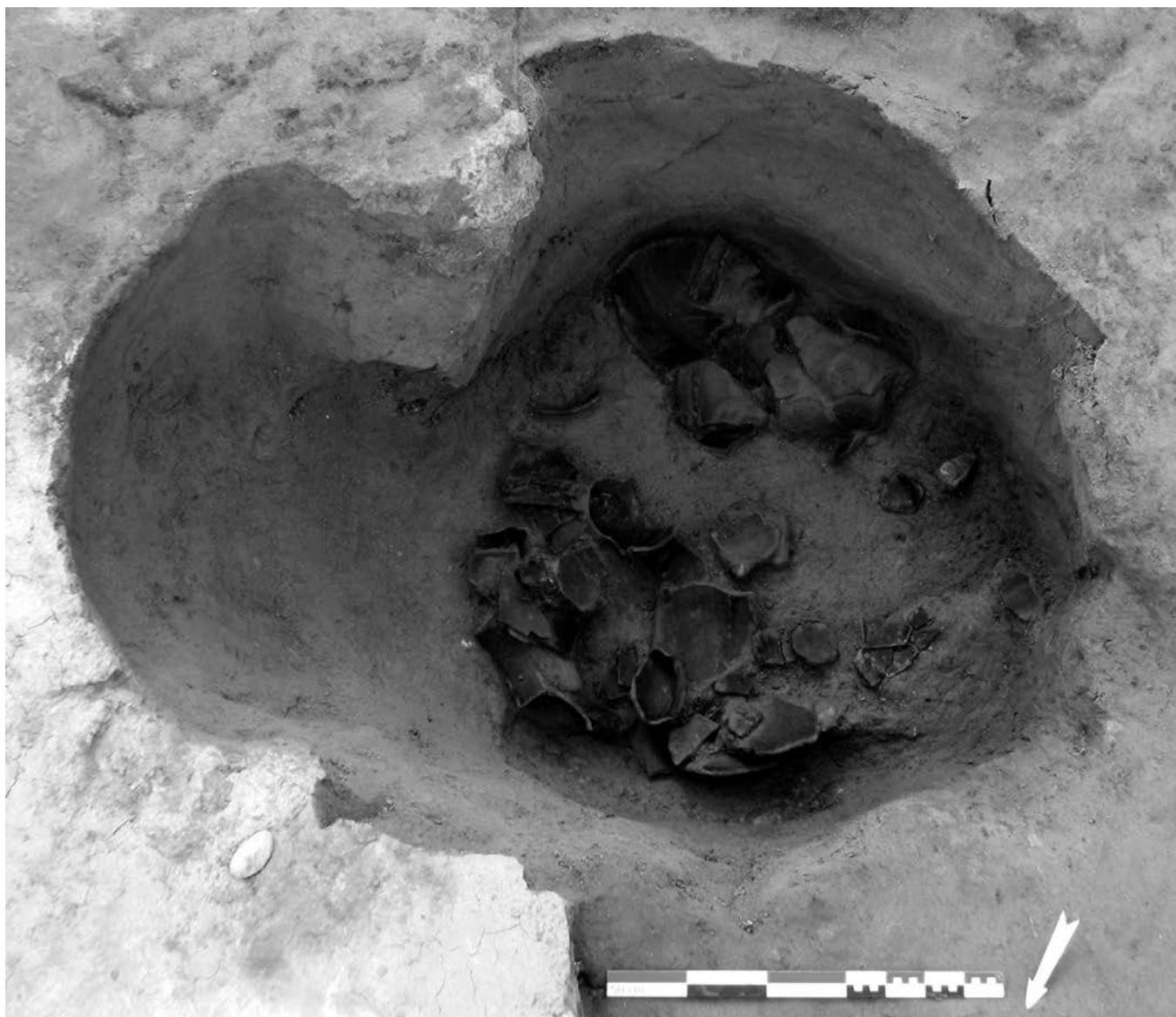
### Borie-Basse – Le Guel

Suite à une première phase de diagnostic sur le contournement ouest de Bergerac (Regeard 2009), deux secteurs ont été fouillés entre juin et octobre 2011, dans la plaine alluviale de la Dordogne, à 5 km à l'ouest de Bergerac.

Le secteur de Borie-Basse se situe sur un replat de la plaine alluviale, sur la rive droite à moins d'un kilomètre du cours actuel de la Dordogne. Le décapage de 1650 m<sup>2</sup> a mis au jour dans les limons une dizaine de structures fossoyées. Deux fosses ovalaires présentent de légères dépressions au fond, en forme de cuvette. Elles ont livré du mobilier céramique et lithique ainsi que huit kg de terres cuites. Le comblement, d'origine détritique, renvoie à la sphère domestique : majorité de vaisselle à pâte fine, débitage rudimentaire d'éclats non retouchés, meules, fragments de soles décorées.

L'étude céramique permet de rattacher le site de Borie-Basse à une occupation unique datée du bronze final IIb-IIIa.

Le secteur du Guel, localisé 500 m plus au nord sur cette même terrasse à 27 m NGF, recoupe le méandre d'un paléo-chenal de la Dordogne. L'épaisseur de la séquence sédimentaire, près de 3,50 m, et la présence de couches tourbeuses ont été l'occasion de croiser plusieurs disciplines, dont la xylogologie, la carpologie, palynologie, géoarchéologie. Le creusement, puis le comblement de cette dépression s'étale sur un temps long, plus de 10 000 ans entre Boréal et période actuelle. Les premiers enregistrements datés sont naturels et contemporains de la fin du fonctionnement du chenal. Il s'agit de grandes pièces de bois flotté, de chênes ou noisetiers, datées de



Prigonrieux – secteur du Guel – structure 47 (cliché E. Ganhem).

7500-7300 av. J.-C. Leur concentration s'apparenterait à un phénomène d'embâcle, (« accumulation de débris végétaux qui obstrue un cours d'eau ») résultant de la physionomie du cours d'eau en boucle dans l'emprise de la fouille. Une séquence tourbeuse se développe ensuite montrant un fonctionnement de mares d'eau stagnante, entretenues par un filet d'eau. Plusieurs périodes d'assèchement ont malheureusement altéré la séquence tourbeuse qui s'est progressivement tassée. Ainsi au sommet de cette séquence, quelques centimètres seulement séparent les vestiges du Néolithique, du Bronze final et du Premier Âge du Fer.

Les premiers témoignages anthropiques sont datés du Néolithique récent (céramique à fond plat). L'ancien chenal présente alors la configuration d'une série de petites mares. Trois activités s'étalent le long de la berge nord : quelques postes de taille destinés à la finition de préformes de hache ; une zone d'utilisation de grattoirs ; une concentration de pots de stockage dont l'usage reste à déterminer.

Ensuite, une fréquentation au Bronze ancien n'a laissé que peu de traces, tandis que l'occupation des lieux paraît régulière, mais très épisodique, entre le Bronze final et une phase avancée du Hallstatt. Les aménagements en faible nombre -principalement des

fosses- se recourent mutuellement et piègent peu de mobilier. La recherche d'un accès régulier à l'eau semble être le principal attrait du site à cette période, soit pour la consommation (domestique ou bétail), soit impliquant une activité de transformation spécifique. La composition des assemblages céramiques et leur faiblesse numérique interdisent l'hypothèse d'habitats dans le périmètre immédiat pour la protohistoire (étude N. Rolland). D'ailleurs, la présence de rudérales, l'abaissement brutal de l'aulnaie dans cette séquence du spectre pollinique étudié indiquent plutôt l'ouverture proche du milieu et le développement de pâturage en bordure de zone humide.

Enfin, la dépression du chenal reste remarquablement marquée dans le paysage entre l'Antiquité et le Moyen Âge classique. Un four domestique utilise le relief encore présent de l'ancienne berge ; un fossé atteste la nécessité de drainer encore les sols et la présence de silos indique bien la mise en culture des parcelles alentour, signe du fort développement d'un terroir autour de Bergerac durant cette période. Ce n'est qu'ensuite que le relief est entièrement aplani et que le méandre devient invisible en surface.

Ihuel Ewen et Lagarde-Cardona Céline

*Histoire,  
Moyen Âge classique*

## **ROUFFIGNAC SAINT-CERNIN-DE-REILHAC** **Château de l'Herm**

La première campagne de fouilles archéologiques programmées sur le site du château de l'Herm (2003-2006) a été consacrée à l'étude de la période moderne (XVIe-XVIIIe siècles). La seconde programmation (2010-2012), centrée sur la période médiévale, s'inscrit dans la continuité de la précédente et clôt le cycle de recherches entreprises sur ce site.

L'objectif de cette poursuite d'opération était de déterminer l'occupation médiévale du site, dater les levées de terre entourant une plate-forme circulaire et comprendre leur morphologie. Pour ce faire, nous avons ouvert une grande tranchée traversant la cour d'est en ouest, jusqu'au niveau géologique, et, parallèlement, certains secteurs ont fait l'objet d'une fouille plus précise.

Les résultats obtenus par des analyses au radiocarbone, l'analyse des textes et l'étude des stratigraphies montrent que les levées de terres formant rempart ont été surélevées en quatre phases successives, les trois premières durant la période médiévale (1020-milieu XIIe siècle ; milieu XIIe-fin XIIIe siècle ; XIVE siècle) et la dernière alors que le château Renaissance était déjà construit. L'ouvrage de terre est composé d'un fossé et de deux bourrelets de terre formant rempart, de part et d'autre de ce fossé. Il n'y a pas de tertre central surélevé comme

ce serait le cas pour une motte castrale. Cet ouvrage soigneusement élaboré entre dans la catégorie des enceintes circulaires, mises en évidence par les travaux d'André Debord ou John de Meulemeester.

L'occupation de la première période médiévale (1020-milieu XIIe siècle) est représentée par la mise en place de l'ouvrage de terre, des niveaux de sol et du matériel céramique.

Trois phases d'occupations se superposent ensuite durant la seconde période, entre le milieu du XIIe et la fin du XIIIe siècle. Elles sont marquées par une surélévation du rempart de terre et la mise en place de deux tours quadrangulaires successives associées à des niveaux d'occupation.

Au cours du XIVE siècle, on surélève encore une fois le rempart de terre et on construit plusieurs bâtiments à l'intérieur de l'enceinte, protégés par une puissante porterie permettant le franchissement des fossés.

Le site du château de l'Herm a bénéficié d'une étude approfondie pendant douze ans. Les résultats concernant la période médiévale seront publiés prochainement dans les actes du colloque de Chauvigny et une monographie reprenant l'ensemble des résultats est prévue ultérieurement.

Palué Marie

## ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC

### Grotte de Rouffignac

L'opération archéologique concernant la grotte de Rouffignac est conduite dans le cadre du programme Blanc ANR « Micro-analyses et datations de l'art préhistorique dans son contexte archéologique » (2008-2012). Le programme autorisé en 2011 porte sur l'étude des phénomènes taphonomiques affectant les parois, le développement des analyses non invasives des pigments noirs et la numérisation 3D à haute résolution des panneaux gravés.

#### ■ **Taphonomie des parois**

Le travail de terrain engagé cette année (F. Plassard, C. Ferrier, B. Kervazo, S. Konik et I. Reiche) a porté sur les parois «pâteuses», fréquemment ornées de gravures. Le panneau étudié est celui dit du « Patriarche » situé dans la galerie H. Breuil. Afin de définir aussi précisément que possible les faciès de parois rencontrés dans la grotte (1. polygones du plafond – 2. paroi lisse, blanche, à rognons de silex – 3. paroi altérée, grise, plastique – 4. paroi plus dure à grandes tâches blanches et liserés gris), de reconstituer leur genèse et de comprendre leur répartition, une dizaine de prélèvements ont été effectués en dehors des champs ornés. Des analyses par diffraction des rayons X et micro-sonde sous MEB ont été également réalisées.

Comme pour Font-de-Gaume, les résultats ont fait l'objet d'une communication dans le cadre du colloque MADAPCA (novembre 2011) et seront publiés prochainement.

Les travaux de 2011 ont concerné le faciès 3 qui ne montre aucune trace de calcite. Il est essentiellement constitué par des illites (argiles) et du quartz qui correspondent vraisemblablement au résidu insoluble du calcaire. Des observations au MEB faites sur les prélèvements de surface du faciès 3 gris montrent la présence ponctuelle de gypse et d'oxydes de manganèse. Une décalcification totale affecte superficiellement la paroi, créant une pellicule argilo-sableuse plastique. On note aussi l'absence de filaments organiques dans ce matériau d'altération, qui ne peut donc être considéré comme un *mondmilch*.

Une étude des vermiculations a également été engagée parallèlement aux travaux sur Font-de-Gaume.

#### ■ **Les pigments noirs (Diffraction, Fluorescence, Micro-Raman et Réflectographie Infra-Rouge)**

Les analyses sur les tracés noirs ont été effectuées par diffraction des rayons X (XRD) et fluorescence (XRF) (L. Beck et H. Rousselière) et pour la première

fois en milieu souterrain par spectrométrie micro-Raman (M. Lebon). La diffraction renseigne sur la structure cristalline des pigments et la spectrométrie Raman permet d'obtenir des informations sur la composition et la structure du pigment. Nous avons étudié douze figures réparties dans trois emplacements (Grand plafond, Galerie G3 et Galerie Breuil). Grâce au Raman, du Carbone (charbon de bois) a été détecté sur deux représentations de mammoth.

Par ailleurs, il a été possible d'identifier la présence d'oxyde de manganèse et de caractériser avec précision la phase d'oxyde présente dans les pigments de la frise des dix mammoths, à savoir de la romanéchite majoritaire et de la pyrolusite.

Ces résultats sont en accord avec ceux obtenus en diffraction des rayons X et sont tout à fait encourageant pour la poursuite de ce type d'étude, comme les prises de vue à l'aide d'une caméra de réflectographie infra-rouge. La technique permet de différencier l'emploi de noir de charbon et de manganèse. Elle met également en évidence les tracés masqués par la calcite. De bons résultats ont été obtenus lors de la mission 2011.

#### ■ **Photogrammétrie 3D de panneaux gravés**

Une numérisation à différentes résolutions a été conduite sur deux panneaux ornés (E. Robert, D. Vigears, M. Pierrot-Deseilligny, J. Plassard, F. Plassard, N. Martin-Beaumont, Y. Egels).

Les techniques d'expression utilisées à Rouffignac et les griffades animales constituent un cadre propice à la mise en œuvre de cette numérisation. Nous avons employé les techniques photogrammétriques automatiques, inédites dans ce contexte, pour leur facilité de déploiement.

Cette méthode permet, à partir de couvertures photographiques effectuées sous des angles différents, d'obtenir avec précision un relevé géométrique tridimensionnel de tout objet photographiable.

Nous avons développé un protocole de numérisation adapté au contexte karstique et avons validé la photogrammétrie par corrélation dense, à savoir un appariement d'images en grand nombre présentant des points homologues. Appliqué sur des couvertures photographiques réalisées à des échelles variant de plusieurs mètres à quelques centimètres, le procédé a montré qu'il était possible de saisir les différents types de gravure et de traces naturelles, quelle que soit la technique ou la nature des tracés. Les données, qui révèlent une précision jusqu'à un niveau inframillimétrique, ouvrent des perspectives d'application innovantes pour l'étude de l'art paléolithique.

Si la dimension d'archivage et l'aspect conservatoire sont directement intéressés, les applications en terme de recherche sont aussi validées, qu'il s'agisse d'une aide à l'analyse tracéologique ou de nouveaux types de supports pour les relevés, plus complets et détaillés que les mosaïques photographiques.

Paillet Patrick

- Beck *et al.* sous presse : Beck (L.), Rousselière (H.), Castaing (J.), Duran (A.), Lebon (M.), Lahilil (S.), Plassard (F.) - Analyse in situ des dessins préhistoriques de la grotte de Rouffignac par fluorescence X et diffraction X portable, *ArchéoScience*, sous presse.
- Lebon *et al.* sous presse : Lebon (M.), Beck (L.), Gregoire (S.), Chiotti (L.), Nespoulet (R.), Menu (M.), Paillat (P.) - Prehistoric pigment characterization of the abri Pataud rock-shelter (Dordogne, France). *Open Journal of Archaeometry*. (PAGEPress Publications), sous presse.

## SAINT-AUBIN-DE-CADELECH

### Cadelech

Suite au projet de construction d'une maison individuelle et de ses aménagements, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional d'archéologie et a consisté en la réalisation de trois sondages disposés autour de l'emprise de la future construction.

Le « lot 1 » de la parcelle B 479 p se trouve inscrit dans une zone sensible du point de vue du patrimoine archéologique. En effet, il jouxte au nord un secteur, sur lequel une villa gallo-romaine a été identifiée par le biais de prospections effectuées avant 1984 par J.-P. Noldin. En outre, à environ 100 m au sud de la parcelle se trouve l'église Saint Etienne-de-Cadelech, qui remonterait au XI<sup>e</sup> siècle, et qui a fait l'objet d'une donation à l'abbaye de la Sauve Majeure en 1110 (Charte 1149, Ch. Higounet, 1996, II, p. 645-646). En contrebas de celle-ci, le Dropt semble former un bief. A l'ouest de l'église se trouve un château, dont l'origine pourrait être médiévale.

La zone « Cadelech » est connue pour avoir été pillée à plusieurs reprises par des prospecteurs clandestins. Sur la parcelle située de l'autre côté du chemin communal n°4, soit en face de la parcelle concernée par les sondages, une fibule mérovingienne en argent aurait ainsi été découverte, accréditant par là-même la présence d'un site de cette époque.

Les sondages effectués sur le « Lot 1 » ont permis la mise au jour de vestiges attribuables au Moyen Âge, sous la forme d'un empierrement d'axe nord/sud, repéré dans deux sondages, ainsi que de trous de poteaux, d'une fosse rectangulaire et de deux fossés. L'empierrement, partiellement remanié par les labours, a une largeur oscillant entre 2 m et 2,40 m environ. Il est formé de blocs de calcaire, plus ou moins jointifs, auxquels se mêlent de la terre cuite architecturale, des charbons et de la céramique. Une coupe réalisée au sein de la structure a permis d'en repérer un état plus ancien, dans lequel des vestiges attribuables à la période antique ont été prélevés. Un probable pendage

vers le sud a aussi été observé. Cet empierrement pourrait être interprété comme un chemin dont l'état le plus récent serait médiéval, entre le XIV<sup>e</sup> et le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, tandis que le premier état serait antique.

Deux fossés quasiment parallèles ont aussi été mis au jour. Ils sont d'axe nord-est/sud-ouest et l'un d'entre eux coupe le chemin précédemment décrit. Ils ont tous deux livré de la céramique attribuable au Bas Moyen Âge.

Dans ce cas, il faut envisager une évolution assez importante du paysage à cette époque, puisqu'un chemin qui était utilisé dans l'Antiquité, puis au Bas Moyen Âge, a perdu son usage et le site est devenu une parcelle agricole, avec la forme typique des parcelles cultivées au Moyen Âge, soit en « lanière », c'est-à-dire étroite et longue, ce que semble montrer la faible distance existant entre les deux fossés parallèles.

Quatre trous de poteau et une fosse rectangulaire complètent la série des vestiges découverts lors du diagnostic. Deux d'entre eux se trouvent proches l'un de l'autre, à l'extrémité ouest du sondage, tandis que les deux autres se trouvent entre la fosse rectangulaire et le fossé. Il est difficile d'imaginer les ensembles dans lesquels ils s'inscrivent en raison d'un manque d'information. Il en est de même pour la fosse rectangulaire.

Ce site est très intéressant car il a permis d'observer une occupation à deux époques différentes, l'Antiquité et le Bas Moyen Âge, avec une permanence de fonctionnement du chemin nord/sud, jusqu'à la transformation du lieu en parcelle cultivée. Il serait cohérent de compléter ces données pour comprendre la fonction des structures en creux dans cet ensemble (trous de poteaux, fosse) et la permanence de cet axe entre l'Antiquité et le Moyen Âge - sans qu'aucun indice d'utilisation attribuable au Haut Moyen Âge ait été identifié - à proximité immédiate de la villa antique supposée.

Elizagoyen Vanessa

## SAINT-AULAYE

### Etude historique et archéologique du bourg

C'est à l'initiative de la commune, située au nord du département de la Dordogne et limitrophe à celui de la Charente, que cette recherche historique et archéologique sur le bourg, qui s'inscrit dans un projet de réaménagement et de mise en valeur des espaces publics, a vu le jour. Le cahier des charges scientifiques a été établi par service régional de l'archéologie.

Pour comprendre sa morphogénèse, cette étude tente de se placer dans la lignée des travaux de géographie historique et s'inspire des cartes et notices explicatives et interprétatives des *Atlas historiques des villes de France*, publiées par le CNRS et initié par l'école bordelaise de Charles Higounet et Jean-Bernard Marquette.

Dans un premier temps, une enquête en archives a été menée (Michel Philippe) en privilégiant la consultation des documents iconographiques et cartographiques. Ces derniers étant faiblement représentés, l'intérêt principal du dépouillement a été suscité par la découverte d'un texte de la fin du Moyen Âge dont l'avantage est de renseigner sur la physionomie du bourg au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (Reconnaitances de la terre de Saint-Aulaye, 1541-1549, Archives Nationales : Q 1 174 Dordogne).

En parallèle, l'ensemble du bâti actuellement en élévation, datant au plus tard du début XIX<sup>e</sup> siècle, a été inventorié. Cette opération sur le terrain a concerné autant les éléments visibles en façade que l'intérieur des bâtiments. La visite de nombreuses

caves creusées dans le calcaire, probablement dès le Moyen Âge a ainsi révélé une des spécificités de Saint-Aulaye.

Enfin, la réalisation d'une cartographie historique du bourg a découlé des observations directes du terrain et des données historiques. Les renseignements compilés ont pu être transformés sous la forme cartographique dans un système d'information géographique (SIG). De l'interprétation et du commentaire d'une trentaine de cartes dépend la notice historique et archéologique présentée selon l'évolution chronologique du bourg.

Malgré d'importants bouleversements depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques traces du bourg médiéval sont encore visibles, notamment le parcellaire mis en place au XIII<sup>e</sup> siècle et développé autour de la place centrale. A ce titre, le terrier du XVI<sup>e</sup> siècle semble renvoyer une image assez fidèle de l'état médiéval de Saint-Aulaye avant les importantes modifications modernes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la plus importante étant le percement d'un grand axe de circulation est-ouest entraînant le réalignment de toutes les façades sur rue et effaçant les éventuels indices d'une occupation antérieure. Les éléments médiévaux en place dans le bâti actuel sont donc sporadiques et représentés par quelques baies, cheminées ou éléments isolés jamais antérieurs au Bas Moyen Âge.

Gary Magali

## SAINT-CIRQ

### Grotte du Sorcier

La campagne 2011 a permis d'approfondir notre connaissance de la cavité. Notre objectif était d'avancer dans la connaissance de la topographie et du positionnement des représentations. Nous avons choisi de nous intéresser à la diaclase qui constitue les secteurs II et III, en poursuivant le relevé des bas-reliefs et des enchevêtrements de gravures fines.

Nous avons d'abord poursuivi l'analyse des états de surface. Aux déprédations récentes (surlignages de tracés), s'ajoutent plusieurs formes d'altérations superficielles. Il y a d'abord les altérations de l'encaissant calcaro-gréseux (érosion superficielle des parois) : calcaire pulvérulent, abrasion éolienne, chocs liés aux aménagements, développement de radicules. De plus on constate des altérations par dépôt :

recouvrements de calcite, placages argileux bruns, dépôts noirâtres ou blanchâtres, développement de mousses, exsudation de sels, résidus de moulages. Les parois de la grotte ont éprouvé au cours des siècles la dure morsure du temps, dont elles portent toute une diversité de stigmates. Il nous importe évidemment d'attirer l'attention sur la nécessité de suivre attentivement l'évolution, dans le temps (court, moyen et long termes) et l'espace de la grotte, de ces altérations de surface et des paramètres qui peuvent en être à l'origine et/ou au développement.

Nous avons poursuivi le relevé des gravures profondes en haut-relief de l'entrée (secteur II), en particulier celui du bison n°1 et du cheval n°2 (paroi droite), et de l'animal n°9 (paroi gauche). A chaque

fois, la complexité de l'histoire de ces figures nous est apparue, dont le support offre les traces de nombreux aménagements et - pour l'animal n°9 - de retaille. La simplicité de ces panneaux n'est qu'apparente et témoigne d'une histoire complexe.

Le secteur III, galerie étroite aux parois recouvertes de gravures fines, a fourni son lot de surprises. D'abord, nous avons mis en évidence un groupe d'anthropomorphes totalement inédit. Paroi gauche, à l'entrée, il s'agit d'une association tête humaine + cheval, qui renvoie directement au groupe bien connu de la fin de la galerie. Paroi droite, nous avons un groupe d'au moins quatre anthropomorphes, qui par leur schématisme et leur développement caricatural nous éloignent du style auquel la cavité nous avait habitué. L'un d'eux, au bras démesurément allongé, n'est pas sans rappeler celui du motif surnommé « la pêche miraculeuse » de l'os gravé de Laugerie-Basse. Par ailleurs, un nouveau cheval gravé, au ventre ballonné et à la petite tête, a été découvert au sein d'un lacs de traits (n°23).

Enfin, une gravure découverte en 2010 s'est avérée être une tête de cheval stylisée en « bec de canard » et « crinière à cimier », ce qui une fois encore témoigne d'une histoire plus longue, puisque ce type de représentation est davantage attribuée au Paléolithique supérieur ancien (aurignaco-gravettien) plutôt qu'au Magdalénien moyen, période à laquelle les représentations de la grotte du Sorcier sont traditionnellement attribuées.

Notre connaissance de la cavité progresse. Nous disposons à présent d'une topographie plus précise, qui permet de situer les représentations. Nous sommes en mesure de discuter précisément de l'état des parois. L'étude des enlèvements de matière autorise des discussions avancées sur la position du remplissage avant la réouverture et l'aménagement de la cavité à l'époque moderne. Par ailleurs, nous avons démontré la nécessité d'établir de nouveaux relevés, qui prennent en compte le relief et les gestes des graveurs. La découverte de nouvelles représentations montre que le potentiel graphique est loin d'être épuisé.



*Cheval n°23. Relevé synthétique. On notera la disproportion du corps, rappelant celle des équidés de Lascaux. Relevé Florian Berrouet.*

Trois séquences (quatre époques ?) sont perceptibles : des reliefs approfondis, qui s'approchent du bas-relief, des gravures prononcées, comme sur le panneau du « Sorcier », qui ont concerné au moins deux étapes, et des gravures plus fines. La poursuite des relevés devrait affiner cette chronologie relative. Il nous faudra aussi poursuivre le développement de nouvelles méthodes de prise de vue, car nous avons vu que les panneaux se poursuivaient sur des ressauts étroits. Si nous voulons pouvoir disposer d'une vue d'ensemble, l'utilisation de miroirs et de logiciels de redressement d'images performants sera nécessaire. Notre finalité est toujours de pouvoir établir un modèle numérique de terrain. Celui-ci ne pourra être établi avant d'avoir bien compris comment fonctionnait la décoration de la cavité. Nous en prenons le chemin.

Pigeaud Romain,  
Berrouet Florian, Bougard Estelle

## SAINT-CYPRIEN

### Le Bousquet 1, 2 & 3

Trois opérations distinctes ont été menées à Saint-Cyprien en 2011 :

- Le Bousquet 1 sur une surface de 1 766 m<sup>2</sup> sondée à 8 %,
- Le Bousquet 2 sur une surface de 1 509 m<sup>2</sup> sondée à 8 %,
- Le Bousquet 3 sur une surface de 1 210 m<sup>2</sup> sondée à 9 %.

Pour les diagnostics archéologiques du Bousquet 1 et 2, ils se sont révélés négatifs d'un point de vue archéologique. Quant à celui du Bousquet 3, pratiquement négatif, puisqu'il n'a révélé que deux éclats de silex difficilement datables, en contexte remanié.

Poissonnier Bertrand

## SAINT-ESTEPHE La Pougé

### ■ Souterrain

C'est à la suite d'un renseignement communiqué par le service de l'archéologie au conseil général de la Dordogne, que le service régional de l'archéologie s'est rendu sur le lieu de la découverte.

Située, au lieu-dit la Pougé, sur la commune Saint-Estephe, une cavité a été mise au jour par M. Montalétang dans un bâtiment lui appartenant.

Lors du nivellement du sol de la grange par un engin mécanique, le sol s'est effondré découvrant un cluzeau creusé dans la roche granitique altérée.

Ce souterrain n'a pu être que partiellement exploré en raison des risques d'effondrement. Au nord et au sud le passage est obstrué ainsi que dans la partie centrale où la voûte s'est effondrée suite au passage du tracto-pelle.

Un plan partiel a été levé et quelques observations ont été réalisées. Une vingtaine de mètres de galeries ont été reconnues, de largeur variant entre 0,35 et

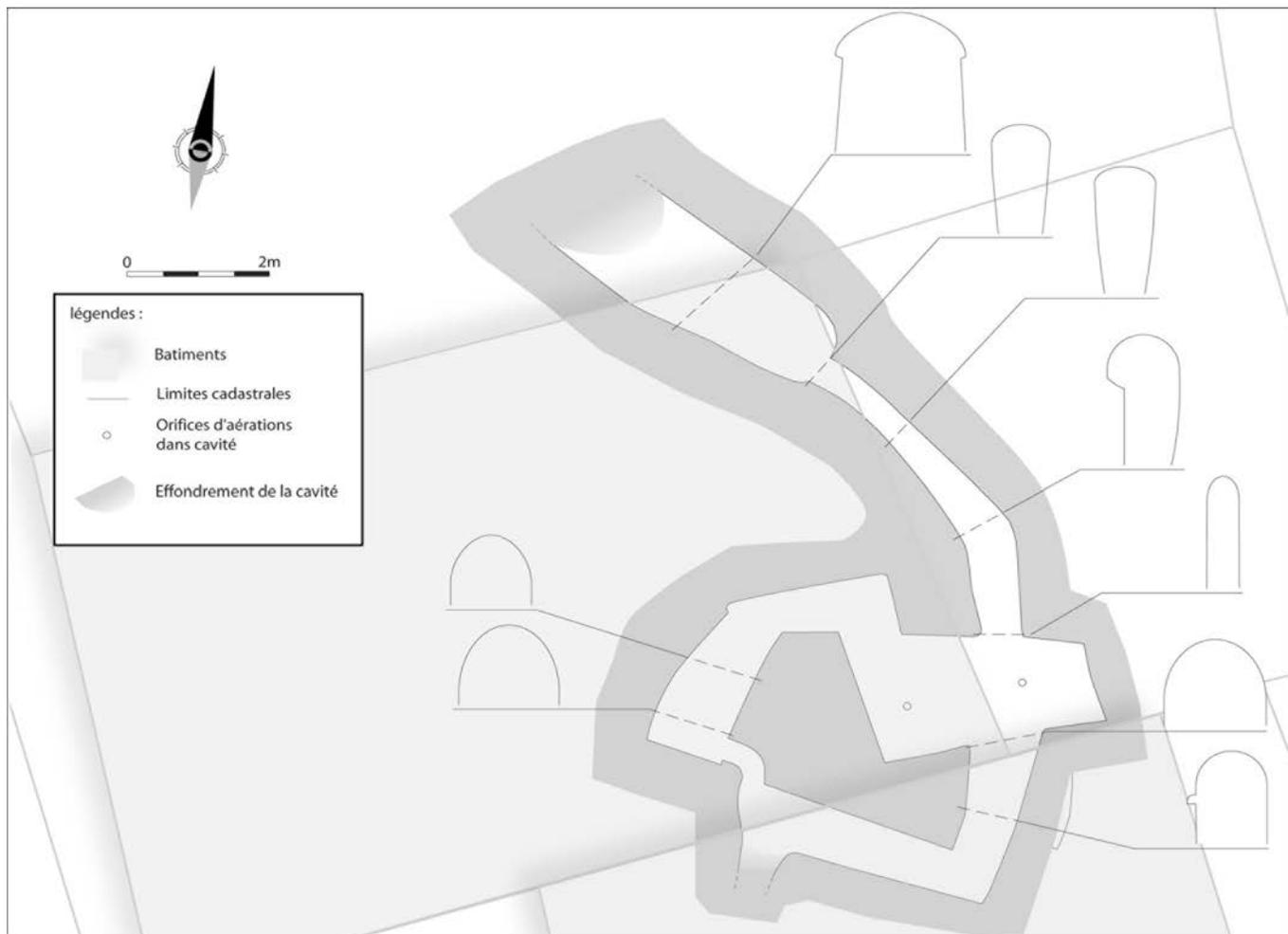
1,35 m. Elles avaient une hauteur allant de 0,80 m à 1,20 m. Les voûtes sont en plein cintre mais il faut tenir compte de la forte altération de la roche qui peut provoquer un effet de voûte naturelle.

Ce souterrain n'avait vraisemblablement pas d'ouverture dans le bâtiment actuel, il se développe au nord et au sud où deux cônes d'éboulis ne permettent pas de progresser.

La cavité présente sous la grange un creusement annulaire comportant dans son développement à l'est une salle de 4 x 3 m, objet de la découverte initiale. La galerie située au nord présente le volume le plus important 1,35 m de large et 1,50 m de hauteur. Dans l'ensemble, des galeries de niches ont été aménagées pour disposer des systèmes d'éclairage.

En l'absence totale de mobilier archéologique, aucune datation ne peut être proposée.

Bertrand-Desbrunais Jean-Baptiste



Plans et coupes transversales d'un souterrain.  
Relevé et DAO : J.-B. Bertrand-Desbrunais, N. Cahoreau-Maumont.

## SAINT-GERMAIN-ET-MONS Les Guichards

A la suite du projet d'aménagement d'une unité de méthanisation au lieu-dit Les Guichards, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite.

Cinq sondages ont été réalisés.

Malgré la situation de la parcelle dans un environnement archéologique riche, les sondages se sont révélés négatifs, ne permettant la mise au jour d'aucun vestige.

Elizagoyen Vanessa

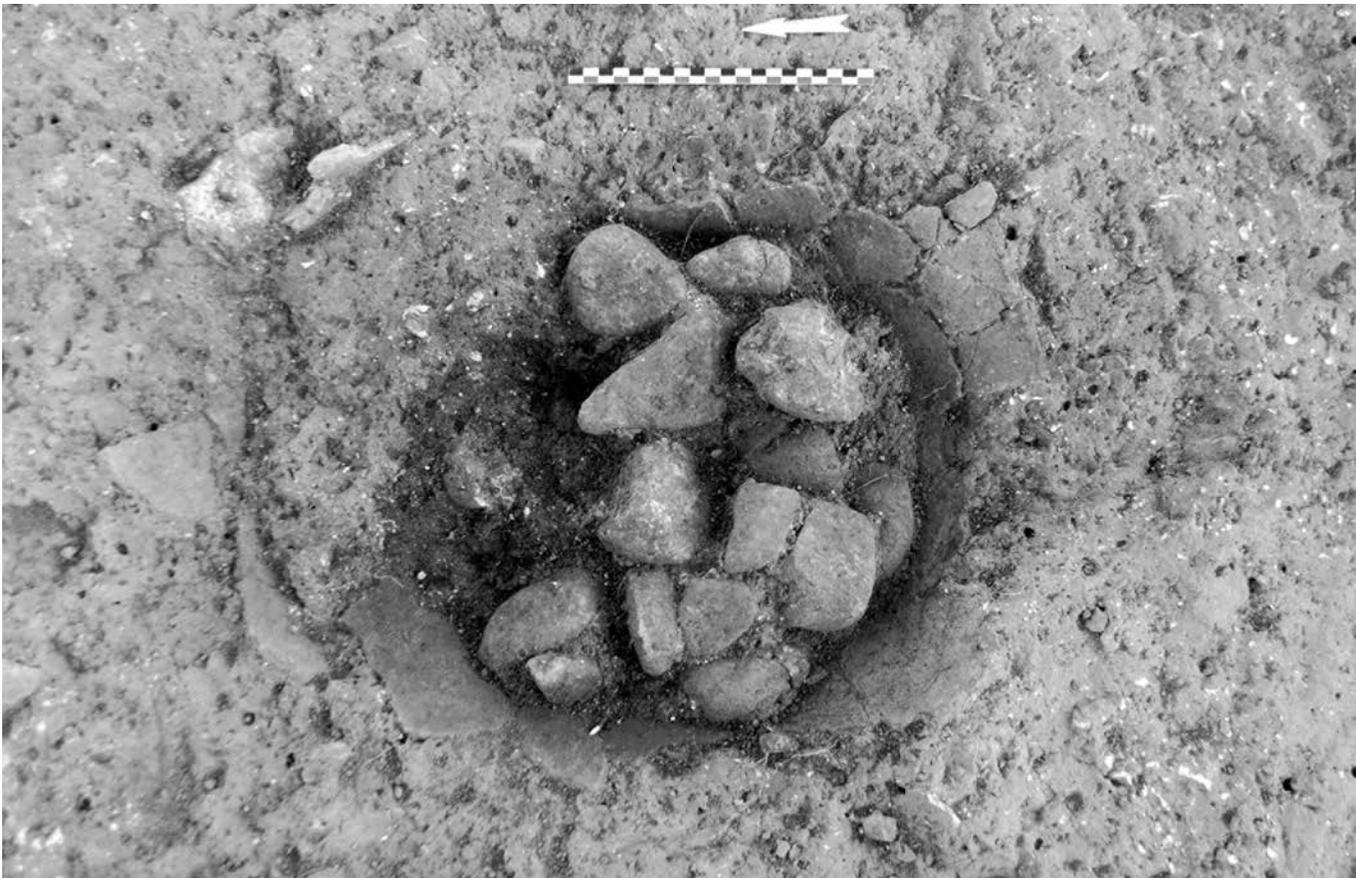
*Protohistoire,  
Haut Moyen Âge*

## SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE Grand Font (giratoire RN 221)

Le projet d'aménagement d'un giratoire sur la RN 221 au lieu-dit Grand Font, à 1 km au nord-ouest de Saint-Laurent-sur-Manoire, a donné lieu à un diagnostic (W. Migeon, Inrap) qui a permis d'identifier trois périodes d'occupation, Néolithique, Protohistoire et Haut Moyen Âge. L'opération de fouille préventive qui a suivi s'est portée sur une superficie de 2000 m<sup>2</sup>

sur la rive gauche de la rivière du Manoire. Si la fouille n'a pas permis de confirmer l'occupation néolithique, un certain nombre de structures de la Protohistoire et du Haut Moyen Âge ont en revanche été mises au jour.

La période ancienne identifiée sur le site correspond à la Protohistoire (Bronze final, premier Âge du fer ?).



Détail du foyer à galets chauffés, Bronze final/Premier Âge du Fer.

Les vestiges se limitent à un lambeau de sol de quelques mètres carrés, matérialisé par la présence de tessons de céramique. Ce reste de sol était associé à deux foyers à galets, dont un était aménagé dans une céramique tronquée disposée dans une petite fosse de sa taille (cf. fig.).

La seconde période d'occupation fait référence au Haut Moyen Âge (VIIe-Xe siècle AD). La répartition des structures dans l'emprise de fouille forme trois ensembles distincts. Le premier se compose de dix trous de poteaux supposant un bâtiment de plan régulier dont l'organisation en « L » suggère un réaménagement, une extension ou plusieurs états successifs. Le second ensemble correspond à un semis de trous de poteaux, de petites fosses et une batterie de six silos. Plusieurs fosses renfermaient des petites scories de forge, quelques objets en fer mais très peu de mobilier céramique. Le comblement des silos était pauvre en mobilier. Ces deux bâtiments renvoient à des unités d'habitat rural.

Les structures évoquées ci-dessus ont subi une forte érosion, due à une implantation dans la pente au pied d'un talweg et donc soumis à d'importants colluvionnements. Le dernier ensemble est moins arasé. Il consiste en un petit atelier de production métallurgique avec au centre les vestiges d'un bas fourneau dans un état de conservation exceptionnel pour cette période (les exemples de structures métallurgiques mérovingien et carolingien fouillés étant rares et très mal connus). De plan circulaire, la cuve du bas fourneau (espace de réduction du minerai de fer) surprend par sa petite dimension qui n'atteint que 30 cm de diamètre. Cette cuve était en partie excavée dans le sol, ce qui explique la préservation unique des parois sur près de 50 cm de profondeur (cf. fig.). Ouverte en deux endroits, la cuve communiquait avec deux fosses (cf. fig.). La première correspond à la fosse de coulée, contenant les derniers rejets de réduction à savoir des scories cordées et des cendres. La seconde est la fosse d'installation du soufflet pour alimenter en oxygène le bas fourneau par une tuyère dont l'emplacement est conservé. Une fosse circulaire, peu profonde et aux parois légèrement rubéfiées, est aussi associée à l'ensemble. Elle pouvait servir au grillage du minerai (préparation du minerai avant d'être réduit) ou alors à battre le massiot (la masse de fer obtenue après réduction du minerai dans le bas fourneau). Les structures de cette unité de production métallurgique, réduite au minimum, étaient comprises dans un petit bâtiment comme l'atteste les six de trous de poteau qui ceinturent en partie l'ensemble.

D'autres fosses sont aussi probablement à rattacher à la production métallurgique. La première, à 2 m du bas fourneau, renfermait des scories de forge en quantité et notamment des culots de forge. Quelques mètres plus loin, une autre fosse a permis la mise au jour de plusieurs objets en fer : un couteau, un talon de marteau et deux petites barres. Des analyses archéométriques et physico-chimiques sur les déchets de réduction, de forge et le mobilier métallique se poursuivront après la remise du rapport. Ces analyses sont à définir, mais d'ores et déjà les vestiges archéologiques encouragent l'engagement d'études pour comprendre la véritable fonction de ce petit fourneau. Était-il réellement destiné à la réduction du minerai ou plutôt à l'épuration de minerai déjà réduit ? En outre, les analyses seraient l'occasion de vérifier si nous sommes en présence d'une chaîne opératoire allant de la réduction du fer à la confection de produits finis manufacturés.

Les charbons issus de la fosse de coulée font également l'objet d'une série d'expertises. Plusieurs datations sont effectuées afin de confirmer et de préciser la fourchette chronologique dans laquelle le bas fourneau a pu fonctionner. Ces datations permettront d'attester ou non la contemporanéité du bas fourneau avec les deux unités d'habitat à proximité. En outre, des analyses anthracologiques sont menées sur ces charbons dans le but de compléter la compréhension du fonctionnement du bas fourneau.

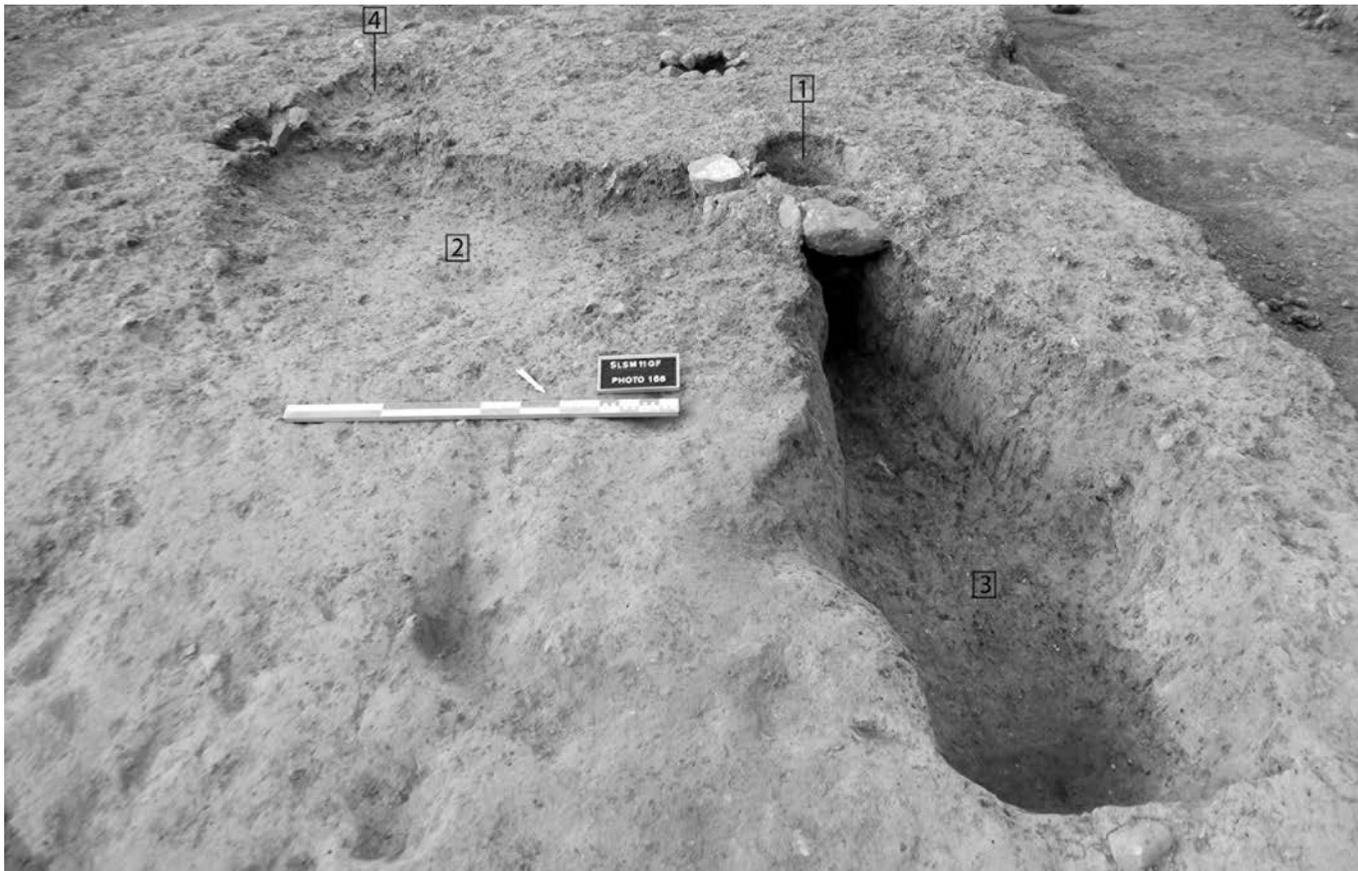
L'opération de Grand Font enrichit les connaissances sur l'occupation de la vallée de Manoire pour les périodes protohistoriques et alto médiévales. Dans la vallée, ces périodes sont peu représentées en comparaison du Paléolithique supérieur et de la période gallo-romaine. La découverte d'un habitat rural du Haut Moyen Âge et en particulier le bas fourneau présentent sans aucun conteste des intérêts scientifiques qui dépassent le cadre périgourdin. Cela renseigne sur les modes de production métallurgique au Haut Moyen Âge, période très mal documentée dans ce domaine. Au vu du caractère exceptionnel du bas fourneau, un moulage de la cuve a été effectué et sera présenté prochainement sur le site sidérurgique de Savignac-Lédrier.

Lasnier Thibaut

*Saint-Laurent-sur-Manoire, Grand Font (giratoire RN 221).*

*Ci-contre, en haut :  
Vue de l'ensemble des structures  
composant le bas fourneau du Haut Moyen Âge.*

*En bas : Détail de la cuve du bas fourneau.*



1 : Cuve du bas fourneau - 2 : Fosse de soufflet - 3 : Fosse de grillage ou de travail du massiot - 4 : Fosse de coulée.



## SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE Pont de Niversac

Le diagnostic du Pont de Niversac, sur une surface totale de 30 300 m<sup>2</sup>, a révélé plusieurs occupations préhistoriques installées sur le replat latéral de la plaine alluviale du ruisseau de Saint-Geyrac juste avant sa confluence avec le ruisseau du Manoire.

L'étude géomorphologique a montré que les occupations préhistoriques se localisèrent au sein d'une berge étroite de rivière située entre le talus et le lit mineur du cours d'eau. Les assemblages d'artéfacts résultant de ces occupations n'ont pas été significativement affectés par des remaniements sédimentaires. Les processus de fossilisation sont essentiellement liés à la dynamique fluviale qui est à l'origine des limons d'inondation notamment pour les assemblages paléolithiques. Malgré la présence de quelques colluvions entre les différentes phases de sédimentation limoneuse, la majorité des sols sont d'origine fluviale.

Les treize sondages ouverts ont mis au jour des éléments appartenant aux périodes suivantes :

— le Paléolithique moyen : quelques éléments mobiliers ponctuels, ainsi qu'une petite série attestée dans un sondage ;

— pour le Paléolithique supérieur, les éléments mobiliers ont été mis en évidence au sein de deux groupes de sondages : au nord, sur une surface estimée à environ 1 000 m<sup>2</sup> au sein de l'emprise ; plus au sud, sur environ 3 300 m<sup>2</sup>. Le Solutrénien est la seule culture bien caractérisée, en l'occurrence au sein d'un seul sondage, avec notamment une ébauche de grande feuille-de-laurier brisée sur place en cours de taille. Un foyer à galets, d'âge assurément pré-Holocène, dans le même sondage, pourrait être de même époque. Nous n'avons pu préciser dans le cadre de ce diagnostic si nous étions en présence d'une ou de plusieurs occupations du Paléolithique supérieur ;



Remontage sur un nucléus à lame épipaléolithique (Cl. M. Folgado, étude L. Detrain, Inrap).



— l'Épipaléolithique (Laborien ?) : cette période est particulièrement bien attestée sur le site, puisque deux riches secteurs ont été identifiés : il s'agit d'une occupation bien en place repérée ponctuellement dans un secteur, et d'une exploitation de matériau taillable (silex), en périphérie d'un banc de grave dans un autre secteur. L'ensemble occupe au sein de l'emprise une surface de l'ordre de 1 200 m<sup>2</sup>. L'abondance des vestiges, leur excellent état de conservation, leur position non remaniée sur ce site de plein air, ainsi que la présence sans comparaison connue dans le Périgord d'un espace d'habitat voisinant avec un faciès d'exploitation de silex, constituent des données de premier ordre pour cette période ;

— le Néolithique récent : deux secteurs ont été mis en évidence, sur une surface d'environ 800 m<sup>2</sup> au nord, et environ 3 000 m<sup>2</sup> plus au sud. Au-dessus

du niveau d'apparition des structures en creux, un abondant mobilier lithique et céramique en bon état de conservation provient des niveaux limoneux supérieurs, où ils paraissent globalement en place, ainsi que dans une certaine mesure des colluvions sommitales où ils s'avèrent plus remaniés. Nous proposons d'y reconnaître un habitat structuré du début du Néolithique récent (vers -3 500) qui a livré une intéressante série mobilière comparable chronologiquement et typologiquement à celle du site des Vaures, à Bergerac. Les deux sites partagent en outre un même type d'implantation en fond de vallée. Enfin quelques éléments mobiliers (céramique) découverts au sein des colluvions supérieures datent du Deuxième Âge du Fer et de l'Antiquité.

Poissonnier Bertrand

## SAINT-LÉON-SUR-L'ISLE

### La Forêt

L'opération de diagnostic archéologique se situe en rive droite de l'Isle sur un pied de vallon culminant à environ 74 m. Il s'agit de formations fluviales de moyenne terrasse attribuées aux Pléistocène moyen. Les dépôts sont composés de sables, de graviers plus ou moins argileux, de graviers et de galets.

Le terrain se présente sous la forme d'une parcelle d'environ 100 m de large, bordée au sud par une voie ferrée et au nord par la RD 5. Sur les neuf sondages réalisés, deux d'entre eux sont positifs pour ce qui concerne le Paléolithique. Leur profondeur varie de 2,30 m à 1,30 m environ.

Les sondages n'ont révélé aucune occupation du Moyen Âge, ni de l'époque moderne, hormis deux tronçons de fossés, sans doute parcellaires, et sans mobilier. En revanche, le Paléolithique est bien représenté. Le mobilier archéologique se compose presque essentiellement d'industrie lithique sur silex noir sénonien retrouvé dans cinq sondages sur neuf ; il se situe en général à la cote -0,90 m/1,05 m. Il s'agit là d'un simple « bruit de fond » général.

Si aucun paléosol n'a été observé dans ces séquences stratigraphiques, deux secteurs mieux structurés se détachent. On trouve en position isolée dans le sondage 6, à environ 1 m de profondeur, un amas de débitage paléolithique, bien structuré : vingt-deux éclats et un nucléus provenant d'un même bloc associés à un galet de quartz percuté indiquent un ensemble cohérent et non remanié.

Le sondage 1 présente également un ensemble apparemment structuré d'une trentaine de mètres carrés, composé d'au moins dix-sept galets dessinant un ovale, associés à des esquilles et de nombreux éclats de silex que l'on attribue au Paléolithique supérieur (magdalénien ?).

Cet horizon s'étend vraisemblablement au-delà de la fenêtre de diagnostic, de plus « l'ambiance » générale indique la présence probable d'autres *locus* contemporains sur ce terrain.

Martin Jean-Michel

## SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS

### Grotte des Fraux

L'année 2011 a constitué une pause dans l'acquisition de données à la grotte des Fraux et l'équipe s'est concentrée sur le traitement des données de terrain acquises depuis 2007.

Cette année de « pause » a permis à l'équipe de poursuivre le travail engagé en 2010 sur la caractérisation et la datation des paléo-feux dont l'enjeu est de préciser la fonction des foyers (notamment en caractérisant les états de chauffe par l'archéométrie) et de simuler le fonctionnement de ces feux en milieu souterrain (Brodard *et al.* 2012). Cette année a notamment permis de finaliser le projet de cartographie 3D du champ magnétique, avec le soutien financier du programme AIR 2011.

Parallèlement, nous avons procédé à l'analyse des sédiments argileux présents dans la grotte et dans son périmètre proche (travaux N. Cantin), dans le but de tenter de définir la provenance des matériaux utilisés dans la confection des soles foyères des Fraux et ainsi de mieux comprendre les différences des signaux TL (thermoluminescence) observées entre les structures archéologiques et les référents thermiques prélevés dans la grotte. La finalité de l'étude des paléo-feux est l'observation des interactions entre le groupe humain fréquentant la cavité et l'environnement souterrain, tel qu'il décrit une ou des stratégies d'appropriation de cet espace. Il s'agit de mesurer l'impact de l'occupation humaine sur son environnement, mais également de préciser, par la fonction des feux, le statut des occupations. Dans ce domaine, notre objectif est d'utiliser la modélisation volumétrique 3D de la cavité et de basculer ce modèle en mode simulation. L'année 2011 a permis d'accueillir au sein de l'équipe une modélisatrice (Delphine Lacanette) et de définir la méthodologie de travail à mettre en œuvre dès le printemps 2012 sur la question de la simulation en 3D du fonctionnement des feux en milieu souterrain.

Nous avons également concentré nos efforts sur le lancement d'un nouveau chantier d'étude dédié à la datation et à la définition de la fréquence des occupations anthropiques successives au sein de la grotte des Fraux, en amorçant une politique systématique de datation. Nous disposons aujourd'hui de onze datations  $^{14}\text{C}$  permettant de mieux appréhender la chronologie et la fréquence de l'occupation de la grotte des Fraux. Bien qu'un problème d'échantillonnage hypothèque certaines hypothèses, force est d'admettre tout l'intérêt de la

démarche et de disposer de grandes séries de dates. Pour l'heure, notre échantillonnage ne peut pas être jugé représentatif, car il privilégie certaines parties du réseau ou des types de structures. En élargissant le spectre des ensembles datés (tracés pariétaux, sols, foyers...), de manière à couvrir l'ensemble des secteurs de la cavité, l'objectif est de disposer d'un phasage chronologique dont la résolution ne peut être atteinte par les approches plus classiques, telles que la stratigraphie ou la typo-chronologie des céramiques (Petrognani *et al.* soumis).

Les données que nous venons d'acquérir viennent compléter et modifier le schéma chronologique présenté à l'occasion du rapport de synthèse 2008-2010. On observe en premier lieu cinq ensembles datés dont les plages de temps sont très proches, voire semblables. Ces dates montrent que l'occupation initiale du site se rapporte à l'extrême fin du XVe et au XIVe siècle avant notre ère. L'essentiel de ces dates se rapporte aux foyers et aux sols de circulation des secteurs 13 et 18. La concordance observée avec la datation de la torche du secteur 9 montre que les deux parties du réseau sont accessibles durant l'Âge du Bronze de manière synchrone. D'un point de vue chrono-culturel, ces données concordent avec les datations obtenues pour le groupe des Duffaits, à la fin du Bronze moyen. Enfin, on soulignera que, même si le réseau n'est plus occupé ni fréquenté après le Bronze final 2, la zone des Fraux est probablement habitée et exploitée. L'anthropisation du milieu est ainsi révélée dans la séquence stratigraphique du secteur 10. Entre la fin de l'Âge du Bronze et le Premier Âge du Fer, la dynamique du karst se modifie. Les gours encore actifs se colmatent et l'écoulement des eaux de ruissellement se transforme. Tout porte à croire que l'effondrement du porche modifie les modalités du drainage des eaux de surface qui s'écoulent différemment à compter du milieu du premier millénaire avant notre ère. On pourrait voir ici un des effets de l'épisode de péjoration climatique qui s'opère en Europe entre 800 et 725 Bc.

Carozza Laurent pour l'équipe

- Brodard, A. Guibert, P. Lévêque, L. Mathé, V. Burens, A. Carozza, L. Thermal characterization of ancient hearths from the cave of Les Fraux (Dordogne, France) by thermoluminescence and magnetic susceptibility measurements. *Quaternary Geochronology* 2012, doi :10.1016/j.quageo. 2012.04.013

## SALIGNAC-EYVIGUES

### Château

Le château de Salignac, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, est un ensemble architectural complexe résultant de nombreuses phases de construction successives dont les plus anciennes dateraient du XIIe siècle.

Les bâtiments conservés occupent les flancs d'une terrasse haute munie d'une enceinte propre, elle-même bordée par une large basse cour et par une braie qui semble avoir été mise en place à la fin du XVe siècle au plus tôt.

Le propriétaire souhaitant évacuer les remblais comblant un bâtiment arasé au sein de cette braie afin de diminuer la pression exercée sur la courtine, une courte surveillance de chantier a été prescrite.

Différentes phases de construction ou de réaménagement ont pu être observées, mais il ne s'agit pour l'instant que d'une première approche très ponctuelle qui devra être complétée le cas échéant grâce à des investigations plus poussées.

Murat Laurence

## SAVIGNAC-DE-MIREMONT

### La Ferrassie

Consacrée à la reconnaissance de l'extension du témoin ouest et son étude, la campagne de fouille 2011 a nécessité une longue préparation qui a commencé quelques semaines avant la fouille et s'est poursuivie durant toute cette dernière : déplacement temporaire du chemin rural pour permettre la mise en place, par le Pôle International de la Préhistoire, du chemin de la Préhistoire, boucle de la Ferrassie ; coupe des arbres ayant poussé sur les déblais des anciennes fouilles ; réouverture de la tranchée 2010 ; enlèvement et évacuation des déblais des fouilles L. Capitan et D. Peyrony avec des moyens mécaniques (participation de l'INRAP grand sud-ouest en la personne de Marc Malatret) et enfin mise en place d'une nouvelle clôture englobant la zone de fouille.

Parallèlement, les recherches en archives se sont poursuivies. Pour ce qui est de la morphologie générale du site, aucune route n'existe dans la vallée au XVIIIe siècle mais le relief primitif était probablement déjà entamé par des carrières nombreuses tout autour du site.

L'exploitation des archives de D. Peyrony nous a permis de découvrir, dans son rapport annuel d'activités 1912 transmis au ministère de tutelle le 12 mars 1913, un passage indiquant que L. Capitan et D. Peyrony ont laissé sous le chemin rural de la Ferrassie un témoin. C'est le témoin dont nous avons soupçonné l'existence et que nous avons remis au jour.

Sur le terrain, la séquence stratigraphique retrouvée est semblable à celle décrite par D. Peyrony, à l'exception, pour l'instant, de la couche gravettienne sommitale. Le rocher qui constitue la base de la séquence de D. Peyrony n'est pas horizontal mais

seulement présent contre le pied de falaise et plonge ensuite rapidement. L'industrie à bifaces appelée d'abord par D. Peyrony Acheuléen (en raison de l'absence de Renne), puis de Moustérien de tradition acheuléenne, est préservée sur plus de vingt mètres carrés. Les deux couches du site éponyme du Moustérien de type Ferrassie qualifiée dans la coupe de 1912 de Moustérien inférieur et supérieur, existent encore sur plus d'une douzaine de mètres carrés alors que le Châtelperronien et l'Aurignacien ont été préservés sur moins d'une dizaine mètres carrés.

La fouille a porté principalement sur la couche de Moustérien à biface (près de 5 m<sup>2</sup>) alors que les autres niveaux ont été explorés sur moins de 2 m<sup>2</sup>, le long de la paroi rocheuse.

Pour ce qui est des datations, les dosimètres implantés en 2010 ont été récupérés et une série d'échantillons en vue de datations OSL a été prélevée par G. Guerin. Ils seront analysés dans deux laboratoires, le Centre de Recherche en Physique Appliquée à l'archéologie (CRPAA) de Bordeaux et le laboratoire de Risoe au Danemark. Les premières dates devraient être obtenues courant 2012. Pour ce qui est de la micromorphologie, P. Goldberg a poursuivi ses prélèvements, notamment dans les zones dégagées lors de cette campagne, ce qui lui permet dès à présent de posséder des informations sur toute la séquence.

Malgré la faible emprise de l'opération, une observation importante a pu être faite. L'ensemble des sédiments de ce secteur provient d'une zone aujourd'hui détruite, située au nord-ouest du chantier, à l'emplacement actuel de la route. Elle pourrait

correspondre au prolongement de la grotte dont le massif d'entrée a été détruit, soit par les travaux de la route, soit par l'ouverture de petites carrières ou encore la réalisation ou l'amélioration du chemin communal.

Les observations de terrain (pendage des couches), confirmées par l'étude des fabriques faite par S MacPherron et l'analyse micromorphologique réalisée par P. Goldberg ont permis d'identifier deux mécanismes de mise en place des dépôts, la solifluxion et le ruissellement. Par ailleurs, la présence de traces de coprolithes semble indiquer qu'au moins une partie des sédiments peut provenir de la grotte sus jacente.

La compréhension du fonctionnement du site de la Ferrassie rend nécessaire la prise en compte de son intégralité, le petit abri, la grotte et le grand abri et une approche géomorphologique. Celle-ci a été confiée à L. Bruxelles qui, en cette première année, s'est particulièrement intéressé, d'une part à la grotte située au-dessus (mise en évidence de planchers stalagmitiques et de plaquages le long des parois) et d'autre part aux relations potentielles entre la grotte et le grand abri (présence d'alcôve sur la paroi sud de la grotte plongeant vers le grand abri et dans la paroi nord de celui-ci, celle d'un débouché d'un conduit karstique). Pour compléter cette approche, nous souhaitons

engager dès 2012 une exploration géo-électrique du secteur et plus particulièrement des deux vallons qui encadrent le site.

La mise en évidence d'une deuxième zone d'accrétion située dans la partie ouest du gisement à l'opposé de celle observée et analysée par J.-P. Texier constitue un apport fondamental. Elle permet d'envisager que le remplissage du grand abri est lié à deux cônes :

— le cône ouest (notre zone de fouille) qui fonctionne depuis la première occupation, le Moustérien à biface, jusqu'à l'occupation du début de l'Aurignacien ;

— le cône est (zone de fouille de H. Delporte) qui fonctionne au moins durant toute la séquence du Paléolithique supérieur (du début de l'Aurignacien jusqu'à la fin du Gravettien).

En l'absence de travaux géologiques sur le Paléolithique moyen de la zone est, il est impossible de savoir si les industries moustériennes sont contenues dans les sédiments issus du cône ouest, est, des deux.

Turq Alain, Bruxelles Laurent, Dibble Harold,  
Goldberg Paul, G. Guerin, MacPherron Shannon,  
Mercier Norbert, Sandgathe Dennis, Chiotti Laurent

*Paléolithique supérieur  
Aurignacien ancien et récent*

## SERGEAC Abri Blanchard

L'abri Blanchard se trouve sur le versant est du vallon de Castel-Merle. Ce site majeur pour l'Aurignacien, fut identifié grâce à la découverte d'une perle en ivoire de mammoth en surface par Marcel Castanet en 1909, après avoir été sondé par Alain Reverdit vers 1870. Lors du passage de ce dernier, les travaux de terrassement du versant est du vallon étaient en cours ou venaient tout juste de s'achever. Il est probable que ces travaux d'aménagement aient mis au jour des objets archéologiques, attirant l'attention de l'amateur Reverdit.

Les dépôts archéologiques prennent place sur une terrasse rocheuse à la base de la falaise au sommet de laquelle se trouve l'auberge de Castel-Merle, ancienne ferme de Marcel Castanet. Cette terrasse rocheuse domine de douze mètres le fond actuel du vallon. Il s'agit, apparemment, d'un abri effondré, orienté à l'ouest, dont les blocs d'effondrement ont scellé les couches aurignaciennes, en dessous. Didon donne les dimensions suivantes : 20,75 m de longueur et 6,50 m moyenne de largeur (« 5 m aux deux extrémités ; 8 m au milieu »).

Les fouilles proprement dites ont donc eu lieu du mois de janvier 1910 jusqu'au 1er juin 1911. Marcel Castanet, alors fouilleur expérimenté, était « chef du chantier. » en lien avec Louis Didon à qui il envoyait des rapports par écrit régulièrement. Didon venait de temps en temps inspecter les travaux et récupérer des objets. Les lettres de Marcel Castanet, constituant les véritables carnets de fouilles, ont été récupérées chez les descendants de Didon et publiées en partie par Brigitte et Gilles Delluc (1978).

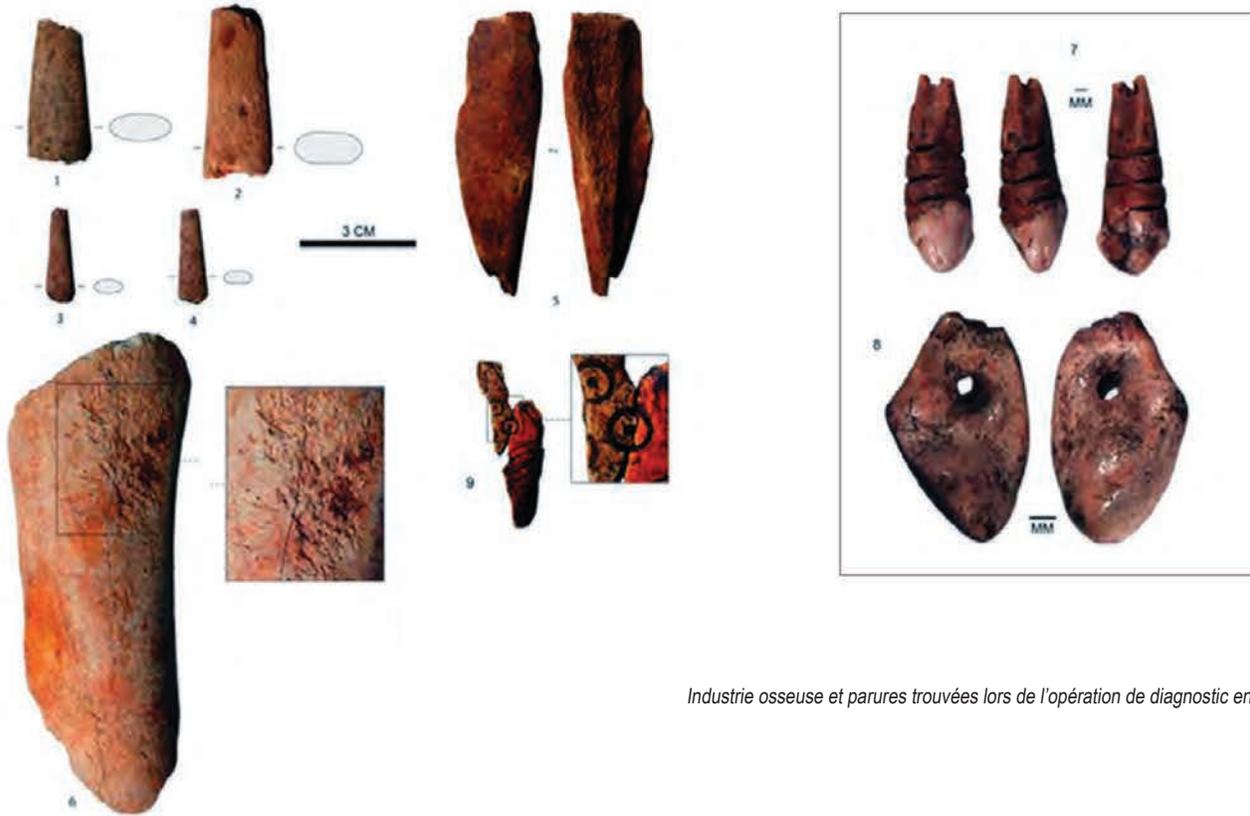
L'abri Blanchard reste, de loin, le gisement aurignacien le plus riche en industrie osseuse, en parure et en art-sur-bloc de toute l'Europe. Les collections de l'abri Blanchard ayant été dispersées par Didon, aucun spécialiste n'a pu étudier la totalité de ces ensembles archéologiques.

### ■ Travaux actuels

En 2009, nos prospections géophysiques dans le Vallon des Roches ont été effectuées selon quatre axes longitudinaux dont un au long de la paroi rocheuse sur le talus de la rive droite du vallon. Afin

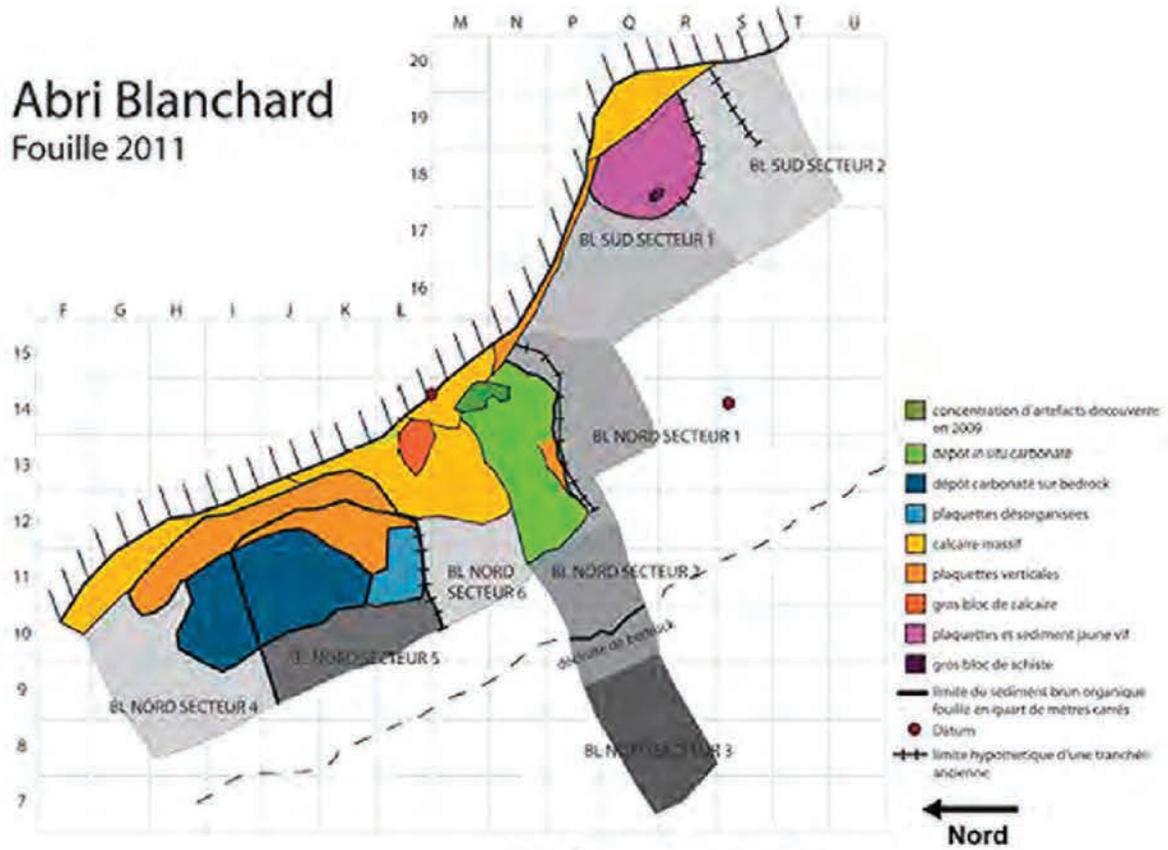


*Savignac-de-Miremont - La Ferrassie, secteur ouest :  
tranchée concernant les niveaux de moustérien à biface et lambeau du remplissage conservé le long de la paroi rocheuse (cliché Sh. P. McPherron).*



Industrie osseuse et parures trouvées lors de l'opération de diagnostic en 2011.

Plan des différents secteurs fouillés en 2011.



que les différents tests de résistivité se déroulent dans de bonnes conditions, le nettoyage du talus a été préconisé, ainsi que l'aplanissement de certaines portions du terrain sondé.

Nous nous sommes rapidement rendu compte de la source d'information que recelait ce secteur en ce qui concerne la compréhension des fouilles du début de siècle dernier. La découverte d'un lambeau de couche en place lors de la prospection géophysique, nous a amené à poursuivre nos investigations de cette partie nord du talus en 2011. Les objectifs de l'intervention sur le secteur Blanchard sont multiples ; le principal est de poursuivre la reconnaissance du niveau ainsi que de prélever le matériel lithique *in situ* que nous avons laissé en place depuis 2009, pour le caractériser. L'autre objectif est de continuer à comprendre la morphologie du talus afin de pouvoir contextualiser ce niveau récemment découvert mais également pour continuer à comprendre la topographie du vallon et la possible conservation de couches en place.

Nous sommes, à toute évidence, à l'extrémité nord de la fouille ouverte par M. Castanet dans le secteur Blanchard. Le niveau de Blanchard a été découvert en 2009 sous des déblais de fouilles de M. Castanet nous laissant penser que, peut être, le fouilleur a pu laisser des couches en place à l'extrémité nord de sa fouille. Les objectifs de l'opération 2011 étaient alors de faire une tranchée depuis le haut du talus jusqu'à la route afin d'une part de voir si le lambeau de couche en place continue vers l'ouest, mais aussi d'atteindre le substrat de la zone pour en observer la topographie. Sur le haut du talus au contact de la paroi de la corniche, nous avons également ouvert les dépôts afin de tenter de suivre le niveau.

Cette campagne de diagnostic de l'Abri Blanchard nous a permis de mettre en évidence la présence d'un lambeau de niveau non fouillé par M. Castanet : Blanchard nord secteur 1. L'étude préliminaire du matériel lithique l'attribue chronoculturellement à un Aurignacien évolué. Ce niveau pourrait correspondre au niveau supérieur D décrit par Castanet et Didon lors de leur fouille. Sous ce niveau, les fouilleurs du début du siècle dernier décrivent un autre niveau au contact du substrat livrant de nombreux foyers qui pourrait correspondre au niveau archéologique fouillé par notre équipe dans le secteur sud de Castanet.

Les analyses préliminaires du niveau archéologique de Blanchard nord secteur 1 indiquent qu'il ne semble pas être en position primaire tant par sa situation topographique que par les forts pendages que livre le matériel. D'autre part, à l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de dire s'il existe un deuxième niveau archéologique sous celui-ci.

La découverte au nord du secteur 1 de Blanchard d'une formation carbonatée contenant du matériel archéologique au contact du substrat, Blanchard nord secteur 5, constitue également un potentiel archéologique important pour ce secteur du versant. A l'heure actuelle nous avons laissé en place cette couche afin de traiter d'abord le matériel provenant des remblais sus-jacents. La relation entre le niveau du secteur 1 et ce niveau n'est actuellement pas comprise. Nous avons effectué la caractérisation chronoculturelle du niveau de Blanchard nord secteur 1, mais cela n'a pu être réalisé pour le secteur 5.

White Randall

## TRELISSAC Borie Porte

La création d'un parc d'activités économiques sur la commune de Tréllissac, à Borie Porte, en rive droite de l'Isle, a provoqué la réalisation d'un diagnostic (INRAP 2009) qui a mis en évidence deux secteurs de forte densité archéologique. La fouille de 2011 a porté sur ces deux secteurs.

Le premier secteur (zone 1) se situe au nord du parc d'activités, en bas de la pente séparant la vallée de l'Isle du plateau. D'une surface de 5742 m<sup>2</sup>, il avait été perçu à l'issue du diagnostic comme une zone d'extraction de grès. La fouille a révélé un ensemble beaucoup plus dense et diversifié avec la découverte au moins partielle, en plus des fosses d'extraction, de quatre bâtiments desservis par un chemin, d'un souterrain creusé dans les grès, de quelques silos et de très nombreux trous de poteau sans organisation perceptible.

D'après les premiers résultats de l'étude céramologique (C. Ballarin - INRAP), l'occupation de ce site associant habitat et carrière s'est poursuivie entre le XIe et le XIVe siècle. L'étude du site a mis en lumière l'utilisation des produits de la carrière dans la construction des bâtiments, tant comme liant dans les murs que comme aménagement de sol.

A 200 m au sud, le second secteur de fouille (zone 2), dans la vallée, a couvert une emprise de 9000 m<sup>2</sup>. Il se caractérise essentiellement par deux réseaux de fossés linéaires d'époque médiévale orientés nord-sud/est-ouest. D'autres fossés linéaires, d'orientation divergente, ont également été reconnus ; l'un d'entre eux recoupe une structure abandonnée au plus tôt au XIVe siècle.

Un fossé circulaire puissant, d'un diamètre extérieur estimé à 23 m, d'une largeur de 3,80 m pour

une profondeur de 1,70 m a été partiellement dégagé en bordure méridionale de l'emprise. L'espace qu'il enserre n'apparaît pas surélevé par rapport aux abords du fossé. Il supporte les fondations d'un bâtiment d'une largeur de 7,30 m pourvu d'une ouverture vers le nord-ouest. En partie dans l'emprise seulement, les murs sont massifs avec une largeur de 0,80 à 0,90 m. Les niveaux de sol n'ont pas été conservés.

La découverte de cet ensemble abandonné au XI<sup>e</sup> siècle pose la question de son statut : enclos circulaire enserrant un espace non emmotté supportant un bâtiment massif ? Une base de verre à pied bicolore très fin et ouvragé a été découverte dans une couche d'abandon du site, permettant de corroborer l'hypothèse d'un statut privilégié des occupants ; de fait, Borie Porte est connu dès le XI<sup>e</sup> siècle en tant qu'ancien repaire de la paroisse de Trélissac.

La présence d'un grenier postérieur au rebouchage du fossé circulaire témoigne par ailleurs d'une occupation plus tardive de ce site.

La découverte de céramique protohistorique dans quelques structures éparses de la zone 1 témoigne d'une fréquentation dès cette époque du pied de pente de Borie Porte. Cette présence s'affirme davantage sur la zone 2, dans la vallée, avec l'existence d'une grosse fosse du Premier Âge du Fer et d'un petit bâtiment sur poteaux à une centaine de mètres plus au sud.

La fosse trouvée au nord de la zone 2 est l'élément le plus remarquable. En forme d'ampoule, allongée suivant un axe sud-ouest/nord-est, elle mesure

4,65 m de long pour une largeur de 2,17 m et une épaisseur conservée de 1 m. Après un apport rapide de grès (retombées lors du creusement ?), elle a été comblée de nombreux apports domestiques résultant notamment de rejets de foyers avec la présence notable de résidus de sole, de nombreux tessons de céramique et de graines carbonisées. Si la forme de cette structure peut s'apparenter à celle d'un four, les caractéristiques de son comblement détritique ne permettent pas d'étayer cette hypothèse.

A ce stade de notre étude, la fonction de cet aménagement reste indéterminée.

Enfin, un petit ensemble bâti d'un minimum de cinq trous de poteau a pu être décelé au sud de la zone 2. Sa position en bordure d'un sondage du diagnostic et en limite d'emprise ne nous permet d'entrevoir que la partie orientale du bâtiment. En tout état de cause, l'ensemble reconnu mesure 1,35 m (est-ouest) x 2,80 m (nord-sud). Un trou de poteau signale vraisemblablement la présence d'une abside à l'est du bâti.

L'étude du site de Borie Porte étant toujours en cours, cette présentation reflète l'état de nos connaissances à ce jour. Il semble cependant déjà possible d'envisager une occupation simultanée des deux zones à la fin du Moyen Âge, l'occupation du site du nord étant plus dense et diversifiée que celle du sud.

Gineste Marie-Christine

## TRELISSAC Le Libournet

L'assiette du projet, sur la terrasse alluviale de l'Isle, est propice à la conservation de vestiges du Solutrén à la fin du Paléolithique Supérieur. Elle se situe par ailleurs à faible distance du site de Borie Porte dont la fouille a révélé des bâtiments de la fin du Moyen Âge au moins partiellement associés à une activité de carrière, un souterrain, ainsi que des vestiges liés à un possible site aristocratique (?).

Un four en élévation, un aménagement de sol et un mur postérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle ont été mis

en évidence par le diagnostic archéologique. S'y ajoutent une fosse d'extraction et un fossé linéaire. Par comparaison avec les vestiges découverts pendant la fouille de Borie Porte, ces derniers pourraient être les seuls indices d'une occupation antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle sur l'assiette du projet, mais ils n'ont pas livré de marqueur chronologique.

Gineste Marie-Christine

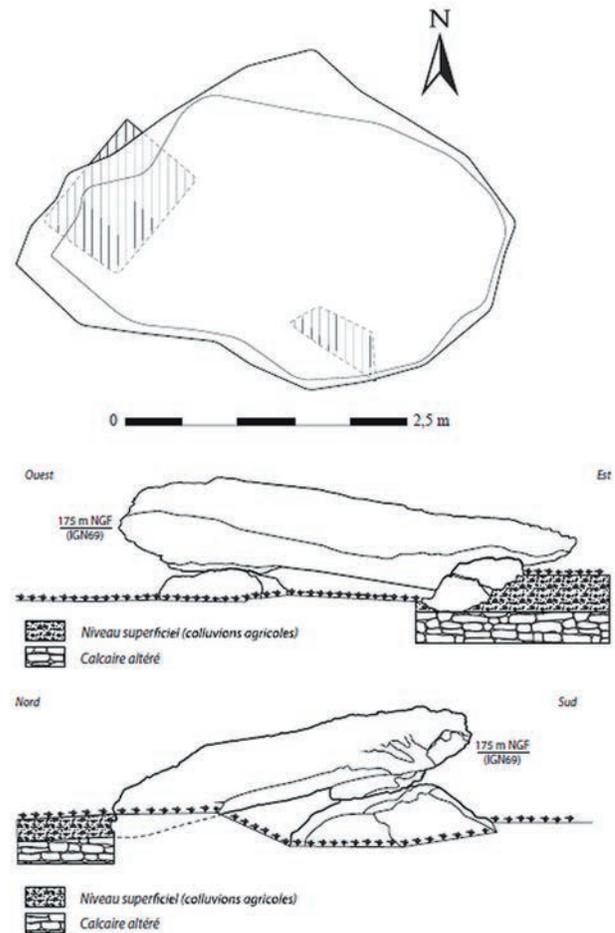
## VALEUIL Lapiouges

L'opération de diagnostic s'est déroulée sur une surface totale de 18 725 m<sup>2</sup>. Les sondages pratiqués, d'une surface correspondant à 8 %, ont permis d'étudier les terrains situés immédiatement à l'est d'un dolmen classé au titre des Monuments Historiques, celui dit de Laprougès, mais dont le nom véritable est La Pierre-Rouille. Les terrains calcaires cultivés alentour avaient depuis longtemps fortement souffert des atteintes des labours. Les seules structures découvertes consistent en trois silos vraisemblablement médiévaux, recelant quelques éléments antiques et médiévaux, dont deux fragments de meules.

Les investigations autour du monument, à moitié sur l'emprise de l'opération, n'ont guère apporté d'éléments nouveaux à la connaissance de ce monument très érodé, si ce n'est qu'elles furent l'occasion de le documenter pour la première fois. Ainsi, avec prudence, on peut estimer que ce dolmen appartient au groupe des dolmens angoumoisins, centré sur le Centre-Ouest, attribuable au Néolithique moyen II.

Malgré la modestie des compléments d'information apportés, tout apport concernant le mégalithisme de Dordogne est appréciable, tant le contraste est saisissant entre, d'une part, l'absence de fouilles modernes sur les dolmens de ce département, et de l'autre, l'importance de cette aire géographique au carrefour des grands ensembles du mégalithisme français, atlantique (et ancien) d'un côté, et caussenard (et plus récent) de l'autre.

Poissonnier Bertrand



Dolmen de La Pierre Rouille à Valeuil : plan et élévation  
(rel. & DAO : V. Pasquet, B. Poissonnier, Inrap).

## VIEUX-MAREUIL Château Chanet

Ce diagnostic archéologique, réalisé en juin 2011, a fait suite au projet d'aménagement d'une piscine.

La construction de ce bassin prévue au centre du potager contemporain, se situait à un vingtaine de mètres au sud-est du château Chanet. Cet édifice médiéval, qui aujourd'hui présente un aspect du XIIe siècle, comprend des vestiges de XVe siècle.

Le chantier prévu se situait directement sur le plateau calcaire qui domine en contre-haut le premier étage du château.

Le banc calcaire occupé par le jardin a été utilisé comme carrière, dans le front de taille est, situé au

nord. Dans ce front, sont visibles un trou de poteau, un silo et l'entrée d'un cluzeau. Une occupation antérieure au château actuel sur le point culminant était envisageable.

L'opération archéologique qui s'est déroulée uniquement sur l'emprise de la piscine, 12 m par 5 m au milieu du potager, n'a rencontré que des terres de jardin d'une épaisseur variant entre 30 et 80 cm en fonction du relief du rocher, aucun creusement ni exploitation de la pierre n'a été mis en évidence.

Bertrand-Desbrunais Jean-Baptiste



## VILLETUREIX

### Chez Tutaud et La Borie

Cette opération de diagnostic, au lieu-dit Chez Tutaud et La Borie, commune de Villeteureix concerne une surface de 34 007 m<sup>2</sup>.

L'emprise se positionne sur les rebords d'un talweg, à flanc de coteau, et sur une terrasse de la Dronne.

Au sud, un chenal a été remarqué. Les trente sondages ne nous ont pas permis d'identifier une quelconque occupation.

Le mobilier recueilli se résume à quelques éclats de silex et des fragments de céramique en très mauvais état de conservation. Ces éléments sont en position secondaire avérée.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric (Inrap)

**AQUITAINE  
DORDOGNE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Opérations communales et intercommunales**

**2 0 1 1**

N°Nat.						N°	P.
026099	BERGERAC - PRIGONRIEUX	L'Escauderie, Fontespine, La Mouline	Ewen IHUEL	COL	OPD	62	80
025983	BOURG-DES-MAISONS - CERCLES	Feix, Au Fourgeraud, La Croix, Ferrailou	Patrick BIDART	INRAP	OPD	8	81
026320	CARSAC-AILLAC - SAINT-AVIT-SENIEUR	Pech de l'Azé 1, 2 et 4 et Combe Capelle	Zénobia JACOBS	SUP	PAN	71	82
026163	Peuplements et cultures de la fin du Tardiglaciaire dans le Nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire	Prospection thématique	Patrick PAILLET	DOC	PRT	1	86
026104	Vallée de la Dronne et de l'Isle	Triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers	Christian CHEVILLOT	BEN	PRD	5	87

Cette opération s'intègre à la deuxième phase de diagnostic du contournement ouest de Bergerac, à cheval sur les communes de Prigonrieux et de Bergerac. Quatre vingt neuf sondages ont été implantés sur les terrasses alluviales Fw3 et Fw2 de la Dordogne entre les ruisseaux de la Gouyne, du Marmelet et du Caudeau.

#### ■ **Le secteur des Pinelles**

L'extension du cône alluvial du Marmelet et les altérations de sa surface ont pu être reconnues sur Fw3, ainsi que des niveaux de limons d'inondation, présents partout mais très peu développés sur cette terrasse. Ce contexte géologique a permis la conservation de vestiges pré et protohistoriques ainsi que médiévaux, mais les épisodes d'érosion holocènes sont assez peu favorables à l'étude de la préhistoire dans ce secteur.

A la limite des deux communes, une zone autour de la tranchée 187, au lieu-dit *les Pinelles* a fait l'objet d'une évaluation complémentaire dans le cadre du diagnostic. Un assez riche réseau de structures fossoyées daté de la période médiévale (XIIe-XIIIe siècles) s'ouvre sous les labours. Deux fossés parallèles distants de 5 m, orientés nord-sud, pourraient correspondre à une voirie rurale, sans chaussée aménagée, tandis qu'un enclos curviligne se développe à sa proximité et a été suivi sur une quinzaine de mètres. Deux phases principales ont été repérées dans toutes les structures : un état initial, puis des recreusements ponctuels.

Affectée en partie par ces aménagements historiques, une occupation azilienne de plein air a été reconnue sur un décapage de 800 m<sup>2</sup>. Deux foyers à galets chauffés (FY 9 et FY 80) ont été découverts. L'un d'entre eux était localisé au centre d'une concentration de vestiges (amas 72) qui a pu être fouillée et intégralement tamisée sur 25 m<sup>2</sup>. Tous les vestiges lithiques ont été cotés, soit 3270 pièces lithiques, dont 2802 taillées. La discussion taphonomique montre clairement les limites d'étude du site. L'amas 72 a été coupé au nord par un micro-chenal de ravinement (st. 51) d'1 m de large et repéré sur 35 m de long. L'impact du chenal est fort au nord de l'amas où rien ne subsistait. Vers le sud, les foyers et l'amas sont restés remarquablement structurés, les éléments fins sont en revanche nettement sous-représentés dans les refus de tamis (1120 esquilles <1 cm). Les conditions de conservation sont donc loin d'être optimales, et la série ne permet qu'un certain nombre d'observations

qualitatives, notamment chrono-culturelles, mais reste précieuse compte tenu de la rareté des gisements aziliens de plein-air dans le sud-ouest (Mevel et Ihuel, à paraître).

#### ■ **Le secteur du Marmelet**

Dans une position géologique similaire, à proximité du Marmelet, les tranchées 133 et 134 ont livré des vestiges protohistoriques et préhistoriques qui font l'objet d'une prescription de fouille. S'ouvrant dans les labours, une fosse contenait des vestiges protohistoriques (céramique non tournée, silex taillé) datés du Bronze final IIb-IIIa, et qui présentent de très forts parallèles avec le secteur de Borie-Basse à Prigonrieux (étude N. Rolland). A proximité, à 31 m NGF, un petit amas de débitage laminaire pourrait dater du Magdalénien.

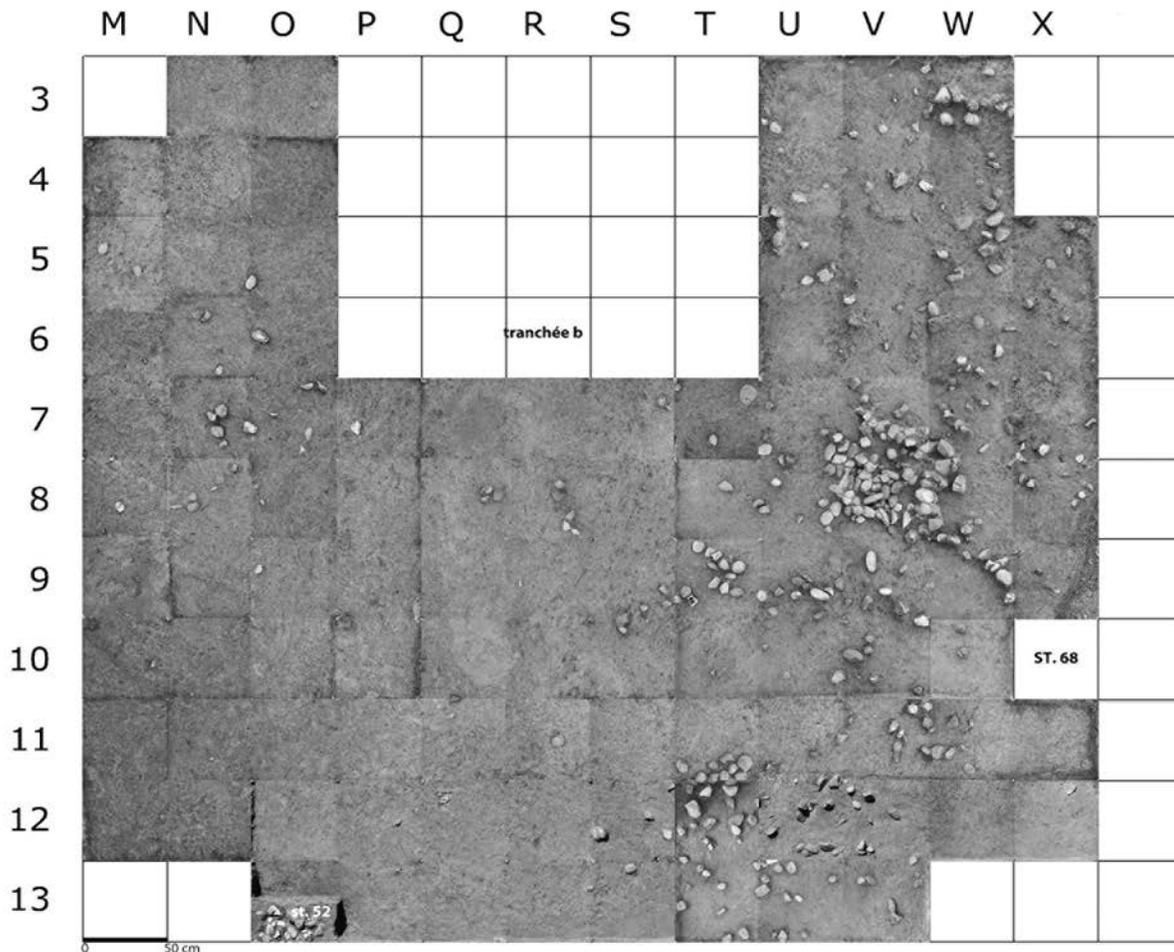
#### ■ **Le secteur de la Mouline**

Le rebord de la terrasse Fw2 et son système de talus ont pu être bien identifiés sous un épais niveau de limon d'inondation se développant sur 2,25 m d'épaisseur à 37 m NGF. Celui-ci a permis l'excellente conservation des artefacts lithiques appartenant à plusieurs niveaux archéologiques qui font l'objet d'une prescription de fouille.

Les niveaux archéologiques supérieurs sont enfouis à différentes profondeurs comprises entre 36,2 et 36,5 m NGF. Ils sont constitués de plusieurs petits amas de débitage laminaire du Paléolithique supérieur, sans doute de l'Aurignacien ; chacun est très limité dans l'espace et très peu verticalisé. Une unique structure à galets (tranchée 155, st. 110) peut être rapprochée de ces fréquentations.

Les niveaux archéologiques inférieurs sont présents dans le tiers inférieur de la séquence limoneuse, nettement plus sableuse, vers 35,70 m NGF. Ils sont caractérisés par des empierrements, composés de blocs de gneiss (20-50 %), de basalte (30-35 %), de granite, de quartz et de silex posés sur un sol plan et dégagés partiellement (tranchées 155, 156). L'origine anthropique de ces empierrements n'est pas clairement établie notamment parce que les industries taillées associées à ces structures sont peu nombreuses. En revanche, le Paléolithique moyen est mieux représenté ailleurs, notamment dans la tranchée 152 où l'industrie lithique présente des caractères moustériens de tradition Levallois.

Ihuel Ewen



Contournement ouest de Bergerac, phase 2.2 - Prigonrieux - Les Pinelles.  
 Décapage manuel autour d'un amas de silex et d'un foyer à galet, datant de l'Azilien. Cliché E. Ihuel.

**BOURG DES MAISONS - CERCLES**  
**Feix, Au Fourgeraud,**  
**La Croix, Ferrailou - Phase 1**

L'opération archéologique du site de Malville 3 fait suite à l'instruction par les services de l'État d'une demande de renouvellement et d'extension d'une carrière de calcaire existante afin de pouvoir libérer les parcelles acquises par l'aménageur SAS Paul Malville. La totalité du projet scindé en plusieurs phases porte sur plus de 50 ha.

Le diagnostic archéologique de la phase 1 s'est déroulé au mois de juillet et couvre une surface de 103 500,00 m<sup>2</sup> sondée à plus de 5,5 %.

Le relief est moyennement marqué dans le secteur considéré avec un paysage de coteaux et vallons assez doux qui annoncent les formations de l'Angoumois. Le substrat calcaire systématiquement atteint permet d'observer une couverture sédimentaire variable.

Sur les coteaux et versants la stratigraphie est monotone, de nulle (calcaire sub-affleurant) à peu

importante (0,30 à 0,40 m) mais plus diversifiée dans les vallons avec une amplitude atteignant plus de 3 m d'épaisseur. Cette couverture est essentiellement constituée d'argiles de décalcification et de colluvions anciennes et récentes (limons et graviers calcaires).

La stratigraphie conservée dans les vallons notamment la confluence vallon principal et vallon adjacent 1 sur sa bordure nord-est permet de mettre en évidence une exploitation du milieu et sa dégradation suivie de son abandon marqué par la revégétalisation. L'ensemble est attribué à des formations holocènes (Farid Sellami).

Il n'y a pas de formations siliceuses ni présence de minerai de fer exploitable dans les calcaires et les altérites.

La présence d'artefacts remobilisés et roulés attestent d'une fréquentation de la zone des plateaux

au Paléolithique moyen probable confirment les découvertes de J.-M. Geneste dans ce secteur. Aucun indice de Paléolithique supérieur n'a été détecté malgré la présence de la grotte ornée de Jovelle à proximité.

L'intérêt majeur de la zone prospectée est lié à la mise en évidence d'une occupation d'un terroir par des populations de la fin du néolithique (et/ou du Bronze ancien) liées à des pratiques culturelles de la zone des vallons.

Le mobilier recueilli est rare et très fragmentaire pour la céramique, quelques tessons de céramique à fond plat sont présents, mais pour le mobilier lithique avec des matières premières d'origine variées, dont du Bergeraçois et dolérite sous forme d'objets manufacturés finis et importés (hache et herminette). Ce mobilier reste rare et numériquement faible sans concentration véritable.

Cette fréquentation est liée à des pratiques culturelles (champs cultivés) s'accompagne de très rares structures fossoyées conservées : seuls une fosse et un silo ont été détectés à la faveur de concrétionnements carbonatés au contact de dépôts de pente ayant permis leur conservation très localisée. Aucune autre structure n'a été détectée ce qui renforce la caractérisation univoque du lieu.

L'extension de cette zone conservée reste très limitée à la confluence du vallon principal et au vallon adjacent 1 sur sa bordure nord-est, mais il s'agit d'un indice important sur la présence d'un habitat qui reste à découvrir dans ce secteur. Peut-être à la confluence avec la vallée ?

Une reprise d'exploitation du terroir, toujours à des fins agricoles, intervient à une période plus récente (médiéval probable) avec structuration par des aménagements parcellaires. Ils sont aussi interprétés comme une réponse à la dégradation du milieu.

Les parcelles comportent également des creusements liés à un parcellaire moderne.

Le projet d'extension complet de la carrière de Malville 3 devrait comprendre d'autres phases de diagnostics archéologiques, le secteur reste potentiellement important : une ligne d'abri-sous-roches, un départ de grotte, ainsi qu'une anomalie paysagère qui pourrait correspondre à un prieuré médiéval, ont été localisés par prospection pédestre.

Bidart Patrick

## CARSAC-AILLAC ET SAINT-AVIT-SENIER Pech-de-l'Azé I, II, IV et Combe Capelle Bas

### Prélèvement en vue de datation OSL du Pech-de-L'Azé I

21 prélèvements pour datation OSL et 7 prélèvements de dépôts de calcite pour datation des isotopes de l'uranium ont été prélevés.

Les échantillons de sédiment ont été prélevés en vue d'une datation OSL mono-grain de quartz le 10 juillet 2011. Ils ont été collectés de manière à compléter et étendre l'actuelle chronologie du site de manière également à obtenir la datation des niveaux archéologiques très fins au fond de la coupe gauche de l'abri sous-roche.

Cette étude permettra d'obtenir une chronologie complète de toute la stratigraphie fouillée par Marie Soressi en 2004 et 2005 de même qu'un complément de chronologie de la coupe issue de la fouille Bordes des années 1970-1971.

#### ■ Description synthétique de l'opération

Nous avons prélevé 21 échantillons. Chaque échantillon OSL a été prélevé de nuit de façon à prévenir les expositions inopportunes de sédiment à la lumière du jour ce qui aurait eu pour effet de remettre à zéro l'horloge de la luminescence.

Tous les échantillons issus de la fouille M. Soressi (cf. fig. C) ont été extraits de la coupe et placés dans des sacs plastique eux-mêmes re conditionnés dans d'autres sacs en plastique noir de manière à prévenir l'exposition à la lumière.

*In situ*, des mesures de spectrométrie gamma ont été réalisées pour chaque emplacement d'échantillon.

Les échantillons collectés issus de la fouille Bordes contre le fond de l'abri sous roche ont été stabilisés avec des bandages de plâtre et coupés en utilisant un couteau, au cours de la nuit.

Ces échantillons ont également été disposés dans des sacs plastique noir pour le transport jusqu'au laboratoire.

Nous avons gardé ces échantillons sous forme de blocs de sédiment non perturbés et ensuite nous avons ré échantillonnés les blocs au laboratoire pour mesures OSL.

Ce qui restait de chaque bloc a ensuite été imprégné de résine et des lames minces ont été réalisées pour plusieurs études des sédiments et également pour des mesures radioactives. L'emplacement de chaque échantillon OSL est visible sur la figure et leur position a aussi été enregistrée par une « Station Totale » de

manière à ce que les coordonnées de ces points soient enregistrées.

Tous les échantillons ont été transportés au laboratoire OSL de l'université de Wollongong en Australie en juillet 2011 et ont ensuite été préparés pour une estimation des doses équivalentes et la détermination de la radioactivité. Ces deux paramètres permettent en effet d'obtenir l'équation de l'âge pour une estimation de datation OSL.

Toutes les mesures radioactives, OSL et autres analyses ont été réalisées. La finalisation de ces datations est en cours pour une publication ; les datations de ces échantillons sont donc espérées pour mars 2013.

### **Prélèvement en vue de datation OSL de Pech-de-l'Azé II**

Les échantillons prélevés en vue d'une datation OSL mono-grain de quartz le 4 juillet 2011 ont été collectés de façon à compléter la datation électronique spin résonance (ESR) existante pour les dépôts archéologiques du site et à étendre ces datations à l'ensemble des dépôts géologiques. Ainsi, les âges permettront de caler chronologiquement l'occupation du site et d'obtenir des informations sur les processus de formation de ce gisement.

#### **■ Description synthétique de l'opération**

19 échantillons ont été collectés sur le site. La localisation de chaque échantillon apparaît sur la figure. Chaque échantillon a été collecté de façon à prévenir les expositions inopportunes de sédiment à la lumière du jour ce qui aurait eu pour effet de remettre à zéro « l'horloge de la luminescence ». Certains de ces échantillons ont été collectés dans des tubes plastiques opaques (cf. fig.) alors que d'autres échantillons ont été collectés sous forme de blocs de sédiment qui ont été ensuite consolidés avec des bandages de plâtre et coupés en utilisant un couteau (cf. fig.), dans le carré rouge, où la ligne brisée blanche indique la bordure entre la limite des échantillons pris dans une colonne stratigraphique continue.

D'autres échantillons ont été prélevés en blocs entiers de sédiments non perturbés et ont ensuite été subdivisés dans le laboratoire avec des conditions d'éclairage contrôlées adaptées aux datations OSL. Les blocs restant ont ensuite été imprégnés de résine et des lames minces ont été réalisées.

Les échantillons qui ont été collectés, aussi bien sous forme de tube que sous forme de blocs au même endroit, ont le même nom. Les deux types d'échantillons ont été ensuite conditionnés dans des sacs plastiques noirs pour être transportés au laboratoire.

*In situ*, des mesures de spectrométrie gamma ont été réalisées pour chaque emplacement d'échantillon comme cela est indiqué par un tiret noir sur la figure. Tous les échantillons ont ensuite été transportés au laboratoire OSL de l'université de Wollongong d'Australie en juillet 2011 et ont de suite été préparés de façon à ce

que l'on puisse estimer la dose équivalente préservée et la détermination de la radioactivité des échantillons. Ces deux paramètres fournissent l'équation de l'âge pour une estimation de datation OSL.

Toutes les mesures de radioactivité ont été réalisées et tous les échantillons ont été préparés pour des mesures OSL et les lames minces analysées.

Les mesures sur le mono-grain pour tous les échantillons sont encore en cours. Les datations finales de tous les échantillons sont espérées pour la fin de l'année 2013.

### **Prélèvement en vue de datation OSL de Pech-de-l'Azé IV**

Les échantillons de sédiment ont été collectés pour une datation OSL mono-grain de quartz entre le 6 et le 9 juillet 2011. Ils ont été collectés de façon à compléter les actuelles datations issues des méthodes électroniques spin résonance (ESR), thermoluminescence (TL) et radiocarbone ( $^{14}\text{C}$ ) du site. Les datations OSL de sédiment permettront aussi d'obtenir des âges sur la totalité de la séquence stratigraphique.

#### **■ Description synthétique de l'opération**

Nous avons collecté trente échantillons. Chaque échantillon a été collecté la nuit de manière à prévenir toute exposition inopportune des sédiments à la lumière du jour ce qui aurait eu pour effet de remettre à zéro « l'horloge de la luminescence ».

En premier lieu, la coupe a été nettoyée de façon à enlever tous les grains qui avaient été exposés à la lumière. Chaque échantillon a ensuite été extrait de la stratigraphie et placé dans un sac plastique qui lui-même a ensuite été conditionné dans un autre sac plastique noir de manière à prévenir l'exposition à la lumière.

Trois échantillons ont été collectés sous forme de blocs de sédiments qui ont été ensuite consolidés avec des bandes de plâtre et coupés en utilisant un couteau (cf. fig. B et C) dans le carré rouge. Les autres échantillons ont été prélevés dans des sédiments non perturbés sous forme de blocs et ont ensuite fait l'objet d'un ré-échantillonnage au laboratoire sous lumière contrôlée de façon à respecter les conditions nécessaires à la datation OSL.

Les blocs restant ont ensuite été imprégnés avec de la résine et des lames minces ont été réalisées.

*In situ*, des mesures de spectrométrie gamma ont été réalisées pour la localisation de chaque échantillon. La localisation des deux carrés d'où les échantillons proviennent apparaît sur la figure A et la localisation de chaque échantillon apparaît sur la figure B et C. La position de chaque échantillon a aussi été enregistrée par le système de « Station Totale » de manière à en avoir les coordonnées précises. Tous les échantillons ont ensuite été transportés au laboratoire OSL de l'université de Wollongong d'Australie en juillet 2011 et ont de suite été préparés de façon à ce que

l'on puisse estimer la dose équivalente préservée et la détermination de la radioactivité des échantillons. Ces deux paramètres permettent ensuite d'obtenir l'équation de l'âge utile à la définition de l'âge OSL.

Toutes les mesures radioactives, OSL, et analyses suivantes ont été réalisées pour tous les échantillons. La finalisation des datations est en cours et sera complétée à la fin du mois de mars 2013 pour une publication.

### **Prélèvement en vue de datation OSL de Combe Capelle Bas**

Les échantillons de sédiment ont été collectés pour les datations OSL mono-grain de quartz les 3 et 4 juillet 2011.

Ils ont été prélevés de manière à compléter l'actuelle datation obtenue par les méthodes de thermoluminescence (TL) de la base de la stratigraphie et de manière aussi à étendre la chronologie absolue sur la partie supérieure de la séquence de ce gisement.

Ainsi, les datations OSL permettront d'obtenir le calage chronologique de la totalité de la séquence sédimentaire de ce site.

#### **■ Description synthétique de l'opération**

La plus grande majorité des échantillons a été collectée sous forme de gros blocs intacts de sédiment qui ont été ensuite stabilisés avec des bandages de plâtre et coupés en utilisant un couteau. Ces sédiments sont très hétérogènes et ont été conservés dans des tubes plastiques parce que des prélèvements en bloc compact dans la stratigraphie n'étaient pas techniquement faisables.

Par ailleurs, l'hétérogénéité des sédiments et la désintégration de l'argile posent différents problèmes pour une datation OSL. De manière à ce que les échantillons de sédiments restent non perturbés, nous devons avoir un meilleur contrôle de cette hétérogénéité et des effets possibles que cette hétérogénéité peut avoir sur des mesures OSL.

Quoiqu'il en soit, nous avons collecté huit sédiments en masse dans une seule colonne depuis

le haut jusqu'au bas de la même coupe stratigraphique visible sur le secteur II (fig. B) et également cinq blocs de sédiment depuis le haut jusqu'au bas de la coupe stratigraphique du secteur I (fig. C).

Tous les échantillons ont ensuite été transportés au laboratoire OSL de l'université de Wollongong en Australie en juillet 2011. Ces échantillons de sédiment ont ensuite été de nouveau ré-échantillonnés dans le laboratoire OSL sous contrôle des conditions de lumière indispensable au respect du protocole de datations OSL.

Au moins deux et quelquefois jusqu'à quatre sous-prélèvements ont été réalisés à partir de chacun des blocs ce qui fait que par exemple un même échantillon OSL est subdivisé en même numéro d'échantillon A et B.

Ce qu'il restait de chaque bloc de sédiment a ensuite été imprégné avec de la résine pour réaliser une lame mince et des mesures de radioactivité.

La figure D montre un exemple de résine imprégnant un bloc d'échantillon et la subdivision de ce bloc en A et B en vue des datations OSL.

*In situ*, des mesures de spectrométrie gamma ont été effectuées sur plusieurs emplacements ce qui pourra permettre d'évaluer la dose gamma pour la plupart des échantillons.

Les emplacements de chaque bloc de sédiment sont visibles sur la figure 1 et leur position précise a aussi été enregistrée par une « Station Totale » de manière à ce que les coordonnées de ces points soient bien enregistrées.

Tous les échantillons ont été préparés pour des estimations d'équivalent dose et pour détermination en vue de la datation par réactivité de ces échantillons. Ces deux paramètres permettent ensuite d'obtenir l'équation pour une estimation de l'âge OSL.

Les mesures de radioactivité et de la préparation des échantillons est en cours de finalisation ; la mesure mono-grain pour chacun des échantillons est prévue pour être terminée à la mi-2013, les datations finales de chaque échantillon sont attendues pour le tout début 2014.

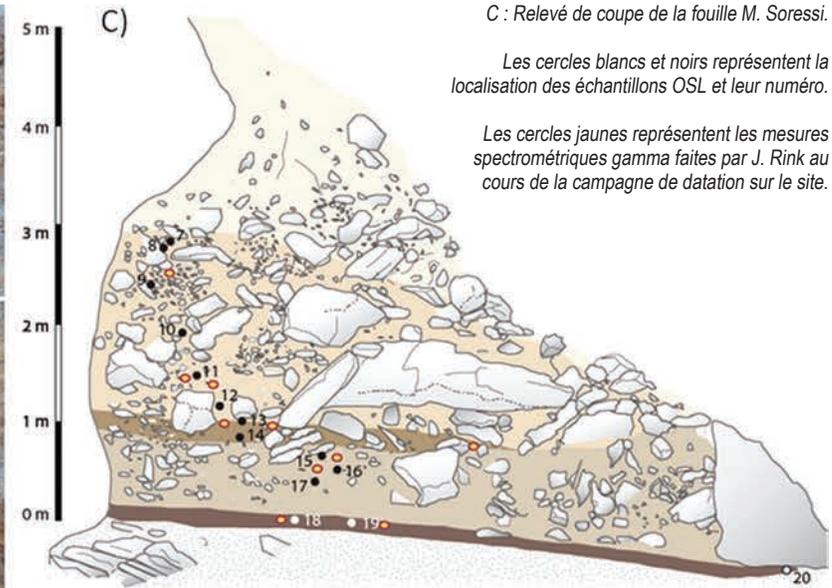
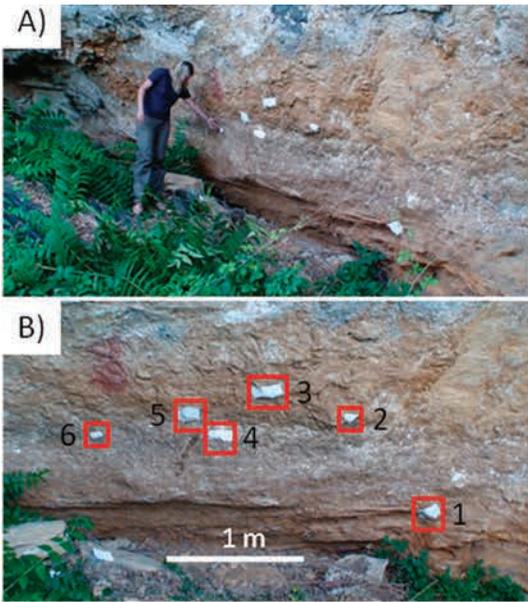
Jacobs Zenobia

*Ci-contre :*  
CARSAC-AILLAC - Pech de l'Azé II

A : Plan du Pech de l'Azé II où apparaissent les localisations des trois coupes sur lesquelles les échantillons OSL ont été prélevés.  
B, C, D : Localisation des échantillon collectés sur les profils tel qu'indiqué en B et C du plan A de la figure.

CARSAC-AILLAC - Pech de l'Azé IV

A : Vue en plan de Pech de l'Azé IV où on aperçoit en rouge la localisation des deux carrés sur lesquels les échantillons OSL ont été prélevés.  
B : Localisation de chaque échantillon représenté par un cercle rouge collecté sur la face nord du carré C12.  
C : Localisation des trois échantillons supplémentaires collectés sur la face ouest du carré G14.



C : Relevé de coupe de la fouille M. Soressi.

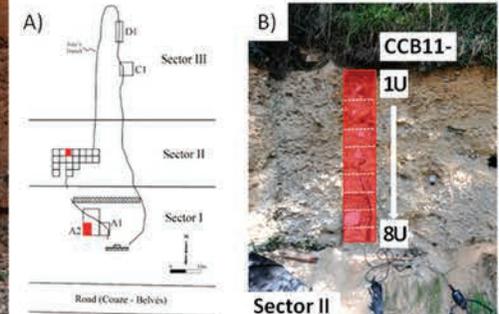
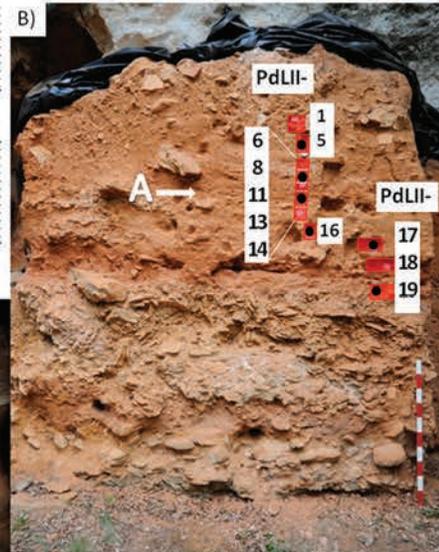
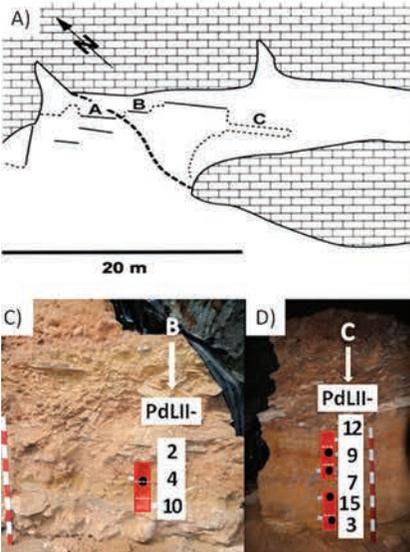
Les cercles blancs et noirs représentent la localisation des échantillons OSL et leur numéro.

Les cercles jaunes représentent les mesures spectrométriques gamma faites par J. Rink au cours de la campagne de datation sur le site.

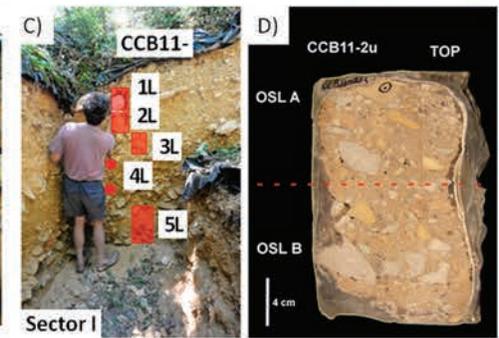
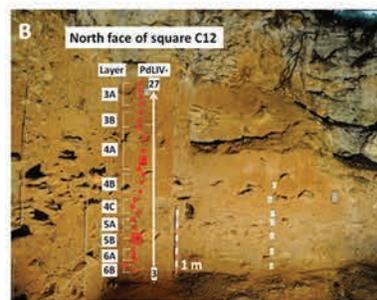
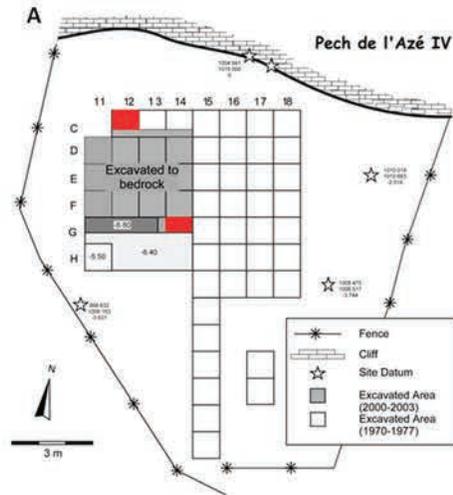
Ci-dessus : Carsac-Aillac - Pech de l'Azé I.

A : Vue photographique de l'abri sous-roche où les sédiments remaniés apparaissent après la fouille Bordes.

B : Photographie rapprochée de la même paroi avec la localisation des échantillons entourés de carrés rouges. Les numéros sont ceux des échantillons.



Ci-dessus : Carsac-Aillac - Pech de l'Azé II.  
Ci-dessous : Carsac-Aillac - Pech de l'Azé IV.  
(cf. légende page précédente).



Ci-dessus :  
SAINT-AVIT-SÉNIEUR - Combe-Capelle Bas

A : Vue en plan de Combe-Capelle Bas où apparaît en rouge la localisation des deux coupes sur lesquelles ont été prélevés les échantillons.

B : Localisation de chaque échantillon collecté dans le secteur 2, sous forme de carrés rouges.

C : Localisation de chaque échantillon collecté dans le secteur 1

D : Photographie de l'un des échantillons sous forme de bloc imprégné de résine montrant également comment les blocs ont été subdivisés en A et B pour la datation.



## Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire Prospection thématique

Le Tardiglaciaire est le cadre de profonds changements climatiques, environnementaux et culturels. Il est caractérisé par l'alternance d'épisodes climatiques contrastés. La recomposition des populations animales et végétales est particulièrement marquée et induit de nouvelles pratiques de subsistance et de nouvelles réponses techniques et culturelles. Les conséquences les plus visibles de ces changements s'observent vers la fin du Tardiglaciaire (ca 14000 à 13000 cal BP).

C'est ce cadre chronologique, environnemental et culturel que nous avons choisi de documenter, en développant une approche transdisciplinaire sur dix grottes et abris du nord-est du Périgord, caractérisés par l'importance des occupations du Magdalénien supérieur et final et/ou des séquences assez complètes de l'Azilien et du Laborien. Il s'agit des sites de Rochereil (Grand-Brassac), Pont-d'Ambon et le Fourneau-du-Diable (Bourdeilles), la Peyzie (Lisle), les Oiseaux (vallon des Rebières, Brantôme), la Mairie et Mège (Teyjat), la Font-Bargeix (Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier), la Croix (Condat-sur-Trincou) et Fronsac (Vieux-Mareuil).

### ■ **La prospection thématique 2011 – Les séries de Rochereil**

Notre recherche transdisciplinaire a débuté en 2011 par le réexamen systématique des séries de références issues des fouilles anciennes (Féaux, de Fayolle et Jude) dans les niveaux magdaléniens et aziliens de Rochereil. Les principales collections identifiées sont conservées à Brantôme, au musée d'art et d'archéologie du Périgord et dans les collections privées de la famille Jude.

L'analyse typo-technologique des industries lithiques est conduite par P. Bonnet-Jacquement et M. Langlais. Une étude des armatures lithiques a été engagée afin de mettre en évidence les phases d'évolution interne de l'Azilien en comparaison avec les séries de Pont-d'Ambon.

L'étude typologique et techno-économique de l'industrie osseuse magdalénienne (D. Rémy) confirme l'appartenance de la série au Magdalénien supérieur avec prépondérance du bois de renne, exploitation longitudinale du bois par double rainurage et présence de quelques groupes typologiques

caractéristiques. La production d'industrie osseuse s'est faite vraisemblablement sur le site (abondance des déchets).

Les restes fauniques sont abondants. La grande faune a fait l'objet d'une première analyse archéozoologique (C. Vercoutère) qui atteste de la consommation *in situ* de bovinés, d'équidés et de rennes, qui sont aussi les espèces les plus fréquentes. La présence de deux loups a été confirmée (M. Boudadi-Maligne). Ils portent des traces anthropiques. L'étude de l'abondante mésofaune (J.-B. Mallye) montre que les espèces de petite taille (spermophile et lapin de garenne) sont intégrés dans le spectre de consommation. La transition faune froide/faune tempérée est très bien documentée à Rochereil. Les restes d'oiseaux (V. Laroulandie) sont dominés par la chouette Harfang suivie des lagopèdes, indicateurs d'un climat froid et d'un paysage ouvert. Le stock osseux aviaire semble d'origine anthropique. Les observations faites sur les Harfangs montrent que la viande, mais également les os et les plumes ont été exploités.

L'étude de l'art mobilier magdalénien (P. Paillet et E. Man-Estier) a montré que Rochereil est riche d'œuvres classiques du Magdalénien supérieur dans les techniques, les thématiques et l'expression stylistique (réaliste ou schématique). Elles côtoient plusieurs œuvres originales, exceptionnelles même dans le corpus des représentations mobilières magdaléniennes.

L'étude des séries de Rochereil montre que des tris importants et fréquents ont eu lieu à la fouille. Ce biais pourrait être partiellement résolu en tamisant les déblais des fouilles de P.-E. Jude. Quelques ramassages de surface ont permis de localiser trois zones sensibles, de part et d'autre l'entrée de la grotte et entre la route départementale et la Dronne.

### ■ **Recherches documentaires**

Une riche documentation a été étudiée dans les archives de la médiathèque du patrimoine et dans les archives privées de la famille Jude. Elle a permis d'affiner considérablement notre connaissance de Rochereil et de la Peyzie, du point de vue historique, administratif et scientifique.

Paillet Patrick



Rochereil : extrémité de lissoir gravé d'un aurochs. P. Paillet.

## VALLÉES DE LA DRONNE ET DE L'ISLE

### Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers et autres sites

Nous avons poursuivi en 2011 notre prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers. Cette année a été marquée par des conditions météorologiques défavorables pour les recherches au sol. En effet, la sécheresse a limité les prospections.

Cette prospection a été complétée par d'autres découvertes dans la vallée de l'Isle et le nord-ouest (région de Mareuil), mais aussi en vallée de la Vézère et de la Dordogne. 2011 a aussi été l'occasion de rechercher des objets découverts anciennement et de les étudier dans leur contexte. Cela a été le cas pour trois pièces exceptionnelles :

— une tête de rapace en métal cuivreux trouvée en 1909 à Ecorneboeuf, datable de la période gauloise (La Tène D1/D2), pièce très rare et d'un grand intérêt conservée dans les réserves du musée *Vesunna*,

— le fameux buste en marbre d'Auguste qui aurait été trouvé au XIXe siècle sur la commune de Quinsac, et pour lequel nous avons mené une enquête au sol,

— la lampe chrétienne découverte par un promeneur sur le site de «Aux Maynes» à Montagrier avec son décor étonnant.

Ces trois études, publiées dans le bulletin de l'ADRAHP, les DAHP, ont permis d'éclaircir certains points importants, en particulier pour le buste de Quinsac, dont la véritable origine est à situer hors de l'hexagone et plutôt dans le bassin méditerranéen.

### ***Vallée de la Dronne et ses affluents***

#### ■ **Paléolithique**

La densité d'occupation de la vallée de la Dronne et de ses affluents au cours du Paléolithique moyen est toujours aussi forte notamment sur les plateaux, et bien moindre au Paléolithique supérieur :

— sites des Chaumes et des Rivailles (La Chapelle-Gonaguet), de Valgizoux, Prigonde, Les Combes et l'Épalourdie (Bussac), de La Fouillarge et de Jamaud (Biras), de La Monerie/Les Champs et du Grand-Clos (Lisle).

Sur cette même commune au «Châtenet», Julien Roulet, agriculteur, a récolté au cours de 40 années de labours et travaux sur sa propriété une vingtaine de bifaces, un disque, des racloirs, des pointes, des lames et des éclats Levallois (MTA).

Commune de Bourdeilles au lieu-dit «La pièce du Rot», sur le plateau qui surplombe le site du Pont-d'Ambon fouillé par G. Célérier, présence de bifaces et d'éclats Levallois, ainsi qu'à Puymaurin.

On note également des sites du MTA à Valeuil, au Chambon et aux Genêts ; à Grand-Brassac à Montardy, à Barat (La Chapelle-Faucher), Chez Nanot (Quinsac).

Commune de Tocane, au lieu-dit Sermage, Y. Duteil a récolté une superbe lame magdalénienne en silex Bergeracois.

## ■ Néolithique/Chalcolithique

Les sites sont toujours aussi nombreux, que ce soit sur les terrasses des vallées, mais aussi les pentes et les petits plateaux :

— nouveaux fragments d'anneaux-disques en roche verte (chalco-schiste ?) à Prés Cheysas (Champagnac-de-Bélaïr) et Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), plusieurs fragments de poignards en silex pressignien, nombreuses haches polies en roches dures ou en silex avec industrie abondante (grattoirs, armatures de flèches, etc.) aux Rivailles et aux Chaumes (La Chapelle-Gonaguet), Les Combes, Valgizoux, Mironcellas (Bussac), La Monerie/Les Champs (Lisle), Aux Maynes (Montagrier), Beauséjour/Barrière Pérez et le Moulin de Salles (Tocane), Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), Prés Cheysas (Champagnac-de-Bélaïr), etc. Il faut encore ici souligner l'abondant mobilier ramassé par Julien Roulet au Châtenet à Lisle : haches polies en silex et roches dures, pointes de flèches perçantes, grattoirs, lames et outils divers.

Encore une fois les découvertes de fragments de poignards en silex du Grand-Pressigny sont fréquentes et même une scie à deux encoches : sites de Beauséjour/Moulin de Salles à Tocane-St-Âpre et du Chambon à Valeuil. Enfin, il faut noter aussi la découverte de plusieurs haches ou fragments en jadéite et écolite (Mont Viso en Italie) et en fibrolithes du Massif Central qui ont donné lieu à une étude. Quant aux anneaux-disques, ils intéressent vivement P. Pétrequin dans le cadre plus vaste de la diffusion de ces objets en Europe occidentale.

Autre découverte intéressante, un polissoir portatif de plusieurs dizaines de kg, aménagé dans un gros bloc de calcédoine mamelonnée découvert il y a une trentaine d'années à l'occasion de travaux dans un jardin à Puymaurin (commune de Lisle).

## ■ Âge du Bronze

Le site de Prés Cheysas, à Champagnac-de-Bélaïr, a encore livré sur deux petites zones très charbonneuses (fosses probables) de nombreux tessons de céramiques du Bronze Final IIIb, auxquels étaient associés un grattoir et des petites lamelles en silex noir.

## ■ Âges du Fer

Le site de La Rigale à Villeteureix a encore livré une abondante série de tessons d'amphores vinaires italiennes Dr. Ia et Ib et de la céramique commune datable entre 120 et 50 av. J.-C. (La Tène D).

À Coulounieix-Chamiers, à « Ecorneboeuf » site bien connu depuis plus de deux siècles pour ses découvertes protohistoriques, nous avons eu la chance de retrouver un superbe objet découvert fortuitement en 1909. Il s'agit d'une exceptionnelle tête de rapace en métal cuivreux qui a été offerte par son inventeur au musée du Périgord la même année. Elle était conservée dans les réserves du musée gallo-romain *Vesunna*, au milieu de petits objets d'époque romaine.

Nous en avons fait une étude exhaustive avec Eloïse Vial. C'est une figuration en métal cuivreux, coulé à la cire perdue (hauteur totale = 45 mm ; largeur de la tête = 28 mm ; largeur au milieu = 27,5 mm). Il s'agit de la représentation d'une tête de rapace avec un bec long et épais, des yeux obliques étirés vers le haut, surmontés d'arcades épaisses. Le dessus de la tête est orné de stries ayant certainement reçu un émaillage, comme sur les masques de Manching. Le bec ouvert du rapace, la présence d'une gorge au revers associé au profil de la pièce plaide pour une fonction de bec verseur ornant un récipient en bois, le seau n'est pas à exclure bien que nous n'en connaissions pas encore d'exemple de référence. Nous pouvons imaginer que comme pour le seau provenant de Bucy-le-Long, deux têtes avaient été réalisées à l'origine, orientées vers l'extérieur du récipient, elles gardaient symboliquement le liquide contenu à l'intérieur. Cet objet exceptionnel par sa qualité artistique, peut être mis en parallèle avec les productions de l'*oppidum* de Manching en Bavière et d'autres trouvées en Gaule. Cette pièce datable des IIe-Ier siècles av. J.-C., n'est pas la seule découverte importante faite sur ce site pour la fin de l'Indépendance gauloise. Des centaines de monnaies gauloises en argent ainsi que des fibules de Nauheim « sacrifiées » pourraient laisser à penser que le grand sanctuaire des Pétrocères avait été édifié sur le point culminant de ce mamelon remarquable qui domine la boucle de l'Isle et la plaine de Périgueux.

Autre redécouverte récente, celle d'une monnaie en argent retrouvée suite à la vente d'une succession à l'hôtel des Ventes de Périgueux. Au milieu des livres, se trouvait une enveloppe contenant une monnaie gauloise en argent en excellent état. Sur l'enveloppe cachetée une mention manuscrite : « Trouvée à Ecorneboeuf ». C'est une monnaie à la croix en argent du type dit « flamboyant » et attribuée aux Pétrocères. Voilà donc une monnaie supplémentaire à ajouter aux centaines récoltées au cours du XIXe siècle et d'objets métalliques (fibules en particulier, fait déjà noté par Jouannet en 1814), chose qui n'est pas du tout comparable à La Curade, qui est pourtant le maître *oppidum* des Pétrocères.

À Saint-Médard-de-Mussidan, sur le vaste site néolithique du « Civadaud », J.-C. Héseault a trouvé des tessons d'amphores vinaires italiennes Dr. Ib.

## ■ Période gallo-romaine

Les prospections menées en 2011 ont permis de découvrir et recenser de nouveaux sites et vérifier l'occupation autour de Quinsac, en haute vallée de la Dronne.

Un nouveau site gallo-romain a été identifié au « Roussat », commune de Brantôme. Le site de « Aux Maines » (Montagrier) a livré à divers prospecteurs de la céramique commune et du verre. Sur la commune de Tocane-Saint-Âpre, près de Beauséjour/Barrière Pérez, l'important site gallo-romain a livré du mobilier allant du Ier au IVe siècles. À « Prés Cheysas » (Champagnac-de-Bélaïr) tessons de céramiques

communes. À Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), tessons de sigillées lisses et décorées, du verre, du marbre et de la céramique commune. Il a également été trouvé un demi-As de Nîmes, un Dupondius frappé à Nîmes entre 16 et 10 av. J.-C. Un nouveau site a été repéré sur cette même commune, plus en amont en rive gauche de la Côte à Montplaisir. À Grand-Brassac, près du château de Montardy, D. Bloys a poursuivi les recherches sur le site gallo-romain déjà signalé : céramiques communes, verre, fer. À Valeuil, au Verdou, Y. Duteil a repéré un nouveau site gallo-romain dans la plaine de la Dronne en rive droite. Sur le site de La Rigale (Villetoueix), nous avons récolté de la sigillée des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles, du verre, des tessons d'amphores et de la céramique commune en abondance et deux pesons.

Commune de Quinsac, non loin du petit hameau de Lacaud, au lieu-dit « Le Cros », il aurait été trouvé fortuitement dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un remarquable buste en marbre d'époque gallo-romaine. Cette tête a déjà fait couler pas mal d'encre à son sujet et elle vient finalement d'être vendue par son propriétaire à la salle des ventes de Périgueux. Or son propriétaire est un parent éloigné et, avant la vente, il m'a permis de l'examiner pour son étude (S. Mongibeaux DAHP n°25). Nous ne reviendrons pas ici sur sa description ni sur son authenticité, tout cela étant traité de manière exhaustive par Stéphanie Mongibeaux. Par contre, nous nous sommes intéressés avec mon équipe à vérifier l'emplacement éventuel de cette découverte d'après les indications orales de mon cousin. Cette découverte se situerait dans un périmètre que nous connaissons bien depuis des années et où Joël Tranchon, André Guillin et Jacques Rolin ont déjà fait de nombreuses observations au sol. Nous nous sommes rendus en prospection sur le site du Cros le

25 février 2011 (C. Chevillot, A. Guillin, J. Tranchon, Y. Duteil, D. Bloys et S. Mongibeaux). Le site du « Cros » se trouve au sommet d'une colline en rive gauche de la Dronne et tire son nom d'une énorme doline. Cette zone est très boisée et si nous avons repéré une maison en ruines et un possible chemin antique, par contre aucune trace ou vestiges d'un site gallo-romain. Le Cros ne se prête guère à une découverte de l'importance de ce buste. D'autant que mon cousin nous a indiqué que les métayers qui auraient fait la découverte avaient vu des murs et signalé la présence de céramiques et de monnaies. L'étude des monnaies encore en la possession de mon cousin, par B. Turmel, augmente les doutes quant à une origine locale de ce buste. En effet, ces monnaies sont quasiment toutes originaires du Moyen Orient et couvrent sept siècles... Il y a donc peu de chances qu'elles viennent de Quinsac, tout comme le buste, plutôt originaire du bassin méditerranéen. Et les prospections de ce secteur mettent en évidence une occupation gallo-romaine quasi-exclusive de la vallée et les sites ne semblent pas assez importants pour receler une telle œuvre qui paraît être plutôt destinée à une statue de grande taille installée sur une place publique.

## Vallée de l'Isle et ses affluents

### ■ Paléolithique

Sur la commune de Chancelade, au-dessous du site gallo-romain de Lespinasse, a été trouvé un superbe nucléus à lames du Paléolithique supérieur.

Plusieurs sites du Paléolithique moyen ont été repérés : les Moussouzes (Champcevinel), à Agonac aux lieux-dits Bourbou et Les Gannes/La Porcherie, à Antoniac (Razac-sur-l'Isle) et au Civadaud (Saint-Médard-de-Mussidan).

### ■ Néolithique/Chalcolithique

Commune de Chancelade, sur le site gallo-romain de « Lespinasse/Les Eglisottes », présence d'un débitage néolithique sur silex noir : grattoirs, nucléi, lames et éclats retouchés. Commune de Château-l'Évêque, à « Bas-Chamarat », une belle lame retouchée. Commune d'Agonac, sur le site de « La Porcherie/Les Gannes », abondant mobilier néo-chalcolithique : plusieurs fragments de haches et de préformes en dolérite et en silex bergeracois à méplats, des armatures de flèches tranchantes et perçantes, de nombreux grattoirs, des perçoirs, des lames et éclats retouchés, des percuteurs, de très nombreux nucléi, des gros fragments de meules dormantes et une dizaine de tessons de poterie grossière. Au Civadaud (Saint-Médard-de-Mussidan), le site néo/chalcolithique découvert par J.-C. Héseault livre toujours un riche mobilier : haches polies, haches taillées, armatures de flèches à pédoncule et ailerons et foliacées, grattoirs à retouches en écharpe, série de superbes couteaux à moissonner sur des silex très variés, outils divers et meules.



Monnaie Pétrocure du type flamboyant de Belvès.  
Encombeboeuf à Coulounieix-Chamiers (Coll. particulière).

Notons la présence à Villeneuve (Cherval), à l'emplacement de la villa gallo-romaine, d'une industrie sur silex de petite taille et fortement cachalonné. Au Coux-et-Bigaroque, à la Cave-Haute, C. Gras nous a signalé une petite hache polie trouvée en jardinant.

#### ■ **Âges du Fer**

À Chancelade, sur la villa de Lespinasse, présence de tessons de La Tène D. Au « Reçolat », à Saint-Cyprien dans la vallée de la Dordogne, E. Bougot a trouvé un nouvel outil sur le site déjà signalé : une feuille de boucher en fer (La Tène D1 ou D2).

#### ■ **Gallo-romain**

Dans le Mareuillais, sur le vaste site de « Villeneuve » à Cherval occupé du Haut au Bas Empire, les prospections régulières ont permis de récolter en abondance des fragments de marbres de diverses origines (blancs et colorés), dont plusieurs moulurés, mais aussi de morceaux de plaques calcaires plus ou moins épaisses (dallages) dont certaines de forme triangulaire (calcaire Jurassique).

On note la présence de petits fragments d'enduits peints, à peinture rouge pompéien ou noir, de clous en fer, de nombreuses coquilles d'huîtres plates de petite dimension. Nous avons récolté de menus et rares tessons de sigillées lisses et décorées, quelques tessons d'épongée. Pour la céramique commune, il a été recueilli de très nombreux tessons : formes basses et hautes (cruches, pichets, tripodes, couvercles, pots ovoïdes, jattes, écuelles, mortiers, etc...). Le verre est abondant mais très fragmenté. Présence de tessons

d'amphores Pascual I et Dr. II/4. Enfin nous avons trouvé plusieurs fragments de meules en conglomérat de Saint-Crépin et en basalte.

À Chancelade, sur la villa gallo-romaine de Lespinasse, présence de quelques fragments de marbres et de faune, de la céramique, abondante, qui s'étale du I<sup>er</sup> aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles (tesson de D.S.P.). De rares et menus tessons de sigillée lisse du I<sup>er</sup> siècle, des céramiques communes abondantes : coupes, gobelets, pichets, écuelles, tripodes, etc. Deux fonds de pots en commune ont un graffito (X) gravés après cuisson. Il a été trouvé un col de Dr. Ic, de la Dr. II/4 et de la Gauloise. Enfin, il faut noter la présence de fragments de meule rotatives en conglomérat de Saint-Crépin et en lave.

Les prospections régulières du site de « Las Groulières » à Coursac ont été peu intéressantes, que ce soit sur le site de la *pars urbana* ou celui situé au sud-est : présence en grande quantité de très gros fragments d'enduits peints blancs et polychromes, des clous en fer, de section carrée et tête plate, des amphores Dr. Ia et Ib et quelques tessons de céramiques communes. Et pour la zone Sud-Est nettement plus riche en mobilier (La Tène D2 jusqu'au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.) : tessons d'amphores Dr. Ia et Ib et 1 col à large bandeau de Dr. Ic et céramiques communes.

Commune de Saint-Léon-sur-Vézère, il nous a été signalé une monnaie romaine trouvée anciennement. Il s'agit d'un sesterce de Marc-Aurèle qui a été frappé à Rome en 171 ap. J.-C.



Vue de la motte castrale du Cheyrou à Léguilhac-de-Cercles.

## ■ Périodes médiévale et moderne

À Paussac-et-Saint-Vivien, au lieu-dit « Les Cheyroux », près de Saint-Vivien, existent de nombreuses carrières de calcaire dont certaines fort anciennes. L'une de celles-ci, dégagée et nettoyée a mis en évidence la présence d'une cabane de carrier, à demi-engagée dans le front de taille et avec une cheminée. On connaît de telles maisons au Vieux Breuilh sur la même commune (mais plus anciennes) et dans les carrières de Montpeyroux.

Au lieu-dit « Le Cheyrou », commune de Léguilhac-de-Cercles, nous avons repéré en fond de vallée étroite une motte castrale inédite, la deuxième dans ce secteur avec celle de Truffières. Elle est de taille modeste, entourée d'un large fossé comblé et présente encore une fortification en demi-lune au nord-est.

Il y a une quinzaine d'années, Pierre Carcauzon, au cours d'une promenade sur le site gallo-romain bien connu de « Aux Maynes » à Montagrier, a trouvé un dessus de lampe à huile d'un type peu courant en Périgord. En effet, il s'agit d'une copie locale d'une lampe chrétienne nord-africaine bien identifiée, avec un décor du disque représentant Jonas et la Baleine, thème remplacé ici par un monstre. Ce thème, traité à l'identique, figure sur des lampes algériennes, des plats ou vases sigillées, mais aussi sur des peintures à fresque ou des mosaïques. Cette lampe appartient aux lampes « africaines classiques » (type Hayes II). Le disque, rond, dont il manque une bordure, a un diamètre de 7 cm ( $\varnothing$  initial d'environ 7,5 cm). Sur ce disque, on remarque le décor d'une scène biblique, motif inspiré de l'Ancien Testament. On y voit Jonas couché sous le cucurbite, devant la baleine figurée ici sous la forme d'un monstre à long cou et tête barbue retournée vers l'arrière. La base est circulaire à patère contenant deux cercles gravés concentriques. Sa datation se situe entre 525 et 550 après J.-C. témoignant d'une longue occupation du site de Aux Maynes.

Au lieu-dit « La Barrière Pérez/Les Malignas », près du château de Beauséjour commune de Tocane-Saint-Âpre, Y. Duteil a ramassé sur le site néolithique et gallo-romain une clé médiévale ou post-médiévale.

Près du hameau de Barneuil à Saint-Julien-de-Bourdeilles, sur un plateau calcaire aride et caillouteux, au lieu-dit « Le Trou des Martres », M. et A. Schoffit m'ont signalé l'existence de cluzeaux aménagés à partir de diaclases naturelles et dont certaines entrées se trouvent à l'emplacement de cabanes en pierres sèches en ruines de forme quadrangulaire. L'un d'entre eux part du fond d'une diaclase naturelle profonde de 3 m et large de plus de 2 m. Toute la diaclase a été aménagée : murs en pierres sèches rapportées, retailles des parois et pour fermer l'entrée

du souterrain, une grosse pierre plate bien équarrie de forme rectangulaire, parfaitement taillée qui présente l'entaille pour permettre d'y coincer un bois pour assurer la fermeture de l'intérieur. Cette pierre n'est pas en calcaire local mais en calcaire coquillier tendre de Paussac et a donc dû être transportée exprès pour cet usage. Sur la face qui garde la virgule de fermeture, juste au-dessous de celle-ci on distingue un graffito qui représente un cercle recoupé par de nombreux traits gravés sur la pierre tendre.

Sur la commune de Neuvic, au lieu-dit « Haut Puy-de-Pont » nous avons déjà évoqué la découverte d'un four de tuilier moderne. Nous avons pu en faire des relevés début 2011 en compagnie de J.-C. Moissat et D. Bloys. Les deux conduits voûtés, appareillés de tuileaux de terre cuite mesurent respectivement 0,64 m et 0,78 m à la base, pour une hauteur de 0,60 m et 0,75 m et se développent sur une longueur de 4,50 m.

Les conduits sont en forme de voûte, construits en tuileaux et nous avons observé que tous les 15/18 cm, il existait un arc avec une ouverture qui laissait passer la chaleur pour la cuisson des tuiles. Et surprise, dans le deuxième conduit, au travers de ces événements de cuisson nous avons pu constater l'existence de tuiles de la dernière fournée encore en place. Ce four produisait des tuiles de petit modèle dont la teinte varie du blanchâtre/rosé au rougeâtre.

Commune de Saint-Médard-de-Mussidan, sur le site néolithique du « Civadaud », J.-C. Héseault a récolté une anse ruban de pégaou en pâte grésée (XIVe-XVe siècle) et un couvercle de céramique en terre cuite rouge et épaisse qui conserve encore son système de suspension en fer.

Chevillot Christian



Lampe chrétienne de type Hayes II. «Aux Maynes» à Montagrier.